

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

REGION DE ZIGUINCHOR

ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE



PLAN INTERDEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT (PIDD) 2020-2024

RAPPORT FINAL

Par le cabinet ICA

Financement PAGL / ARD

JUILLET 2020

SOMMAIRE

Liste des cartes	2
Liste des tableaux	2
Liste des graphiques	3
Liste des sigles et abréviations	3
I. INTRODUCTION	7
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	7
2. OBJECTIFS DU PLAN INTERDEPARTEMENTAL.....	8
3. METHODOLOGIE.....	9
II. PRESENTATION DE LA REGION ADMINISTRATIVE DE ZIGUINCHOR	12
1. SITUATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE	12
2. DONNEES PHYSIQUES.....	13
2.1- Le climat.....	13
2.2- Ressources en eau.....	14
2.3- Végétation et faune.....	14
3. DONNEES HUMAINES	16
III. BILAN DIAGNOSTIC SECTORIEL	18
1. TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE & CROISSANCE.....	18
2. CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	51
3. GOUVERNANCE, INSTITUTION, PAIX ET SECURITE.....	73
IV. PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT DE L'ENTENTE	83
1. PLANIFICATION STRATEGIQUE.....	83
2. PLANIFICATION OPERATIONNELLE : Planification des actions de développement.....	88
V. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION	117
1. MISE EN ŒUVRE DU PAP	117
1. Analyse du Plan d'Actions Prioritaires	117
2. Stratégie de mobilisation des ressources	119
2. SUIVI-EVALUATION DU PLAN.....	120
1. Suivi de la mise en œuvre du plan.....	120
2. 1.1- Le Comité de mise en œuvre.....	120
2. 1.2- Les activités du comité de mise en œuvre	121

3. Evaluation du PIDD.....121

Liste des cartes

Carte 1: Carte de localisation de la région de Ziguinchor.....	13
Carte 2: Carte d'occupation du sol.....	15
Carte 3: Carte du réseau routier.....	48
Carte 4: Carte de la répartition du personnel et des infrastructures dans le préscolaire.....	53
Carte 5: Carte de répartition des hôpitaux et centre de santé par district sanitaire.....	59
Carte 6: Carte des postes de santé et maternités par district sanitaire.....	59
Carte 7: Carte de la situation hydraulique par département.....	67

Liste des tableaux

Tableau 1: Liste des forêts classées de la zone de l'Entente.....	15
Tableau 2: Répartition de la population de la zone de l'Entente par sexe et selon l'âge.....	16
Tableau 3: Répartition du cheptel de la région en 2019.....	22
Tableau 4: Quelques indicateurs épidémiologiques.....	23
Tableau 5: Mouvement intérieur du bétail.....	24
Tableau 6: Evolution des débarquements de la pêche artisanale et leurs valeurs.....	28
Tableau 7: Situation des productions forestières.....	32
Tableau 8: Quantités enregistrées pour l'année 2017.....	33
Tableau 9: les quantités enregistrées pour l'année 2018.....	34
Tableau 10: Quantités enregistrées pour l'année 2019.....	35
Tableau 11: Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers.....	37
Tableau 12: Nombre d'Etablissements Hôteliers et réceptifs dans la Région de Ziguinchor.....	40
Tableau 13: Le nombre de Marchés et de Commerçants.....	43
Tableau 14: Indicateurs du secteur de l'énergie.....	44
Tableau 15: Réalisations concernant le transport terrestre entre 2016 et 2018.....	49
Tableau 16: Effectifs dans le préscolaire.....	51
Tableau 17: Répartition des structures du préscolaire par type.....	52
Tableau 18: Synthèse principaux indicateurs du préscolaire.....	52
Tableau 19 : Synthèse des principaux indicateurs au niveau des cycles élémentaire, moyen et secondaires.....	54
Tableau 20: Situation de l'enseignement supérieur dans la région en 2016.....	55
Tableau 21: Répartition spatiale du dispositif sanitaire.....	58
Tableau 22: Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Ziguinchor selon le type de demande.....	63
Tableau 23: Indicateurs du secteur de l'Hydraulique de 2015 à 2017.....	66
Tableau 24: Répartition spatiale des forages dans la région.....	66
Tableau 25: Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe.....	71
Tableau 26: Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type par Département.....	72
Tableau 27: Statistiques des organisations culturelles de la Région par Département.....	72
Tableau 28: Indicateurs sur le financement des CT.....	76
Tableau 29 : Tableau synthèse du Plan d'Actions Prioritaires (PAP).....	88

Tableau 30 : Synthèse du Plan d'Actions Prioritaires 2020/2024.....	117
---	-----

Liste des graphiques

Graphique 1: Répartition de la population de la région selon le milieu et par sexe.....	17
Graphique 2: Evolution des cultures vivrières (riz, mil et maïs)	19
Graphique 3: Evolution des cultures de rente	19
Graphique 4: Répartition de quelques espèces par département.....	23
Graphique 5: Nombre de pirogues motorisées et non motorisées (2014 et 2018)	28
Graphique 6: Répartition des artisans selon le secteur d'activité.....	38
Graphique 7: Villages non électrifiés par département.....	45
Graphique 8: Répartition des infrastructures sanitaires par District sanitaire.....	58
Graphique 9: Répartition du personnel selon la profession	60
Graphique 10: Répartition spatiale du personnel de santé	61
Graphique 11: Répartitions spatiale et sectorielle des investissements des ONG	78
Graphique 12: Répartition PAP par axe.....	118
Graphique 13: Répartition du PAP par programme	119

Liste des sigles et abréviations

Sigles et acronymes

ACEP : Alliance De Crédit et d'Epargne pour la Production

AGR : Activités Génératrices de Revenus

ANA : Agence Nationale de l'Aquaculture

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

APE : Association des Parents d'Élèves

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Agent de Santé Communautaire

BA : Banque Agricole Ex **CNCAS** : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BHS : Banque de l'Habitat du Sénégal

BIS : Banque Islamique du Sénégal

BOA : Banque Of Africa

BSF : Bourse de Sécurité Familiale

CAF : Classes d'Alphabétisation Fonctionnelles

CBAO : Compagnie Bancaire de l’Afrique de l’Ouest

CCID : Cadre de Concertation Interdépartemental

CEC : Carte Egalité de Chance

CHRZ : Centre Hospitalier Régional de Ziguinchor

CLPA : Conseils Locaux de Pêche Artisanale

CMS : Crédit Mutuel du Sénégal

CMU : Couverture Maladie Universelle

CT : Collectivités Territoriales

CTR : Comité Technique Restreint

DAPSA : Direction de l’Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles

DEFCCS : Direction des Eaux et Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols

DGPPE : Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques

DGPSN : Direction Générale de la Protection Sociale et la Solidarité Nationale

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

DRIAS : Développement du Résilience à l’Insécurité Alimentaire Récurrente au Sénégal

ECB : Ecoles Communautaires de Base

FFAA : Fonds de Financement des Activités Artisanales

GIE Groupement d’Intérêt Economique

GPF Groupement de la Promotion Féminine

IA : Inspection d’Académie

IEC : Information, Education et Communication

IEF : Inspection de l’Enseignement et de la Formation

ICP : Infirmier Chef de Poste

ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

IREF : Inspection Régionale des Eaux et Forets

LOASP : Loi d’Orientation Agro-Sylvo-Pastorale

MAER : Ministère de l’Agriculture et de l’Equipement Rural

MEC: Mutuelles d'Épargne et de Crédit

MEFP : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan

MEPA : Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

OCB : Organisation Communautaire de Base

ODD : Objectifs de Développement Durable

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAI : Plan Annuel d'Investissement

PADEC Programme d'Appui au Développement Économique en Casamance

PADERCA : Projet d'Appui au Développement Rural de la Casamance

PAGL : Programme d'Appui à la Gouvernance Locale

PEPAM : Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industrie

PAOS : Plan d'Affectation et d'Occupation du Sol

PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise

PTI : Plan Triennal d'Investissement

PFNL : Produit Forestier Non Ligneux

PIDD : Plan Interdépartemental de Développement

PNADT : Plan National d'Aménagement et de Développement Territorial

PNAR : Programme National d'Autosuffisance en Riz

PNBC: Parc National de la Basse Casamance

PPDC : Programme Pôle de Développement de la Casamance

PRGTE : Projet de Renforcement de la Gestion des Terres et des Écosystèmes

PSE : Plan Sénégal Emergent

PTF: Partenaires Techniques et Financiers

RGPHAE : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage

RNSE : Rapport National sur la Situation de l'Education

SDE : Sénégalaise des Eaux

SFD : Système Financier Décentralisé

SGBS : Société Générale de Banques au Sénégal

SRELPA : Service Régional de l'Elevage et de la Production Animale

SRP : Service Régional de la Planification

SRT : Service Régional du Tourisme

STD : Service Technique Déconcentre

P2RS : Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel

SODECA : Société d'Embouteillage Casamançaise

SODIZI : Société de Domaine Industriel de Ziguinchor

SONACOS : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal

SRPS : Service Régional de la Prévision et de la Statistique

TEG : Taux Effectif Global

UFR : Unité de Formation et de Recherche

I. INTRODUCTION

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le processus de décentralisation, enclenché au Sénégal depuis 1872, a conduit fondamentalement à trois réformes majeures réalisées respectivement en 1972, 1996 et en 2013.

Celle de 1972 pose « l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées, avec la création des communautés rurales, la promotion de la déconcentration et la régionalisation de la planification ». Celle de 1996, consacre la régionalisation, « dans le souci d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales de même que le transfert de neuf (9) domaines de compétence ».

Malgré les acquis enregistrés en 1972 et 1996, les faiblesses et contraintes notées ont incité l'Etat à envisager la refondation majeure de l'action territoriale en 2013 par l'Acte 3 de la décentralisation. L'objectif général visé par cette réforme est d'« organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ».

Cette nouvelle réforme introduit deux innovations majeures : la première concerne la suppression de la région en tant que collectivité territoriale et l'érection du département en collectivité territoriale ; la deuxième innovation procède de la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes de plein exercice.

Cette réforme intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), qui devient l'instrument et le cadre de référence de la politique de développement du Sénégal pour l'horizon 2035. Ce document devient ainsi l'instrument d'articulation et de mise en cohérence avec le niveau central, des documents de planification économique départementaux et communaux.

Dans ce contexte et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, les présidents des Conseils départementaux de Bignona, Oussouye et Ziguinchor ont décidé de mettre en place une Entente Interdépartementale pour le renforcement des liens de solidarité entre les trois départements. Ils souhaitent, par cet acte, promouvoir l'intercommunalité fondée sur le développement territorial de la région de Ziguinchor et le développement des synergies nécessaires à la prise en charge efficace et efficiente des besoins de leur population.

La convention d'Entente Interdépartementale a été signée le 16 mai 2014 par les trois Présidents de Conseil départemental à la suite des délibérations de leurs conseils respectifs sur le sujet.

Cette entente a pour missions :

- ✓ la valorisation du capital humain interdépartemental de Ziguinchor en construisant i) une capacité de coexistence harmonieuse et mutuellement bénéfique au sein des communautés et entre les communautés et ii) des systèmes de formation professionnelle et de recherche orientés vers le développement de capacités locales d'optimisation durable des ressources naturelles et physiques ;
- ✓ la promotion d'un label Casamance agro-alimentaire et touristique fondé sur les valeurs de culture et de terroir en construisant un environnement des affaires qui ferait connaître les chambres consulaires de la région et les faire reconnaître comme des interlocutrices dignes de confiance ;
- ✓ la valorisation et l'optimisation durable des ressources naturelles ;
- ✓ la poursuite du désenclavement interne et externe de la région.

Pour appuyer l'Entente dans la conduite de ses actions de développement, il a été créé en son sein un Cadre de Concertation Interdépartemental (CCID) qui a pour mission:

- d'appuyer le processus de planification ;
- de participer à l'exécution et au suivi de la planification ;
- de renforcer la communication et la gouvernance territoriale de l'Entente.

Dans le but de mieux conduire ses actions de développement et pour une maîtrise de l'information territoriale, l'Entente a sollicité et obtenu l'appui de l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Ziguinchor pour l'élaboration de son Plan Interdépartemental de Développement (PIDD) dans le cadre du Programme d'Appui à la Gouvernance Locale pour l'amélioration des services de l'état civil dans la région de Ziguinchor (PAGL).

2. OBJECTIFS DU PLAN INTERDEPARTEMENTAL

L'objectif général du PIDD est de doter l'Entente Interdépartementale de Ziguinchor, pour la période 2020-2024 (5 ans), d'un document cadre de référence de ses stratégies et actions pour un développement harmonieux et durable en cohérence avec les documents de référence au niveau

national (PSE, Plan National d'Aménagement et de Développement Territorial (PNADT)) et international (ODD)...

Il s'agit de manière spécifique:

- d'établir la situation de référence ;
- d'élaborer le bilan diagnostic ;
- de procéder à la planification stratégique ;
- de procéder à la planification opérationnelle ;
- de définir les mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

3. METHODOLOGIE

L'élaboration du Plan Interdépartemental de Développement obéit à un processus participatif inclusif et itératif. Elle concerne les domaines de l'économie, de l'environnement, du social mais également de la gouvernance.

Elle se déroule en cinq grandes phases résumées dans le tableau ci-dessous :

ETAPES	OBJECTIFS
PHASE PREPARATOIRE	
Rencontre préalable	<ul style="list-style-type: none"> • Echanger à des fins de mise à niveau et validation de la compréhension des TDR
Diagnostic externe/ cadrage	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter des données socioéconomiques sur chaque département pour en dresser une situation globale de l'Entente ; • Etablir au besoin, un premier zonage.
Atelier de lancement régional	<ul style="list-style-type: none"> • Restituer le cadrage ; • Partager avec les acteurs et valider la méthodologie d'investigation de terrain ainsi que le zonage.
Rencontre avec les acteurs pour la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> • Former les relais à la mise en œuvre d'un diagnostic participatif ; • Doter les acteurs de l'Entente de Ziguinchor de compétences en matière de planification locale ; • Recueil de données quantitatives et qualitatives.
PHASE DIAGNOSTIC	
Ateliers de diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse approfondie des secteurs économiques et sociaux de l'Entente Ziguinchor

participatif	
Diagnostic Institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> Analyser la composition, la structuration, et le fonctionnement de l'Entente et des organisations représentatives des populations
Analyse et traitement des données recueillies	<ul style="list-style-type: none"> Analyser, traiter et présenter sous forme documentaire, les résultats obtenus à partir du diagnostic participatif
Restitution du Diagnostic participatif	<ul style="list-style-type: none"> Restituer les résultats des travaux et recevoir la validation technique du CTR et celle sociale des populations.
PHASE ORIENTATION STRATEGIQUE	
Formulation des orientations de développement de l'Entente Ziguinchor	<ul style="list-style-type: none"> Décliner une vision des acteurs de l'Entente Interdépartementale de Ziguinchor ; Définir des objectifs stratégiques de développement à partir de cette vision Définir les orientations spécifiques Elaborer le Plan d'Actions Prioritaires
PHASE PLANIFICATION OPERATIONNELLE	
Elaboration de plans d'actions opérationnelles et programmation	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer le Plan Triennal d'Investissement (PTI) et le Plan Annuel d'Investissement (PAI) de l'Entente
Elaboration du plan de renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins en renforcement de capacités des acteurs de l'Entente, Proposer un plan de formation
Elaboration du plan de communication	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins en communication des acteurs de l'Entente, Elaborer un plan de communication
PHASE DE VALIDATION	
Restitution du PIDD provisoire	<ul style="list-style-type: none"> Restituer le document de planification au CTR pour une validation technique. Restituer le document de planification aux populations pour une validation sociale.
Adoption et approbation du plan	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser une appropriation du PIDD par l'ensemble des parties prenantes

Interdépartemental de développement	
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION
Mise en œuvre du plan	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les acteurs territoriaux dans la mobilisation de sources de financement potentiel ; - Mobiliser le financement national ; - Rechercher les financements innovants - Rechercher les financements de la coopération décentralisée
Suivi évaluation du plan	Tenir des revues annuelles sur l'exécution du plan

II. PRESENTATION DE LA REGION ADMINISTRATIVE DE ZIGUINCHOR

1. SITUATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

L'Entente Interdépartementale épouse les contours de la région administrative de Ziguinchor. Elle regroupe les départements de Ziguinchor, Bignona et Oussouye.

La région de Ziguinchor, d'une superficie de 7338 km², est limitée à l'Est par la Région de Sédhiou, à l'Ouest par l'Océan Atlantique sur 86 km de côte, au Nord par la République de Gambie et au Sud par la Guinée Bissau. Bénéficiant d'une façade maritime et de l'embouchure du fleuve Casamance, sa position géostratégique fait qu'elle concentre une grande partie des activités économiques de la Casamance.

La Région se situe à 12°33' latitude Nord, 16°16' longitude Ouest, déclinaison magnétique 13°05 et à 19,30 m d'altitude au sud-ouest du pays dans la zone sud guinéenne. Elle est une région chaude et humide, qui peut recevoir en moyenne 1200 mm de pluie par an.

On y distingue trois (03) zones caractéristiques :

- **La zone Nord** qui correspond à une partie du département de Bignona : c'est la zone la moins arrosée avec un climat soudano – guinéen, on y trouve des sols ferrugineux ainsi que des sols ferrallitiques sur lesquelles pousse la savane boisée ;
- **La zone Ouest** qui regroupe une autre partie du département de Bignona et tout le département d'Oussouye : elle est bien arrosée et les sols hydro morphes rencontrés favorisent une végétation de mangrove ;
- **La zone Sud** – ouest qui correspond au département de Ziguinchor, connaît des précipitations très abondantes. On y trouve une forêt avec des espèces très variées, des fromagers et une multitude d'arbres fruitiers.



Carte 1: Carte de localisation de la région de Ziguinchor

2. DONNEES PHYSIQUES

2.1- Le climat

Le climat du territoire de l'Entente est de type tropical, sub-guinéen et se caractérise par une longue saison sèche d'octobre à Mai et une saison hivernale qui s'étale sur quatre mois et demi (de Juin à mi-Octobre). La tendance de la pluviométrie qui était à la baisse (1065mm) en 1997 semble retrouver ces dernières années son niveau normal avec une tendance croissante mais en dents de scie.

En 2009, la moyenne pluviométrique était de 1309,94mm, une hauteur d'eau obtenue en 74 jours en moyenne. La moyenne annuelle des températures se situe à environ 27°C avec une amplitude thermique de 22°C (avril : 37°C – janvier : 20°C). La géomorphologie présente des sols de plateaux et de terrasses (ferralitiques, ferrugineux) des rizières près des estuaires et le long des cours d'eau caractérisés par des sols hydro morphes riches, propices à la riziculture et des sols halomorphes (salins).

2.2- Ressources en eau

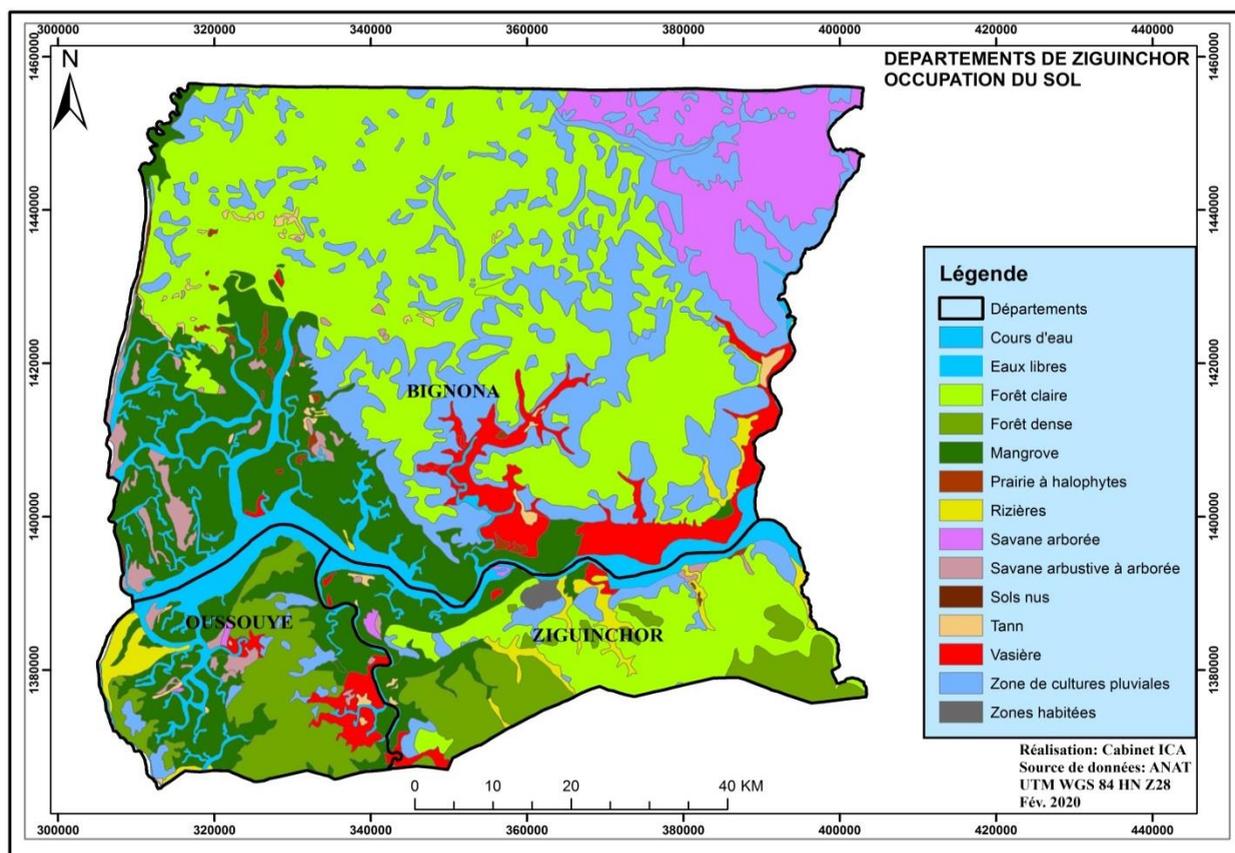
Six grands sous-bassins enserrent la Basse Casamance : Baïla (1645 km²), Bignona (750 km²), Kamobeul (700 km²), Guidel (130 km²) Agnack (133 km²), Soungrougrou (à cheval sur les régions de Ziguinchor et de Sédhiou). Sur le plan hydrologique, on peut noter une réserve considérable constituée de trois formations aquifères :

- La nappe phréatique du terminal continental et des alluvions quaternaires qui affleurent à certains endroits (0-50m)
- La nappe semi-profonde (100-150m) du miocène
- La nappe profonde (300-500m) du mæstrichtien.

2.3- Végétation et faune

La richesse de la végétation fait de Ziguinchor l'une des dernières réserves forestières du pays. Les forêts claires et les savanes très boisées peuplent les zones de plateaux et les terrasses tandis que les mangroves et les palmeraies occupent les terres halomorphes et les sols hydro morphes.

La salinité des zones côtières, de la nappe superficielle des vallées du fleuve Casamance et de ses affluents a été exacerbée par les années de sécheresse. Cependant les précipitations enregistrées ces dernières années ont édulcoré ce taux qui peut tomber jusqu'à 3000mg/l.



Carte 2: Carte d'occupation du sol

Tableau 1: Liste des forêts classées de la zone de l'Entente

Massifs classés	Arrêtés de classement	Superficie (Ha)	Départements	Communes
Bayottes	Arrêté n°2212 du 14/08/37	960	<i>Ziguinchor</i>	Niassy
Bilaze	Arrêté n°118 du 13/01/42	3900	<i>Ziguinchor</i>	Adéane
Bissine	Arrêté n° 2012 du 03/05/48	4900	<i>Ziguinchor</i>	Adéane
Djibélor	Arrêté n°2012 du 03/05/48	142	<i>Ziguinchor</i>	Niaguiss
Bignona	Arrêté n° 126 du 13/01/42	3908,3	<i>Bignona</i>	Coubalan, Niamone et Tenghory
Tobor	Arrêté n° 2441 du 8/10/32	4935	<i>Bignona</i>	Coubalan, Niamone
Diégoune	Arrêté n° 2377 du 9/10/30	1180	<i>Bignona</i>	Diégoune, Tenghory, Balingor
Tendouck	Arrêté n°22/6/3773 du 7/9/39	2300	<i>Bignona</i>	Diégoune, Mangagoulack
Boutolatte	Arrêté n° 1737 du 29	1186	<i>Bignona</i>	Sindian, Tenghory
Kalounayes	Arrêté n° 2807 du 6/10/37	15100	<i>Bignona</i>	Tenghory, Ouonck, Coubalan
Nialor	Arrêté n°577 du 14/12/38	220	<i>Bignona</i>	Tenghory

Caparan	Arrêté n°1604 du 15/5/39	225	<i>Bignona</i>	Suelle, Ténghory
Tendième	Arrêté n° 1313 du 7/4/42	134	<i>Bignona</i>	Ténghory
Koulaye	Arrêté n°117 du 13/1/42	3835	<i>Bignona</i>	Oulompane
Djipakoum	Arrêté n°112 du 13/1/42	2083	<i>Bignona</i>	Oulompane
Kourouck	Arrêté n°119 du 13/1/51	2334	<i>Bignona</i>	Ténghory, Sindian, Oulompane
Kandiadou	Arrêté n°4784 du 23/01/51	4030	<i>Bignona</i>	Oulompane, Sindian
Diouloulou	Arrêté n°4495 du 22/12/42	2000	<i>Bignona</i>	Kataba 1, Diouloulou
Mangroves	Arrêté n°3433 du 12/11/45	30000	<i>Bignona</i>	Djignaki
Narangs	Arrêté n°2669 du 10/07/47	20820	<i>Bignona</i>	Kataba 1
Essom	Arrêté n° 2670 du 11/07/47	5200	<i>Bignona</i>	Djibidione
Suel Kendieng	Arrêté n°1979 du 20/03/50	809	<i>Bignona</i>	Suelle
Kalissaye	Arrêté n° 78809 du 28/07/71	16	<i>Bignona</i>	Kafountine
Santhiaba Manjack (P.N.B.C)	Arrêté n° 73339 du 10/04/70	5000	<i>Oussouye</i>	Santhiaba Manjack, Oukout
Boukitingo	Arrêté n°4600 du 13/03/51	700	<i>Oussouye</i>	Oukout
Oukout	Arrêté n° 4606 du 14/08/51	360	<i>Oussouye</i>	Oukout
Diakène	Arrêté n° 4786 du 23/08/51	235	<i>Oussouye</i>	Oukout
Kahème	Arrêté n°4743 du 10/10/50	94	<i>Oussouye</i>	Mlomp
Guimone	Arrêté n° 4788 du 23/08/51	80	<i>Oussouye</i>	Mlomp

Source : IREF Ziguinchor, 2019

3. DONNEES HUMAINES

L'Entente est un œcoumène habité par une mosaïque de groupements humains composée en majorité de Diola, suivi d'une minorité de Manding, Peul, Mancagne, Pépel, Manjaque, Balante, Baïnounck, Sérère, Wolof. La religion est à dominance musulmane.

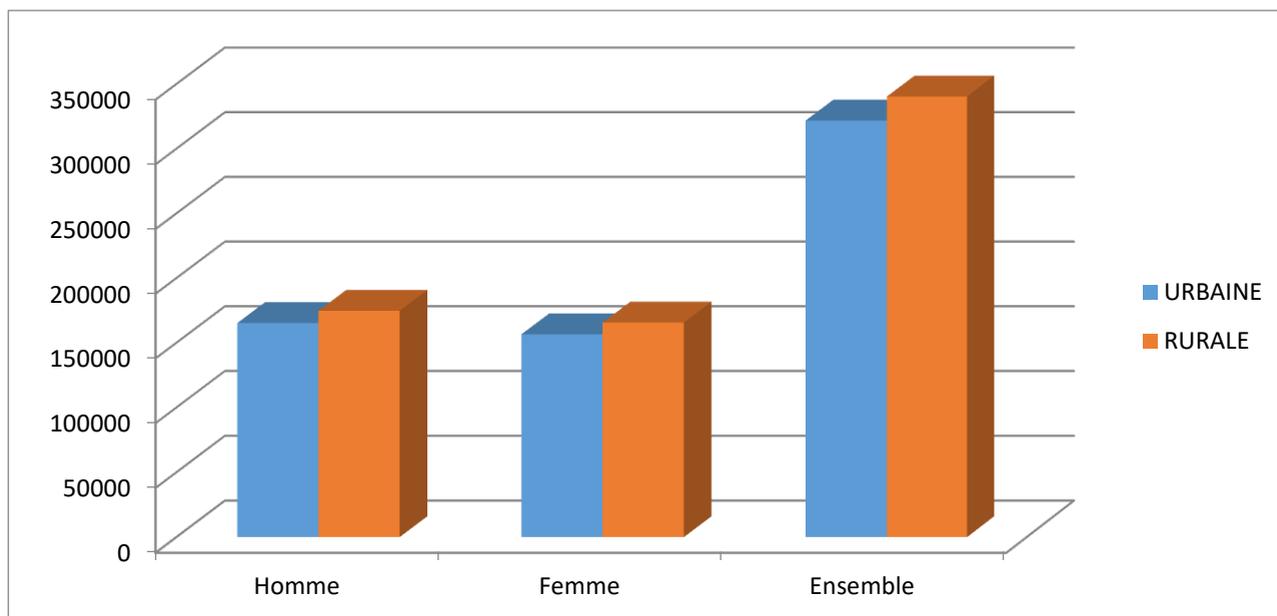
Tableau 2: Répartition de la population de la zone de l'Entente par sexe et selon l'âge

Groupe d'âges	0-4 ans	5-9ans	10-14 ans	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75-79	80 et+	TOTAL
Hommes	56594	35223	38317	39776	35269	26486	21394	16985	13796	11014	9053	7601	6015	4310	3078	2053	2269	329233
Femmes	54997	34056	35069	34821	30516	22977	18862	15617	13219	11255	9665	8323	6911	5452	4093	2838	3349	312020
Ensemble	111591	69279	73386	74597	65785	49463	40256	32602	27015	22269	18718	15924	12926	9762	7171	4891	5618	641253

Source : Projections démographiques RGPHAE 2013 (Population du Sénégal en 2018/MEFP/ANSD- février 2019)

Selon les données de l'ANSD, la population de l'Entente est estimée à 641 253 habitants. Les femmes représentent 48,65% de cette population soit 312 020 personnes. Près de 69% de cette population a moins de 30 ans. Par ailleurs, la population rurale domine celle urbaine aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Graphique 1: Répartition de la population de la région selon le milieu et par sexe



Source : Projections démographiques RGPHAE 2013 (Population du Sénégal en 2018/MEFP/ANSD- février 2019)

III. BILAN DIAGNOSTIC SECTORIEL

1. TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE & CROISSANCE

1.1.Sous-secteurs productifs

1.1.1 L'agriculture

L'agriculture demeure le principal domaine d'activité des populations du fait des conditions climatiques favorables à sa pratique. En effet, la région de Ziguinchor bénéficie d'une pluviométrie relativement bonne avec une moyenne de 1200 mm par an et d'une variété des sols aptes à la riziculture, au maraîchage et à l'arboriculture.

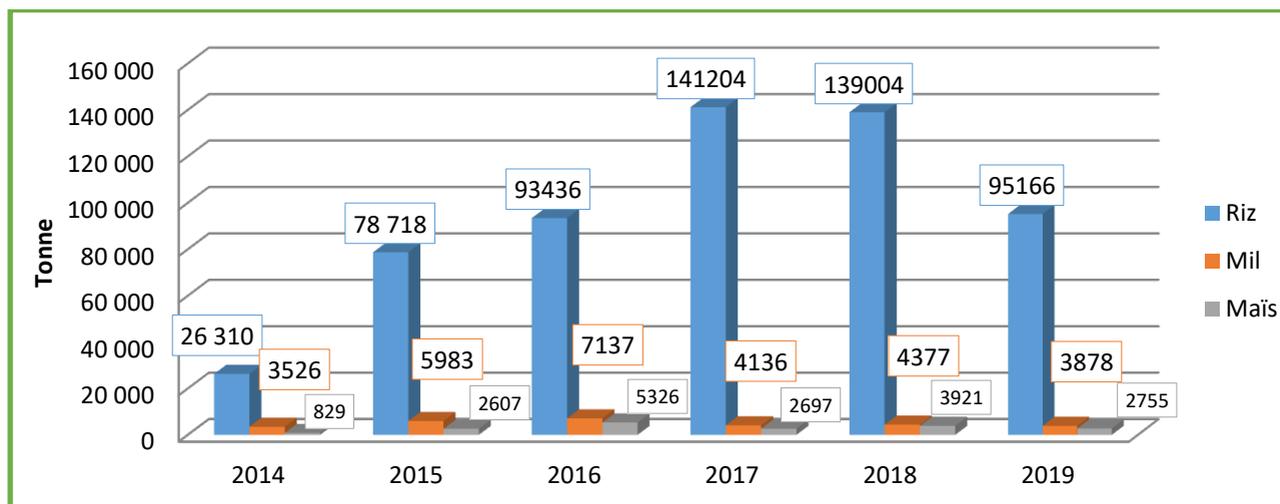
En plus de la culture céréalière, les populations pratiquent aussi le maraîchage, principalement les femmes qui aménagent des vergers. La production est soit destinée à l'autoconsommation soit vendue sur le marché local. De même les activités de plantation de fruits et d'anacardiens sont importantes et constituent une source de revenus non négligeables pour les populations.

Cependant, depuis quelques années, certaines contraintes plombent le développement de l'agriculture. Il s'agit notamment de la forte salinisation des terres agricoles, du faible niveau d'équipement des producteurs en matériels agricoles, de la non maîtrise de l'eau, de l'insuffisance dans la diversification des produits et du caractère rudimentaire de l'outil de production.

Dans certaines localités du département d'Oussouye, comme la commune de Diembering, l'activité touristique a grandement réduit les espaces cultivables mais également la main d'œuvre dans les champs rizicoles.

Malgré tout, l'agriculture qui occupe la majorité de la population active, reste avec le tourisme les moteurs du développement de la région. Des productions importantes ont été obtenues ces deux dernières années grâce aux investissements conséquents de l'Etat à travers le PRACAS, l'ANCAR, etc. ; mais également d'autres programmes intégrés structurants que sont : le PNAR, le PADERCA, le PPDC, le P2RS, par la mise en place de matériels agricoles et de semences de qualité, encadrement efficient....

Graphique 2: Evolution des cultures vivrières (riz, mil et maïs)

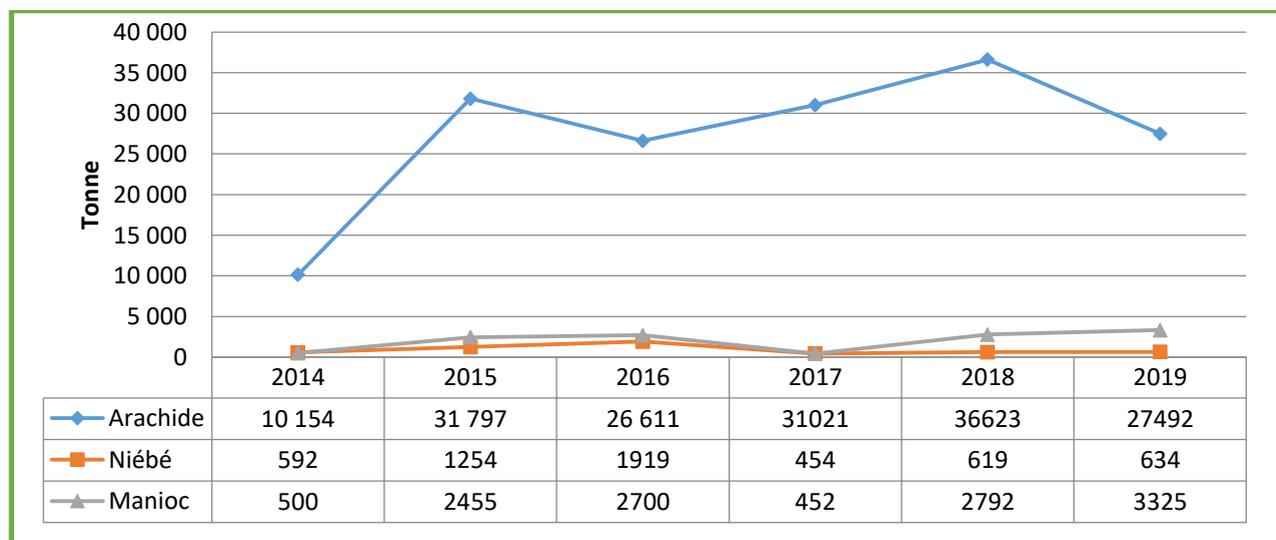


Source : DAPSA/MAER et DRDR/ZIG

Concernant les quantités produites, celle du riz reste la plus élevée grâce à l'importance des surfaces emblavées, la bonne maîtrise des techniques culturales basées sur une longue tradition de riziculture et l'adoption du système de riziculture intensive.

Malgré les hausses considérables enregistrées depuis 2014, les superficies et les productions de riz ont baissé en 2019, respectivement de 23% et de 46% par rapport à l'année 2018. En effet, la superficie est passée de 44 900ha à 28 400ha et la production de 139 004 tonnes à 95 166 tonnes entre 2018 et 2019. La plus forte baisse de cette production est enregistrée dans le département de Bignona avec un écart de 16 543 tonnes. Ce même constat est valable pour les autres produits agricoles.

Graphique 3: Evolution des cultures de rente



Source : DAPSA/MAER et DRDR/ZIG

L'arachide vient en deuxième position dans la zone de l'Entente. Sa production a fortement oscillé ces six dernières années : 10 154 tonnes en 2014, puis un rebond en 2015 avec 31797 tonnes, un léger fléchissement en 2016 avec 26 611 tonnes, une légère hausse en 2017 et 2018 avec respectivement 31 021 tonnes et 36 623 tonnes, avant de connaître une baisse de 9 131 tonnes en 2019 par rapport à l'année 2018. Cette régression est due au retard de la pluviométrie. En outre, la production est largement plus élevée dans le département de Bignona de 2017 en 2019 (respectivement 20001 t et 21600 t), avec de faibles variations des rendements et des espaces cultivables (respectivement 15384 ha et 18000 ha).

Le maïs, le mil, la patate, le niébé, la pastèque sont cultivés mais à une faible proportion. Cette tendance est également observée dans l'horticulture qui de plus en plus s'impose comme alternative aux cultures de rente (production d'oignons, de pomme de terres ...).

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
✓ Perte des espaces rizicoles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Salinisation et acidifications des terres ✓ Erosion des sols ✓ Ensablement des vallées ✓ Baisse de la pluviométrie 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Baisse des rendements et de la production ✓ Abandon des terres 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagement des vallées pour booster la riziculture ✓ Exigence des amendements organiques et calciques en fumure de fonds des sols ✓ Réhabilitation du barrage de Guidel ✓ Réalisation des digues anti-sels ✓ Construction des digues de retenu ;
✓ Pauvreté des sols	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de fertilisation des sols ✓ Déboisement des berges des vallées ✓ Déforestation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Abandon des terres ✓ Baisse des rendements et faible production 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fertilisation organique et minérale des sols ✓ Aménagement des forêts ✓ Sensibilisation des acteurs ✓ Reboisement d'espèces fertilisantes telles que <i>Faidherbia albida</i> (kad)
✓ Utilisation des instruments et outils traditionnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de moyens financiers ✓ Insuffisance d'aménagement des terres ✓ Cherté des équipements modernes ✓ Manque d'information et de formation des producteurs ✓ Caractères rudimentaires de l'outillage agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accentuation de la pauvreté ✓ Exode rurale 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mécanisation ✓ Renforcement de capacités des acteurs ✓ Remembrement progressif des terres rizicoles
✓ Inaccessibilité de certaines terres cultivables	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence de mines ✓ Problème de sécurité ✓ Eloignement des zones de production 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Abandon des terres 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation pour la paix ✓ Déminage des terres. ✓ Aménagement des pistes de production
✓ Baisse de la production agricole liée à	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Forte incidence des ravageurs et maladies des cultures aux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction quantitative et qualitative de la 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place une bonne stratégie de surveillance phytosanitaire basée sur une lutte intégrée contre les principaux

la forte pression parasitaire	champs	production agricole	ennemis des cultures <ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans cette démarche où on veut mieux protéger les consommateurs et l'environnement, il faut favoriser les méthodes génétiques, biologiques et les pesticides des synthèses moins toxiques telles que les biopesticides et les pyréthrinés de synthèse...
✓ Insuffisance d'infrastructures de stockage et de transformation des productions fruitières	✓ Manque de moyens financiers	✓ Pourrissement de la production	✓ Mise en place d'infrastructures de stockage et de transformation des productions
✓ Production fruitière et maraichère peu diversifiée	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des pratiques culturales et une planification de l'activité productive non encore maîtrisées par beaucoup de maraichers et de planteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse des rendements ✓ Inondation du marché par un même produit ✓ Importation de certains fruits et légumes ✓ Malnutrition 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diversification de la production maraichère ✓ Mise à la disposition des producteurs de semences diversifiées et certifiées ✓ Mise en place un volet de recherche développement continu où l'ISRA, la DRDR et l'ANCAR vont tester en permanence les performances de toute éventuelle innovation technologique avant vulgarisation à grande échelle
✓ Les difficultés liées à la maîtrise de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance d'infrastructures hydrauliques ✓ Une agriculture essentiellement tributaire d'une pluviométrie de plus en plus perturbée par le dérèglement climatique 	✓ Faiblesse de la productivité agricole	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Installation et/ou réhabilitation d'infrastructures hydroagricoles telles les barrages, les digues anti sel et de retenue d'eau, les ouvrages de régulation hydrique, les systèmes de drainage etc. ✓ Favorisation dans les fermes agricoles, l'installation de mini forages et des puits modernes avec points filtrants, un réseau de bassins avec un système d'exhaure solaire et autres accessoires selon la demande des producteurs ✓ Sensibilisation et formation continues sur les bonnes pratiques agricoles
✓ Financement agricoles et rurales des différents segments des filières prioritaires	✓ Difficultés d'accès rapide au financement pour beaucoup d'agriculteurs au niveau des institutions de financement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence réelle de risques dans l'atteinte des objectifs de production pour l'agriculteur en miniature d'une part et pour l'Etat au plan macroéconomique par ricochet d'autre part 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avec la supervision rapprochée des structures techniques du MAER et des institutions financières, faciliter aux meilleurs agriculteurs éligibles un financement rapide de leur besoin en investissement et leur BFR. Idem pour les transformateurs et les vendeurs des produits agricoles. ✓ Alléger les conditions de financement en baissant les taux de financement, le taux effectif global (TEG), allonger la durée (+ 5ans) en tenant compte des cycles de productions arboricoles etc..
✓ Divagation du bétail	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence de zone de parcours du bétail ✓ Parcage tardif du bétail ✓ Manque de suivi des règlements traditionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Semis tardifs ✓ Destruction des cultures ✓ Conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre la loi d'orientation agro sylvo pastorale (LOASP) ✓ Aménagement des zones de parcours de bétails ✓ Sensibilisation et concertations entre acteurs ✓ Mise en place des comités de suivi

		✓ Abandon des cultures	✓ Réhabilitation des marres et aménagement des bassins de rétention
✓ Manque d'organisation des filières	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non maîtrise des filières ✓ Manque de professionnalisme des acteurs ✓ Manque de moyens pour développer les filières 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficulté d'exportation des filières porteuses ✓ Non maîtrise du marché local 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation des filières avec des unités de transformation locales ✓ Facilitation davantage la mise en place rapide des sociétés coopératives telles que définie par la loi l'OHADA dont le décret d'application existe depuis 2016
✓ Accès difficile aux intrants : semences, engrais et pesticides	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Baisse des rendements 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Facilitation de l'accès aux intrants ✓ Renforcement de capacités des acteurs aux techniques de compostage et à l'usage de produits alternatifs disponibles ; ✓ Maintenir encore la subvention de l'Etat sur les intrants agricoles tout en renforçant la traçabilité ;
✓ Faiblesse de la maîtrise des techniques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible niveau de formation ✓ Pesanteurs socioculturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rendements faibles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcement du niveau de technicité des acteurs par séances de formation pratique aux champs ✓ Renforcer le conseil agricole et rural ✓ Consolider les fermes agricoles existantes

1.1.2 L'élevage

La zone de l'Entente dispose de potentialités agro-sylvo-pastorales favorables au développement des productions animales et apicoles sur toute son étendue. L'Elevage occupe une place importante dans l'économie de la zone, cependant, il est encore de type extensif.

Les espèces élevées de façon traditionnelle sont les chèvres, les volailles, les moutons et les porcs. Cependant dans certains villages, l'élevage des gros ruminants a disparu.

L'élevage est confronté à beaucoup de problèmes liés entre autres à la crise armée et au vol de bétail. En sus, le manque de produits vétérinaires, d'abreuvoirs fonctionnels et l'insuffisance en encadrement technique des éleveurs sont notés.

Tableau 3: Répartition du cheptel de la région en 2019

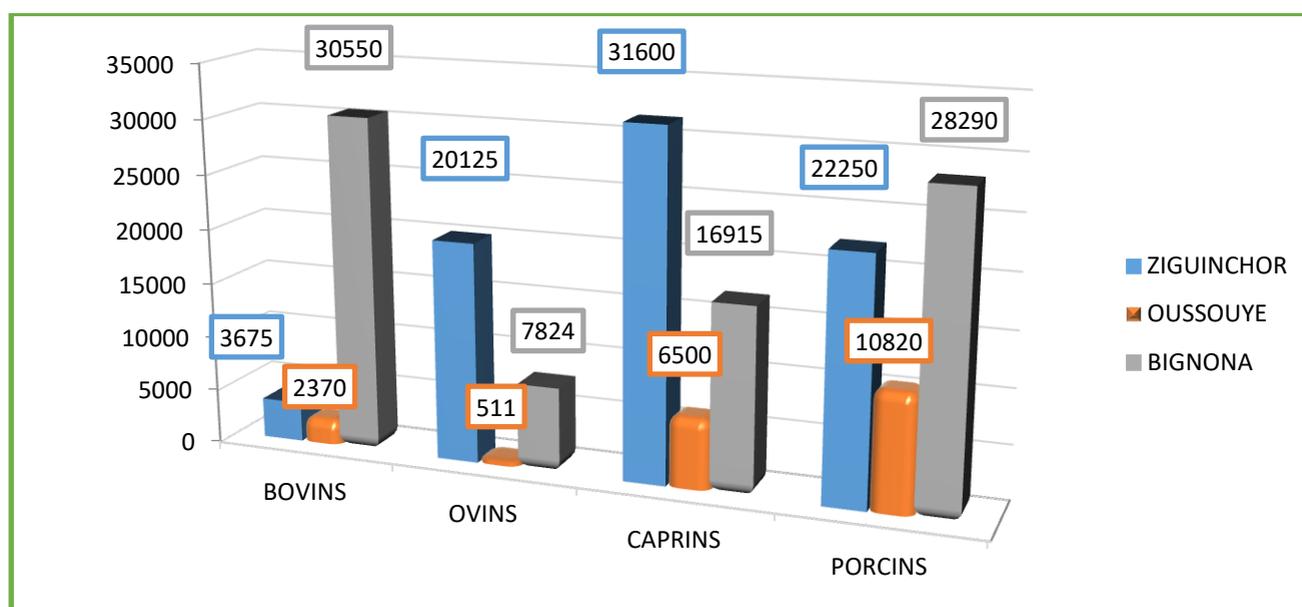
DEPARTEMENT	ESPECES						
	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASSINS	PORCINS	VOLAILLE
ZIGUINCHOR	3675	20125	31600	0	223	22250	47900
OUSSOUYE	2370	511	6500	0	18	10820	37100
BIGNONA	30550	7824	16915	55	277	28290	90950
TOTAL	36595	28460	55015	55	518	61360	175950

Source : SRELPA Ziguinchor, 2019

Ce tableau révèle une prédominance des **volailles** avec 175950 têtes en 2019. Le cheptel porcin dont la viande est très consommée dans la région du fait de la présence d'une forte communauté Catholique et païenne. Le cheptel de porc a enregistré en 2019 la deuxième plus forte tête avec 61360 espèces.

Cependant, l'élevage porcin est handicapé par la Peste Porcine Africaine (PPA) qui ravage le cheptel. Le petit bétail est bien représenté avec 55015 caprins, 36595 bovins et 28460 bovins dans la zone de l'entente. L'espèce équine, quant à elle, est faiblement représentée.

Graphique 4: Répartition de quelques espèces par département



Source : ICA/SRELPA, 2019

Le graphique ci-dessus laisse apparaître une répartition inégale du cheptel. Les espèces bovines et porcines sont plus nombreuses dans le département de Bignona. Alors que les ovins et caprins sont plus présents dans le département de Ziguinchor. Contrairement au département d'Oussouye où on constate les plus faibles taux du cheptel dénombré dans la région.

Tableau 4: Quelques indicateurs épidémiologiques

Pathologies prioritaires surveillées	Nombre de Morts	Nombre de Malades	Létalité (%)
Maladies de Newcastle	1048	1448	72%
Maladie de Gumboro	409	1336	31%
Peste des Petits Ruminants (PPR)	66	299	22%
Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine (DNCB)	5	34	15%

Péripleumonie Contagieuse Bovine (PPCB)	40	58	69%
Pasteurellose des petits ruminants	48	195	25%
Charbon bactérien	2	15	13%
Rage	7	7	100%
PPA (Peste Porcine Africaine)	81	94	86%

Source : SRELPA Ziguinchor, 2018

Les tendances des maladies prioritaires mesurées par l'indicateur de létalité démontrent une faiblesse de la Morbidité et de la mortalité pour certaines pathologies (DNCB, Charbon bactérien, etc. Cette situation pourrait s'expliquer par l'efficacité des mesures prises. Cependant, pour les autres maladies telles la rage, la MN, la PPCB et la PPA, leur létalité importante pourrait s'expliquer par la gravité des affections. L'amélioration de la notification des cas avec le système national de surveillance épidémiologique des maladies et événements sanitaires renforce la connaissance sur ces pathologies.

Tableau 5: Mouvement intérieur du bétail

Espèces							
Départements	Porcine	caprine	avicole	Bovine	Ovine	Asine	Equine
Entrées							
Bignona	4000	6200	32000	3200	6100	100	10
Oussouye	27	33	17000	570	181	0	0
Ziguinchor	10000	8500	145000	6500	7000	120	0
Total	14027	14733	194000	10270	13281	220	10
Sorties							
Bignona	200	412	1500	66	96	0	0
Oussouye	18	61	800	13	35	0	0
Ziguinchor	1500	913	10900	50	229	0	0
Total	1718	1386	13200	129	360	0	0

Source : SRELPA Ziguinchor, 2018

Au total 5035 petits ruminants ont été importés en 2018, ce qui représente 21 % des entrées au niveau de la région. L'essentiel des importations provient du Mali avec le désenclavement intérieur. Les promoteurs économiques de la Mauritanie recensés ont été réguliers depuis une dizaine d'opérations tabaski dans la zone de l'Entente.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
✓ Alimentation et abreuvement difficiles du bétail en saison sèche	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance de puits pastoraux ✓ Tarrisement prématuré des marres/vallées ✓ Fourrage rare et pas d'aliments 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Perte de bétail par déshydratation Souffrance du bétail ✓ Faible productivité du Cheptel 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fonçage de puits pastoraux ✓ Curage des marres ✓ Formation en techniques de production et de conservation du fourrage ✓ Développement de l'élevage intensif ✓ Stabulation du bétail
✓ Manque de parcours de bétails	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non délimitation des zones de pâturage ✓ Manque de PAOS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conflits entre agriculteurs et éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagement de parcours et zone de pâturage du bétail ✓ Elaboration de PAOS
✓ Problème de suivi vétérinaire du Cheptel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inexistence de parcs de vaccination ✓ Insuffisance d'agents vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prolifération des maladies et mortalité récurrentes du bétail 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation des agents auxiliaires de l'Elevage ✓ Construction de parcs de vaccination et tenu de séances de dépistage ✓ Affectation des agents vétérinaires dans les communes ✓ Facilitation à l'accessibilité aux Subvention de médicaments
✓ Abattage clandestin	Insuffisance d'aires d'abattage (abattoirs)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de données officielles sur le bétail et difficultés d'estimation de l'apport économique du secteur ✓ Risques sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction d'aires d'abattage dans chaque commune
✓ Mode traditionnel d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de formation des éleveurs 	Elevage peu productif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduction d'espèces améliorées, à fort rendement ✓ Formation des éleveurs
✓ vol de bétails	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion traditionnelle du bétail ✓ Insécurité dans la zone 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conflits internes ✓ Pauvreté des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Marquage/contrôle de la circulation du bétail ✓ Création de foirail ✓ Souscription à l'assurance du bétail
✓ Faible diversification des espèces	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de formation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible rendement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduction d'espèces améliorées, à fort rendement ✓ Développer d'autres types d'élevage comme l'apiculture ✓ Luter biologique et chimique contre la mouche Tzé tzé ✓ Amélioration du patrimoine génétique des races locales (insémination artificielle)

1.1.3 La pêche

La pêche est l'une des composantes essentielles du développement économique des zones de l'entente. Elle contribue largement à la lutte contre le chômage, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la réduction de la pauvreté par l'augmentation des revenus.

Deux types de pêche sont pratiqués dans la région : la pêche artisanale et celle commerciale.

La pêche artisanale de subsistance dans le bassin du fleuve Casamance est l'un des sous-secteurs les plus importants de la région. Elle est la principale source de revenus, d'emploi et de moyens de subsistance pour les communautés vivant à proximité du fleuve et les villages situés à l'intérieur des terres (IDEE, 2010 ; in RHDHV, 2015). Selon les estimations du Service Régional des Pêches et de la Surveillance, près de 70 000 personnes vivent du secteur de la pêche et près de 54 000 tonnes de poisson et de fruits de mer sont pêchés dans la Région. Près de 14 % de la prise totale concerne des espèces attrapées dans l'estuaire. La valeur de toutes les espèces pêchées dans la région de Ziguinchor était, selon les estimations, de 4 730 518 500 F CFA et près de 90 villages dépendent de cette activité (Blue You et IDEE 2007 ; in RHDHV, 2015).

La pêche artisanale commerciale tire profit de la grande diversité des organismes marins dont les poissons, crustacés et mollusques très abondants dans le vaste plateau continental. Ce plateau continental bénéficie de la remontée d'eau (**upwelling**, en anglais), un phénomène océanographique qui se produit lorsque de forts vents marins (généralement des vents saisonniers) poussent l'eau de surface des océans laissant ainsi un vide où peuvent remonter les eaux de fond, plus froides, et avec elles une quantité importante de nutriments dont se nourrissent les ressources halieutiques.

Les débarquements des produits de pêche se font à Ziguinchor, à Elinkine, Diogué, mais aussi au Cap -Skirring.

La production moyenne annuelle a atteint, en l'an 2018, 67 490 972 kg pour une Valeur commerciale estimée à 32 140 153 922 F CFA.

Depuis l'embouchure du Cap Saint-Georges, les espèces estuariennes d'origine marine comme le poisson-chat, le barracuda, l'alose bonga et le mullet se trouve en abondance. **Le tilapia**, qui peut survivre à des gradients élevés de salinité, se retrouve tout au long du fleuve et, avec le mullet, il fait partie des principales espèces pêchées entre Ziguinchor et le Cap Saint-Georges.

Les espèces de sardinelles constituent la majeure partie des débarquements des petits poissons pélagiques dans la Région. Elles sont capturées par de grandes pirogues manœuvrées par les pêcheurs migrants du Saloum, Joal, Mbour et de Saint-Louis. Les sardinelles contribuent largement à assurer la sécurité alimentaire des populations rurales étant donné leur prix peu élevé.

Les espèces de soles et de crevettes sont capturées dans les eaux sénégalaises au large de Kafountine et du Cap-Skiring ainsi que dans les eaux de la Guinée-Bissau en raison d'un Accord de pêche signé entre le Sénégal et la Guinée-Bissau. La majorité de ces espèces est transformée avant d'être exportée.

Les requins et notamment les élamobranches (requins et raies) sont victimes de la pêche intensive par la communauté ghanéenne basée à Diogué, Elinkine et Kafountine.

Les huîtres de palétuviers (*Crassostrea gasar*) se trouvent dans le fleuve Casamance, sur les racines de rhizophoras des forêts de palétuviers. Les huîtres de palétuviers ont été récoltées pendant de nombreuses années dans la Région, comme en témoignent les amas de coquillages retrouvés dans les bolongs.

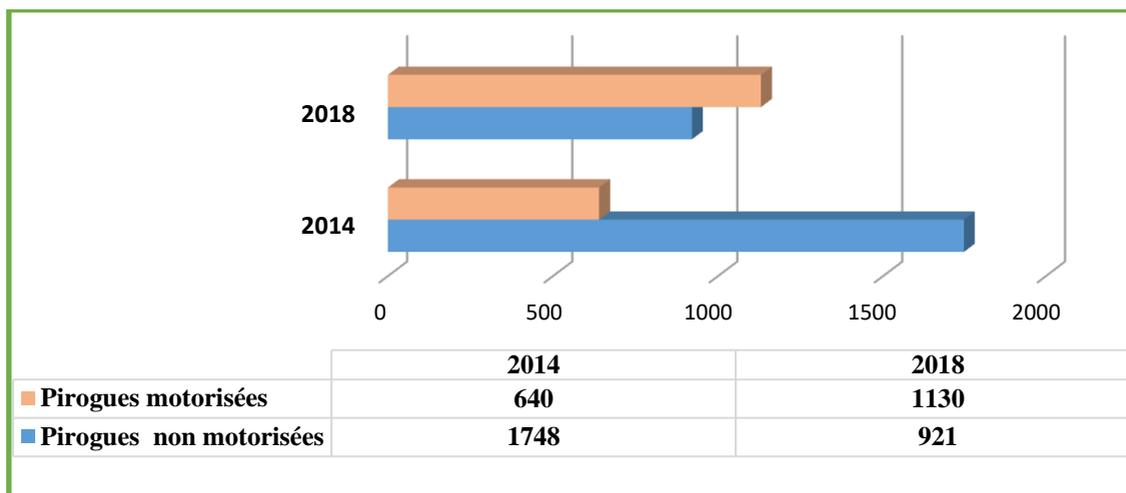
La récolte des huîtres est généralement réalisée par les femmes. Toutefois, l'ostréiculture n'est pas toujours effectuée de manière durable car, lors de la récolte, les racines des palétuviers sont sectionnées. La perte de ces racines entraîne la destruction des palétuviers, réduit la zone d'habitat et accroît le taux de mortalité des jeunes espèces de poissons qui y vivent en refuge. Les huîtres sont en général récoltées au cours de la première moitié de l'année. Dans une volonté de développer la production commerciale des huîtres, divers projets ont été mis en œuvre dans la Région dans le but de mettre au point des techniques de récolte, d'ensemencement et de croissance des naissains d'huîtres. Les groupements de femmes et, plus particulièrement, la Fédération Régionale de Soutien aux Femmes, participent à cette activité relativement nouvelle et des blocs d'huîtres ont été établis à Tobor, Etama, Essaout, Niaguis et Baghagha. Plusieurs études ont confirmé l'existence de marchés potentiels, plus particulièrement dans le secteur hôtelier. Toutefois, l'insuffisance des bassins de dégorgement ne permet pas de garantir la sécurité sanitaire en consommant des huîtres peu cuites ou crues.

La pêche commerciale est pratiquée dans quatre principales zones, à savoir :

- L'embouchure du fleuve Casamance et au large de l'Île de Diogué ; il s'agit d'une zone formée par la confluence du fleuve avec l'Océan atlantique ;
- Le fleuve Casamance et les mangroves ;
- De la zone au large de Cap-Skiring à Boudiédète ;
- La zone au large de Kafountine, zone principale de pêche des sardinelles.

L'Armement pour la pêche est constitué de pirogues et d'engins de pêche.

Graphique 5: Nombre de pirogues motorisées et non motorisées (2014 et 2018)



Sources : SRPS / Cabinet ICA, 2019

Le parc piroguier est constitué de pirogues motorisées ou non motorisées. Au total, 640 pirogues motorisées et 1748 pirogues non motorisées ont été dénombrées en 2014 (RHDHV, 2015). En 2018, le parc piroguier a été estimé à 2051 unités de pêche opérationnelles, dont 1130 pirogues motorisées et 921 pirogues non motorisées ; soit un rapport de motorisation égal à 55 %.

Tableau 6: Evolution des débarquements de la pêche artisanale et leurs valeurs

Productions	Années				
	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Débarquements de la pêche artisanale (kg)</i>	64 809,866	69 372,722	64 429,959	67 490,972	67 202,867
<i>Valeur (FCF)</i>	20 373 601 774	21 030 282 155	24 09 3281 224	32 140 153 922	27 895 421 620

Source : Service régional des pêches et de la Surveillance de Ziguinchor, décembre 2019

L'augmentation des débarquements entre 2015 et 2016 résulte des investissements conséquents de l'Etat dans le secteur. On assiste ainsi à une augmentation du nombre de pirogues et d'engins de pêche d'une part et, d'autre part, à un mouvement intense des pêcheurs en provenance du Nord du pays. Cela est dû aussi à une meilleure proposition des prix pour pousser ainsi les pêcheurs à s'attacher à l'activité. Il s'y ajoute la maîtrise des techniques de pêche et leur évolution.

La baisse des débarquements en 2017 est liée aux nombreux arrêts de pêche, dus au respect des alertes de la Météo sur l'état de la mer très fréquemment agitée, à l'absence de licences de pêche en Guinée-Bissau et à l'absence des grands bancs de petits poissons pélagiques dans les eaux sous juridiction du Sénégal. A partir de 2018, les débarquements ont enregistré une augmentation de

3 061,013 kg par rapport à l'année 2017. Toutefois, Il est important de signaler, pour l'année 2019, que les données des débarquements du mois de décembre n'étaient pas disponibles pendant les enquêtes.

Concernant **le sous-secteur de l'aquaculture**, la région de Ziguinchor possède des atouts majeurs et regorge d'énormes potentialités. Parmi les atouts, on peut citer l'ancrage d'une pisciculture traditionnelle très ancienne pratiquée par les populations locales dans les bassins rizicoles, ce qui facilite et rend naturelle la vulgarisation et l'introduction de techniques modernes. Aussi les habitudes alimentaires de la population sont fortement associées à la consommation du poisson ce qui offre des perspectives réelles de marchés pour l'écoulement des productions.

La région est traversée par le fleuve Casamance qui est pourvu d'un vaste estuaire de 220 km qui constitue une source d'eau indispensable pour le développement d'une aquaculture durable. Ce potentiel inclut les vastes étendus de tannes recensées dans la zone de l'entente pour le développement de la pêche semi intensive de crevettes.

Selon les données provenant du Responsable de l'Antenne sud de l'aquaculture, la production aquacole est sur une trajectoire ascendante, passant de 1,75 tonnes en 2017, à 17,65 tonnes en 2018 et atteint 22 tonnes en 2019. Ceci est dû à une meilleure disponibilité des intrants et au renforcement du personnel d'encadrement.

Cependant, les contraintes qui limitent le développement de l'aquaculture dans la zone de l'Entente sont globalement les mêmes à l'échelle nationale. Il s'agit notamment de :

- la cherté des coûts d'investissement (aménagement, fonds de roulement) ;
- l'inaccessibilité à des intrants de qualité et en quantité suffisante (alevins et aliment) ;
- la faible implication du secteur privé
- du manque de recherche appliquée pour la sélection des variétés performantes,
- la diversification des espèces élevées ;
- l'absence de ligne de crédit et de mesures incitatives spécifiques à l'aquaculture et d'unité de fabrication d'aliments.

Pour faire face à ces entraves, de nombreux projets et programmes (P2RS, PRGTE, DRIAS...) évoluant dans la région s'intéressent de plus en plus à l'aquaculture et appuient les communautés pour l'aménagement des infrastructures, l'acquisition des intrants et la formation des acteurs. Ce qui permettra à moyen terme d'asseoir un noyau sur lequel vont s'appuyer les

promoteurs privés pour développer une industrie locale de production de poisson de consommation pour le marché local et pour l'exportation.

Afin d'accroître et mieux valoriser les productions tout en préservant durablement l'écosystème, il est indispensable de booster ce sous-secteur par :

- le relèvement des infrastructures ;
- la redynamisation par des appuis techniques et financiers ;
- le renforcement de la station piscicole de l'ANA pour qu'elle soit en mesure de produire des alevins de qualité et en quantité ;
- la création d'unités locales de fabrication d'aliments.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
✓ Manque d'infrastructures et d'équipements	✓ Manque de moyens financiers	✓ Baisse des volumes des captures	✓ Facilitation de l'accès au crédit et aux équipements (pirogues motorisés, matériels) ✓ Renforcement des investissements de l'Etat (centre de surveillance et quai de pêche moderne)
✓ Baisse de la production des produits halieutiques	✓ Surexploitation et pillage des ressources et non-respect de la réglementation (maille des filets) ✓ Non-respect du repos biologique ✓ Non diversification des techniques de pêche	✓ Raréfaction et coûts élevés des ressources pour les populations et l'industrie de la pêche ✓ Problèmes de renouvellement des ressources	✓ Sensibilisation et renforcement des surveillances des zones protégées ✓ Organisation et Renforcement de capacités des acteurs ✓ Développement de l'aquaculture comme alternative au faible renouvellement des ressources ✓ Promouvoir la pêche artisanale ✓ Accompagner les CLPA
✓ Problème de conservation des captures	✓ Insuffisance d'infrastructures et d'équipements adéquats ✓ Manque d'unité de conservation dans la plupart des zones	✓ Risques récurrents de pourrissement des produits	✓ Renforcer les infrastructures d'appui au secteur (Unités frigorifiques de conservation et de production de glace)
✓ Insuffisance de claies de séchage modernes et d'équipement adéquat de fumage	✓ Surpeuplement des acteurs dans les zones de débarquement ✓ Vétusté des aires de séchage d'Elinkine et de Cap Skirring	✓ Transformation locale relativement faible ✓ Conditions d'hygiène déplorables	✓ Vulgarisation des claies de séchage au solaire et préserver ainsi une bonne partie des ressources forestières ✓ Amélioration des conditions de fumage

1.1.4 La foresterie

La région de Ziguinchor renferme d'importantes ressources forestières constituées de vingt-huit (28) forêts classées, d'une réserve ornithologique et d'un parc national, pour une superficie totale classée de 116 702.3 ha et un domaine protégé qui s'étend sur une superficie de 346 359,6 ha.

Au total, la superficie des formations forestières naturelles au niveau de la région s'élève à 463 164,9 ha. Ce qui représente un taux de couverture de 63% du territoire régional. Par rapport à la superficie de la région, le taux de classement est de 15,9%. Cependant, si l'on se réfère à la superficie des formations naturelles, le taux de classement monte à 25,2%.

L'exploitation des produits forestiers ligneux contingentés est suspendue par arrêté ministériel n°004768 du 06/03/2018 modifiant certaines dispositions de l'arrêté n°01083 du 24/01/2018. La région de Ziguinchor est également fermée à la Chasse depuis 1990 par arrêté n° 012795/MDRH/DEFCCS du 21 novembre 1990 fixant des modalités d'exercice de la chasse pour la saison cynégétique 1990 / 1991.

Malgré ces interdictions, les massifs forestiers sont de plus en plus agressés par les trafiquants intérieurs et internationaux de bois, la coupe abusive, les feux de brousse, l'avancée des fronts agricoles et urbains auxquels s'ajoutent les phénomènes naturels (la salinisation, l'acidification des terres, l'érosion hydrique).

Pour lever ces contraintes, le service forestier en collaboration avec les collectivités territoriales et les partenaires au développement ont mis en place des politiques de préservation et de reconstitution des ressources forestières. Parmi ces programmes on peut citer :

- P2RS qui Lutte contre les feux de brousse (ouverture de pare feu), Vulgarisation foyers améliorés (sensibilisation et distribution) ; Mise en place pépinière polyvalente (production de plants), Reboisement et conservation des sols (ouvrages de DRS/CES)
- PRGTE qui s'active à la Reconstitution des écosystèmes de mangrove et de palmeraie (reboisement de mangrove et régénération de palmiers, appui aux GPF pour la transformation des PFNL).
- 2JF: Formation des animateurs en bonnes pratiques agro-forestières dans le département de Bignona.

Tableau 7: Situation des productions forestières

Nature du produit	Quantité
Bois de chauffe	21 420
Piquets	5 741
Etais de coffrage	575
Pain de singe	169 743
Nététou	16 537
Koungham	83 618
Kinkéliba	150
Ditakh	1 049 455
Noix de Palmiste	3 430
Huile de palme	114 002
Huile de palmiste	4 462
Huile de palmiste	2 113
Feuilles de rônier	72 700
Feuilles diverses	1 138
Douté Gambie	1 785
Racines diverses	13 939
Ecorces diverses	965
Balais	45 687
Miel	150
Vin de cajou	57 984
Vin de palme	26 462
Madd	432 824
Touloucouna	666
Gowé	1 115
Solom	247 155
Tabourets	45
Pagaie	361
Paniers en feuilles de rônier GM	291
Paniers en feuilles de rônier PM	73
Toll	652 174
Nattes	9
Jus de toll	80
Manches hilaire	515
Fruits de nété (oule)	405
Piment noir	40
Douté Gambie	240
Cures dents	150
Leung	12 305
Chaises	4
Total	

Source : IREF / Ziguinchor, 2016

Tableau 8: Quantités enregistrées pour l'année 2017.

Nature du produit	Quantité			
	SEF Bignona	SEF Oussouye	SEF Ziguinchor	Total région
Pain de singe	149812	4288	35128	189 228
Ditakh	1466693	2750	30647	1 500 090
Nététou	5564	0	2060	7 624
Leung	2280	0	9540	11 820
Koungam	48305	50	780	49 135
Solom	368300	620	8551	377 471
Tole	10050	193574	178200	381 824
Madd	619342	45210	894128	1 558 680
Tamarin	150	0	0	150
Huile de palme	36755	5102	66070	107 927
Huile de Touloucouna	673	10	87	770
Huile palmiste	4330	0	3640	7 970
Noix palme	4260	0	80	4 340
Noix palmiste	8480	30	1122	9 632
Fruit de Touloucouna	0	90	690	780
Vin d'acajou	1430	13310	35372	50 112
Vin de palme	370	18305	5025	23 700

Source : IREF / Ziguinchor, 2019

Tableau 9: les quantités enregistrées pour l'année 2018.

Nature du produit	SEF Bignona	SEF Oussouye	SEF Ziguinchor	Total région
Pain de singe	74882	3061	27166	105 109
Ditakh	572721	5315	10820	588 856
Nététou	9944	0	5435	15 379
Leung	3360	160	7745	11 265
Koungam	72477	0	560	73 037
Solom	24842,68	0	5088	29 931
Tole	1580	107400	162364	271 344
Madd	62999	34202	411079	508 280
Fruit de néré	550	0	441	991
Huile de palme	27396,9	3515	60567	91 479
Huile de Touloucouna	50	20	60	130
Huile palmiste	2010	0	360	2 370
Noix palmiste	2760	150	4840	7 750
Vin d'acajou	1200	17395	32563	51 158
Vin de palme	210	9948	4180	14 338
Tamarin	0	0	200	200

Source : IREF / Ziguinchor, 2019

N.B. : les données présentées dans le tableau suivant se limitent uniquement à la quantité commercialisée et transportée à bord du bateau ou par la route.

Tableau 10: Quantités enregistrées pour l'année 2019

Nature produits	Unités	Département de Bignona	Département d'Oussouye	Département de Ziguinchor	Total région
Bois de chauffe	Stère	31032	0	425	31 457
Pain de singe	Kg	133693	4882	48292	186 867
Ditakh	Kg	771607	3480	12574	787 661
Nététou	Kg	10436	390	8374	19 200
Leung	Kg	6590	0	4605	11 195
Koungam	Kg	90026	0	3125	93 151
Solom	Kg	228889	0	2420	231 309
Tole	Kg	8250	59890	191938	260 078
Madd	Kg	110734	11860	228599	351 193
Fruit de néré	Kg	1850	50	1485	3 385
Huile de palme	Litre	37057	5030	49534	91 621
Huile de Touloucouna	Litre	147	105	343	595
Huile palmiste	Litre	40	0	720	760
Mortier		0	0	1	1
Noix palmiste	Kg	945	100	4825	5 870
Feuilles diverses	Kg	1367	0	3920	5 287
Feuilles de rônier	Kg	74150	7800	12350	94 300
Racines diverses	Kg	3985	280	8131	12 396
Ecorces diverses	Kg	11020	0	65	11 085
Manche hilaire		644	0	0	644
Balais	Kg	13191	6735	25485	45 411
Vin d'acajou	Litre	1780	10640	23990	36 410
Vin de palme	Litre	420	15285	3941	19 646
Tamarin	Kg	580	0	40	620
Douté Gambie ou Kinkéliba	Kg	8649	136	471	9 256
Pagaie		12	0	133	145
Gowé	Kg	751	0	8585	9 336
Piquets clôture		5625	0	339	5 964
Etais de coffrage		443	0	0	443
Gousse de kadd	Kg	470	0	0	470
Paniers en feuilles de rônier PM		0	0	53	53
Tamis		202	0	0	202
Panier en feuilles de rônier GM		0	33	132	165
Chaise tara		40	0	8	48
Canapé tara		13	0	2	15
Table tara		14	0	2	16
Cure dent		0	277	0	277
Canapé Tara		12	0	1	13
Fauteuils Tara		12	0	0	12
Bancs		0	0	11	11
Rotin		0	0	620	620
Lit tara		8	0	2	10

Source : IREF / Ziguinchor, 2019

Les tableaux ci-dessus mettent en exergue les quantités de produits enregistrées dans la zone de l'entente. L'analyse montre que plusieurs variétés de produits y sont exploitées. Le Ditakh est la plus grande quantité produite dans région 771607 kg en 2019. Ensuite, des produits importants sont notés comme les palmistes, le maad (*Saba senegalensis*), le solom (*Dialium guineensis*), le ditakh (*Detarium senegalensis*) ; le mampatang (*Parinari excelsa*) ; le néré (*Parkia biglobosa*), le « toll » ; le pain de singe ; etc. La production des espèces forestières a connu une évolution en dent de scie entre 2016 et 2019.

Par ailleurs, selon les estimations de la DGPPE, la région naturelle de la Casamance est la première zone de production de **mangues** au Sénégal avec une production de 72 600 tonnes en 2017, soit 55% de la production nationale. Quant à l'**anacarde**, sa production se chiffre à environ 64 000 tonnes, soit 80% de la production du pays.

Malgré ces importantes productions, la moitié de ces produits est perdue à cause d'un manque d'infrastructures de stockage et de transformation. Le taux de transformation de la mangue ne représente cependant que 2% de la production et le taux de transformation de l'anacarde se situe à 5%.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
Empiètement des forêts classées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non-respect des limites des forêts classées ✓ Recherche de terres fertiles ✓ Forte urbanisation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Détérioration des massifs protégés ✓ Disparition de la forêt ✓ Ensablement des rizières 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation pour la protection des forêts ✓ Matérialisation des limites ✓ Application de la loi
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dégradation des ressources forestières 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exploitation abusive des ressources forestières (défrichements, exploitation du charbon de bon) ✓ Présence de scieries clandestines ✓ Changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Menace de disparition de la Faune et d'espèces végétales ✓ Changement climatique ✓ Baisse de la productivité au niveau des forêts de PFNL 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reboisement de la mangrove et les espèces forestières en disparition ✓ Renforcement des ressources forestières par la promotion des pépinières ✓ Sensibilisation et lutte contre les feux de brousses (Bignona et Ziguinchor) ✓ Promotion de forêts communautaires ✓ Aménagement participatif des forêts

1.1.5 L'artisanat

L'artisanat a une capacité d'absorption de main-d'œuvre inestimable et offre des solutions pour l'emploi des jeunes et la lutte contre l'émigration clandestine. Le secteur de l'artisanat regroupe 120 corps de métiers. Ce secteur occupe le plus de ressources humaines mais il est très peu valorisé.

On distingue l'artisanat de production, de services et d'art. En effet, pour les 650 artisans répertoriés dans les registres de la Chambre des Métiers de Ziguinchor entre 2017 et 2019, 61 % se sont inscrits à la section production, 33,7% à la section service et 5,1% à la section art. Ces artisans sont répartis comme suit par département :

- 436 pour Ziguinchor ;
- 125 pour Bignona ;
- 93 pour Oussouye.

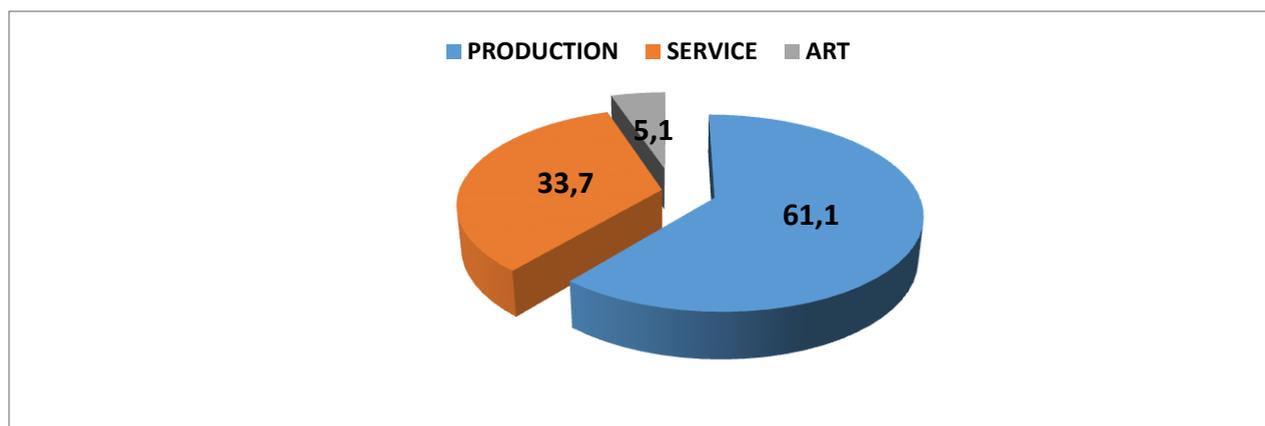
Tableau 11: Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers

Nombre d'artisans	Années								
	2017			2018			2019		
	Bignona	Oussouye	Ziguinchor	Bignona	Oussouye	Ziguinchor	Bignona	Oussouye	Ziguinchor
Production	03	29	68	48	19	91	41	19	80
Art	00	04	04	00	01	05	02	01	06
Service	03	01	37	15	00	63	13	19	68

Source : Chambre des métiers de Ziguinchor, 2019

Le nombre d'inscrits a connu une baisse en 2019 comparativement à 2017 passant de 149 à 249. La hausse en 2017 est accentuée par l'obligation qui a été faite aux artisans de s'inscrire au niveau de la Chambre des Métiers avant de prétendre au Fonds de Financement des Activités Artisanales (FFAA) de la convention MEPAA et ACEP.

Graphique 6: Répartition des artisans selon le secteur d'activité



Les principales difficultés du secteur sont, le déficit d'encadrement et de formation, la cherté des intrants, le déficit d'infrastructures et de logistique, l'accès difficile au financement, le faible niveau de culture entrepreneuriale des artisans.

Pour améliorer ce secteur, un certain nombre de projets sont prévus :

- Projet de construction d'un centre artisanal d'art dans la Commune de Diembering ;
- Projet de construction d'une salle municipale ;
- Projet de réhabilitation du Village Artisanal de Ziguinchor ;
- Projet de redynamisation de la mutuelle des artisans.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse¹ de solutions
✓ Problème d'écoulement des produits	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de promotion du secteur et d'encadrement des artisans ✓ Courte saison touristique ✓ Faiblesse de la demande ✓ Faible qualité des produits ✓ Forte concurrence des produits importés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse des revenus tirés de l'artisanat ✓ Abandon de la profession d'artisan 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui matériel et financier des acteurs ✓ Renforcement de capacité des Acteurs et promotion des produits parallèlement aux offres touristiques du Département ✓ Renforcement et accompagnement des centres de formation aux métiers de l'artisanat
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque d'espace d'exposition ✓ Faible niveau de formation des acteurs 	Peu de considération pour le Secteur comme pilier de développement local	Faible attractivité du Secteur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création des espaces d'exposition des produits artisanaux et un centre artisanal attractif ✓ Création d'une foire artisanale ✓ Création d'un musée ✓ Construire et équiper un centre moderne de formation aux métiers de l'artisanat
✓ d'accès difficile au crédit	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficiles conditions d'accès au crédit ✓ Manque d'organisation des artisans 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse de la production ✓ Léthargie du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation et formation des artisans ✓ Facilitation de l'accès au crédit

1.1.6 Le tourisme

Ziguinchor est une région à vocation touristique grâce à ses sites pittoresques, son riche patrimoine historique et culturel et sa végétation luxuriante. Elle dispose d'importantes richesses naturelles caractérisées par:

- un climat doux et agréable avec une façade maritime de 86 kilomètres de côtes ensoleillées, de très belles plages aux sables fins ;
- une végétation abondante et luxuriante ;
- un paysage original et enchanteur ;
- un paysage insulaire sur le fleuve Casamance ;
- un parc national et une réserve des oiseaux située à Kalissaye ;
- des vestiges traditionnels et l'architecture coloniale (la cathédrale Saint Antoine de Padoue, le bâtiment abritant l'office du tourisme, etc...) ;
- L'originalité architecturale de l'habitat traditionnel (cases à impluvium) ;
- L'existence de zones touristiques plus ou moins vierges susceptibles d'être aménagées (Kafountine, ...)
- de nombreux bolongs ou cours d'eau bordées de riches mangroves
- l'existence d'un office régional du tourisme.

En sus de sa position géographique stratégique, la région offre une diversité touristique qui concerne entre autres :

- Le tourisme balnéaire au niveau de cap skiring et kafoutine ;
- Le tourisme culturel au niveau régional avec les festivals kalounaye, carnaval, fête du Roi, fête du canard, Zig fest etc... ;
- Le tourisme chasse (Bignona) ;
- Le tourisme solidaire dans les bolongs.

La plupart des établissements hôteliers sont localisés dans les départements de Ziguinchor et d'Oussouye. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la typologie et du nombre d'établissements hôteliers et de réceptifs dans la région :

Tableau 12: Nombre d'Établissements Hôteliers et réceptifs dans la Région de Ziguinchor

<i>Etablissements Hôteliers</i>	Ziguinchor	Oussouye	Bignona
<i>Hôtels</i>	12	19	04
<i>Auberges privés et Campements</i>	19	28	23
<i>Motels</i>	01	01	10
<i>Résidences</i>	03	07	00
<i>Campement Villageois</i>	02	12	10
<i>Total</i>	37	67	99

Source : SRT, Ziguinchor / Données d'enquête

En outre, l'Etat du Sénégal a facilité l'accessibilité en mettant en circulation trois bateaux de navigation faisant la liaison Ziguinchor-Carabane-Dakar (Aline Sitoé DIATTA, Aguéne et Diabone) quatre arrivées dans la semaine. Pour ce qui est des vols au niveau de Ziguinchor on a quatre vols par jour et deux vols au niveau du Cap skiring avec deux compagnies Air Sénégal et Transair à des prix abordables. L'ouverture du pont de Farafégné contribue considérablement au désenclavement de la région.

Par ailleurs, l'Etat a mis en place des mécanismes de financement à travers le bureau de mise à niveau qui propose un crédit hôtelier avec un taux de 3.5% et à côté on note l'amnistie fiscale pour tous les établissements touristiques de la zone.

Enfin, l'offre de formation dans le secteur est effective avec le programme Cluster/Tourisme appuyé par la Banque Mondiale et la construction d'un centre de formation dédié à Ziguinchor au niveau de la chambre de commerce.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sites historiques existants non valorisée (architecture colonial) ✓ La qualité de service du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Méconnaissance du public de l'apport du secteur dans l'économie locale ✓ Manque d'initiative locale ✓ Cause manque de formation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La non valorisation des sites historiques ✓ Faible ouverture des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inciter à la conservation des sites culturels et historiques ✓ Organiser des journées d'exposition culturelle ✓ Encourager les initiatives privées d'installation d'éco musée ✓ Augmenter le renforcement de capacité du personnel ✓ Création d'activités autour des sites
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Beaucoup d'établissement sont dans la clandestinité ✓ Le non versement de la Taux de la Promotion touristique ✓ La non collecte des statistiques au niveau des réceptifs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Incapacité de donner le nombre exact ✓ Manque à gagner 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non versement des TPT destinés à la promotion de la destination ✓ Problème de statistique au niveau des arrivées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Revoir la collecte des données ✓ Finaliser le code du tourisme ✓ Renforcer la sensibilisation des acteurs

1.1.7 Mines et carrières

La région de Ziguinchor est dotée de ressources minières et énergétiques comme :

- le Zircon dans le Niafrang (Kataba1) ;
- le pétrole offshore aux larges des côtes entre le Sénégal et la Guinée Bissau ;
- la tourbe et le sable au niveau des carrières ;
- le calcaire et les amas de coquillages du quaternaire dans le Bandial et dans le Blouf ;
- les sables titanifères des plages qui comportent d'importantes concentrations en minéraux lourds.

A l'exception du Zircon, de la tourbe et du pétrole, les autres ressources sont exploitées. La mise en valeur du pétrole et du Zircon devrait booster davantage le développement de la région.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exploitation anarchique des carrières et autres ressources minières 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de contrôle ✓ Ouverture de carrière non autorisée ✓ Manque de moyens du service technique ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dégradation de l'environnement ✓ Manque à gagner pour les CT 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Collaboration avec le service des mines ✓ Sensibilisation des populations sur les modes d'exploitation retenues et le degré de prise en compte de leur intérêt ✓ Protection et rationalisation de l'exploitation de la ressource existante ✓ Renforcement des capacités du service technique (Matériels, Humains et logistique)
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de consensus dans l'exploitation annoncée du Zircon et autres ressources minières 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de maîtrise de l'information par les différents acteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Source de conflits d'intérêts et de rapport de forces ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation des populations sur les impacts environnementaux et sociaux afin qu'elle participe valablement à la prise de décision

1.1.8 L'industrie

L'activité industrielle demeure faible au sein de la Région. Les principales unités industrielles sont : une huilerie (SONACOS SA), une usine d'eau minérale (SODECA), des unités de transformation de produits halieutiques (SENEFAND, IKAGEL), des fabriques de glaces (FRIGOZIG, GIE DAKAR EXPORT) etc.

La région dispose également d'un petit domaine industriel à Ziguinchor (SODIZI) qui octroie aux entreprises qui y sont installées les avantages prévus par les textes pour favoriser la promotion

des PME / PMI. A côté, de la zone industrielle, de petites unités de transformation des produits locaux se développent à l'image de celles mises en place par le PADEC.

L'essor industriel de la région est entravé par la faiblesse des investissements privés, le déficit d'encadrement, de l'insuffisance des moyens financiers destinés à l'appui du secteur industriel et du problème d'emballage pour les produits transformés.

Afin de booster ce secteur, il est nécessaire de promouvoir, entre autres, l'installation d'unités locales de transformation des produits locaux, la facilitation de l'accès au foncier et au financement.

Dans cette perspective, le projet Agropole Sud, initié dans le cadre du Plan Sénégal Emergent, est conçu pour être une réponse à ces défis du secteur.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
✓ Manque d'investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence de mesures incitatives aux investissements dans la plupart des secteurs ✓ Manque d'initiatives des autorités territoriales en matière de marketing territorial ✓ Accès difficile au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible industrialisation du département malgré son fort potentiel ✓ Peu de profits tirés des produits locaux (valeur ajoutée faible) ✓ Faible capacité de création d'emplois ✓ Faibles revenus fiscaux des collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir l'installation d'unités locales de transformation des produits locaux ✓ Facilitation de l'accès au foncier pour les investisseurs ✓ Aménagement de zones industrielles attractives ✓ Renforcer les capacités d'accès aux matières premières de l'unité « Saveurs du Sud » pour renforcer sa production
✓ Manque d'organisation du secteur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de formation, d'encadrement et de suivi des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faibles revenus 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui et encadrement du secteur privé

1.1.9 Le commerce

Le commerce est une activité tournante dans la zone de l'Entente. Les potentialités du secteur à l'échelle régionale sont très importantes. L'activité commerciale dans la zone de l'entente reste dominée par les échanges de produits alimentaires, manufacturiers et agricoles. Les principales sources d'approvisionnement de marchandises sont Dakar, la Gambie et la Guinée Bissau et les marchés hebdomadaires (Diaobé). L'existence du port de Ziguinchor et la position carrefour de la région facilitent les échanges commerciaux avec l'intérieur et l'extérieur du pays.

Le nombre de marchés dénombré (15) dans la région est minime par rapport au nombre de communes (30). En 2018, il a été dénombré 1703 commerçants dont 182 grossistes / demi-grossistes et 1521 détaillants.

Tableau 13: Le nombre de Marchés et de Commerçants

DEPARTEMENT	NOMBRE DE MARCHES			
	2017		2018	
ZIGUINCHOR	05		05	
OUSSOUYE	03		03	
BIGNONA	07		07	
TOTAL	15		15	
NOMBRE DE COMMERCANTS				
	2017		2018	
	Gros	Détail	Gros	Détail
ZIGUINCHOR	19	913	22	946
OUSSOUYE	05	06	113	127
BIGNONA	42	447	47	448
TOTAL	66	1366	182	1521

Source : Service Régional de Commerce, 2018

Le commerce porte sur différents produits allant de l'alimentation générale aux services en passant par la boulangerie, les produits alimentaires industrialisés, le textile, la quincaillerie, les produits agricoles, halieutiques et forestiers, etc.

La commune de Ziguinchor est la principale zone commerciale. Certaines communes sont moyennement représentées alors que d'autres sont faiblement représentées dans le tissu économique. Le commerce est pratiqué par des Peulhs qui viennent des pays voisins et qui finissent souvent par se sédentariser. Les autres ethnies venues principalement du Nord du pays partagent cette activité avec les peulhs. La présence du port et la proximité des républiques de Guinée Bissau et de Gambie impactent positivement sur le développement du commerce.

La région est restée pendant longtemps enclavée par l'épineux problème de la traversée de la Gambie, ce qui faisait renchérir les coûts des marchandises, exposant ainsi les populations à la loi de l'offre et de la demande. Aujourd'hui le principal problème du commerce est l'écoulement des produits locaux. L'absence d'un tissu industriel limite le développement de ce secteur. Il faut signaler également les modalités d'accès au crédit représente une contrainte pour le développement des PME et GIE de la zone de l'Entente.

Aujourd'hui, il serait judicieux de penser à encourager les marchés hebdomadaires, ou organiser de façon régulièrement des foires locales. Il faudra aussi faciliter les conditions d'accès au crédit.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficultés de stockage, d'écoulement et d'approvisionnement en produits 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de moyens financiers ✓ Manque d'organisation et d'espaces commerciaux adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Problème d'écoulement des produits ✓ Approvisionnement difficile en denrées alimentaires avec les risques d'inflation ✓ Faiblesse des échanges entre les différentes localités ✓ Beaucoup de produits pourrissent sur place 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagement de marchés hebdomadaires ✓ Construction de halls de marchés à d'autres endroits stratégiques ✓ Organisation des foires et salons ✓ Formation et création des industries de transformation des produits locaux
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficulté d'accès aux financements 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les taux d'intérêts élevés ✓ Manque d'information ✓ Les garanties appliquées au crédit ne favorisent pas l'accès aux services financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse de l'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'une ligne de crédit ✓ Mise en place d'un fonds de garanties ✓ Augmentation du financement de la DER
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déficit d'infrastructures d'appui au secteur (Marchés fonctionnels) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Enclavement ✓ Coût de transport élevé ✓ Manque de magasins d'approvisionnement et de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse des échanges entre les zones de l'Entente 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction de halls de marchés à d'autres endroits stratégiques ✓ Entretien des marchés comme facteurs de production de richesses mais aussi comme espaces de vie ✓ Appuyer des participations du secteur à différents rendez-vous économiques (Foires et Salons sectoriels)

1.2. Sous-secteurs d'appui à la production

1.2.1 Energie

L'énergie est un facteur important pour la bonne marche des activités socio-économiques. Il existe plusieurs types d'énergie : énergie thermique, solaire et l'énergie domestique utilisée pour la cuisson (bois de chauffe et charbon de bois).

Tableau 14: Indicateurs du secteur de l'énergie

Indicateurs	Réalisation		
	2016	2017	2018
Nombre de mégawatts mis en service (Puissance installée en MW)	17,5	22,5	28,5
Taux d'électrification rurale	33	40	ND

Source : ASER/RAC, SRP Ziguinchor

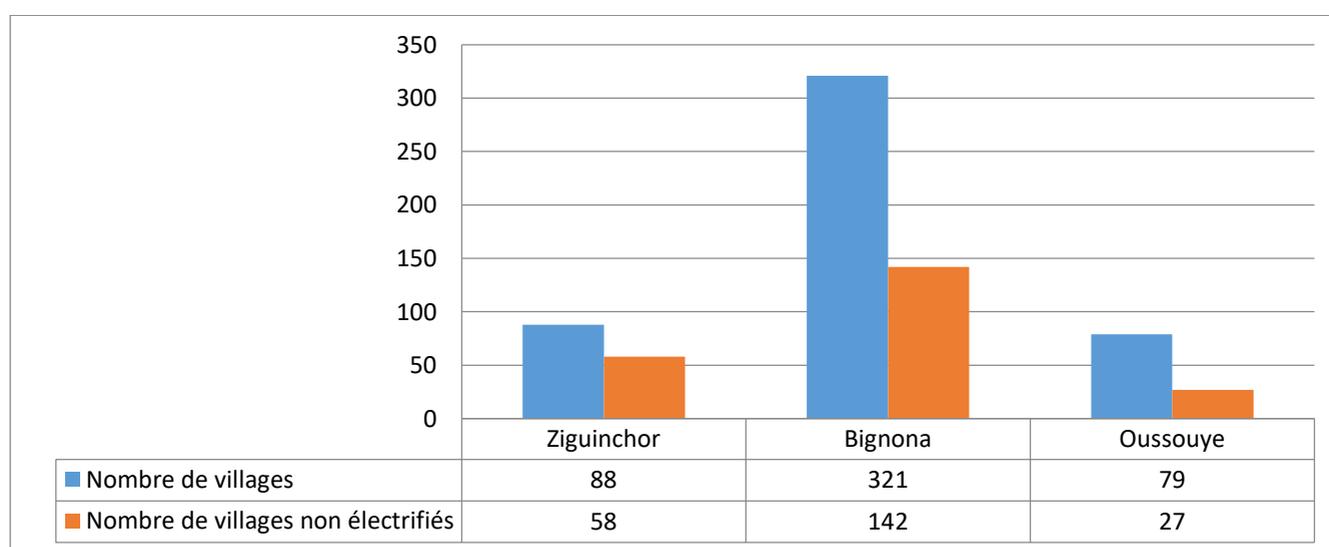
L'électrification de la région est assurée en grande partie par la centrale de Boutoute. Cependant, l'énergie solaire est utilisée comme alternative dans certaines localités en milieu rural où 60% de la population n'avait pas accès à l'électricité en 2017.

Entre 2016-2018 des efforts importants ont été consentis par l'Etat pour accroître l'offre en électricité dans la région. Ce qui se traduit par une augmentation de la puissance installée qui passe de 17,5 MW à 28,5 MW.

Toutefois le taux de couverture est en dessous du niveau national avec de fortes disparités entre le milieu rural faiblement électrifié et le milieu urbain assez bien électrifié, d'où la nécessité d'accroître le niveau d'électrification dans la région.

L'approvisionnement en énergie domestique est assuré essentiellement par des ressources naturelles ce qui contribue en partie à la dégradation des ressources forestières.

Graphique 7: Villages non électrifiés par département



Source : Synthèse éléments enquête /diagnostic PIDD

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance de la production en énergie ✓ Faiblesse de la couverture du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance d'infrastructures énergétiques (dépôts d'hydrocarbures, de stations de services et de dépôts de gaz) ✓ Faible exploitation du potentiel énergétique de la région (énergies renouvelables) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès à l'énergie relativement faible à l'échelle de la région pour les ménages et les activités socio-économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de dépôts de gaz ✓ Augmentation du nombre des stations-services ✓ Extension du réseau électrique (SENELEC, ASER, autres partenaires) ✓ Promouvoir l'utilisation du Biogaz pour ralentir les pratiques anthropiques sur les ressources forestières ✓ Initier des centrales éoliennes et solaires dans les îles ✓ Construire des barrages hydroélectriques ✓ Vulgarisation de l'expérience de mini centrale électrique de Mlomp pour permettre de développer au niveau des Communes des activités créatrices d'emplois et génératrices de revenus

1.2.2 Le système financier

On note dans la région la présence de banques classiques (BOA, CBAO, BA, SGBS, BHS, ECOBANK, BNDE, BIS, Orabank, etc.) et de mutuelles d'épargne et de crédit (CMS, ACEP.PAMECAS, POSTE FINANCES, CAURIS, etc). Ces banques sont principalement localisées dans la ville de Ziguinchor.

La région dispose par ailleurs d'une agence auxiliaire de la banque émettrice (Agence de la BCEAO).

En dépit de l'offre de services financiers assez fournie, les conditions d'accès au crédit demeurent difficiles aussi bien au niveau des Banques classiques que des SFD. En effet, leurs financements exigent le respect de certains critères (la formalisation de l'organisation, l'acceptation d'un taux d'intérêt, le délai de remboursement et la disponibilité d'une garantie) difficilement remplis par les acteurs.

Parallèlement aux institutions financières, certains projets et programmes interviennent dans la région en finançant de façon sporadique des activités menées par les groupements ou organisations communautaires qui en font la demande. De même pour s'auto financer, les OCB mettent en place le crédit revolving et les tontines.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Condition d'accès difficile au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Méconnaissance des procédures et des offres de produits ✓ Insuffisance des SFD ✓ Peur de recourir aux crédits ✓ Inadéquation de l'offre de service financier par rapport aux besoins des populations ✓ Taux d'intérêt élevé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non saisie des opportunités d'investissement ✓ Faible niveau de production des AGR ✓ Accroissement de la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribution à l'allègement des conditions d'accès au crédit (mécanisme de garantie et lignes de crédits à faible taux d'intérêt, etc.) ✓ Sensibilisation de la population sur les portefeuilles produits des différents réseaux et leurs avantages comparatifs ✓ Promotion le déploiement des institutions financières ✓ Formation des acteurs « en éducation financière » et les informer davantage sur les produits financiers ✓ Nouer des conventions de partenariat CT/SFD pour permettre aux CT de mettre en place des Fonds de Garantie et des Crédits Municipaux, afin de réduire les barrières d'accès aux financements des activités économiques

1.2.3 Les télécommunications

L'offre de services en télécommunications est diversifiée dans la région. Cette offre est constituée de services de téléphonie/internet, de télévision, de radiophonie, la presse écrite et la poste.

Dans le domaine de la téléphonie, les trois principaux opérateurs existants dans le pays sont représentés dans la région. Il s'agit de Free (Ex-Tigo), Orange et Expresso. La couverture à l'échelle des chefs-lieux de département est dans l'ensemble acceptable. Cependant, elle est faible voire inexistante dans certaines localités surtout en milieu rural. Les débits d'internet faibles constituent l'une des plus grandes limites dans l'offre de services des opérateurs téléphoniques.

Dans la région, plusieurs stations radios à couverture nationale sont captées en moyennes et basses fréquences (RTS, RFM, RFI, Walf, SUD FM, ZIK FM, IRadio...). Des radios locales (ZIG FM, GMS) y émettent également de même que des radios communautaires (Kassoumaye FM, Kalounaye FM, Kabissa FM, Fogy FM, Boulouf FM, Awagna FM, Kafountine FM, etc.)

Grâce aux antennes paraboliques et aux réseaux de distribution par câblage, les populations ont également accès à plusieurs chaînes de télévisions à un coût abordable.

La région de Ziguinchor compte environ 13 bureaux de poste qui offrent divers services notamment celui financier.

Pour ce qui est de la presse écrite, l'essentiel provient de Dakar avec un jour de retard.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
✓ Faible couverture par endroits des réseaux GSM et ADSL	✓ Insuffisance des antennes relais de télécommunication	✓ Mauvaise qualité des réseaux ✓ Zones non couvertes	✓ Extension et densification des réseaux GSM et ADSL

1.2.4 Le transport

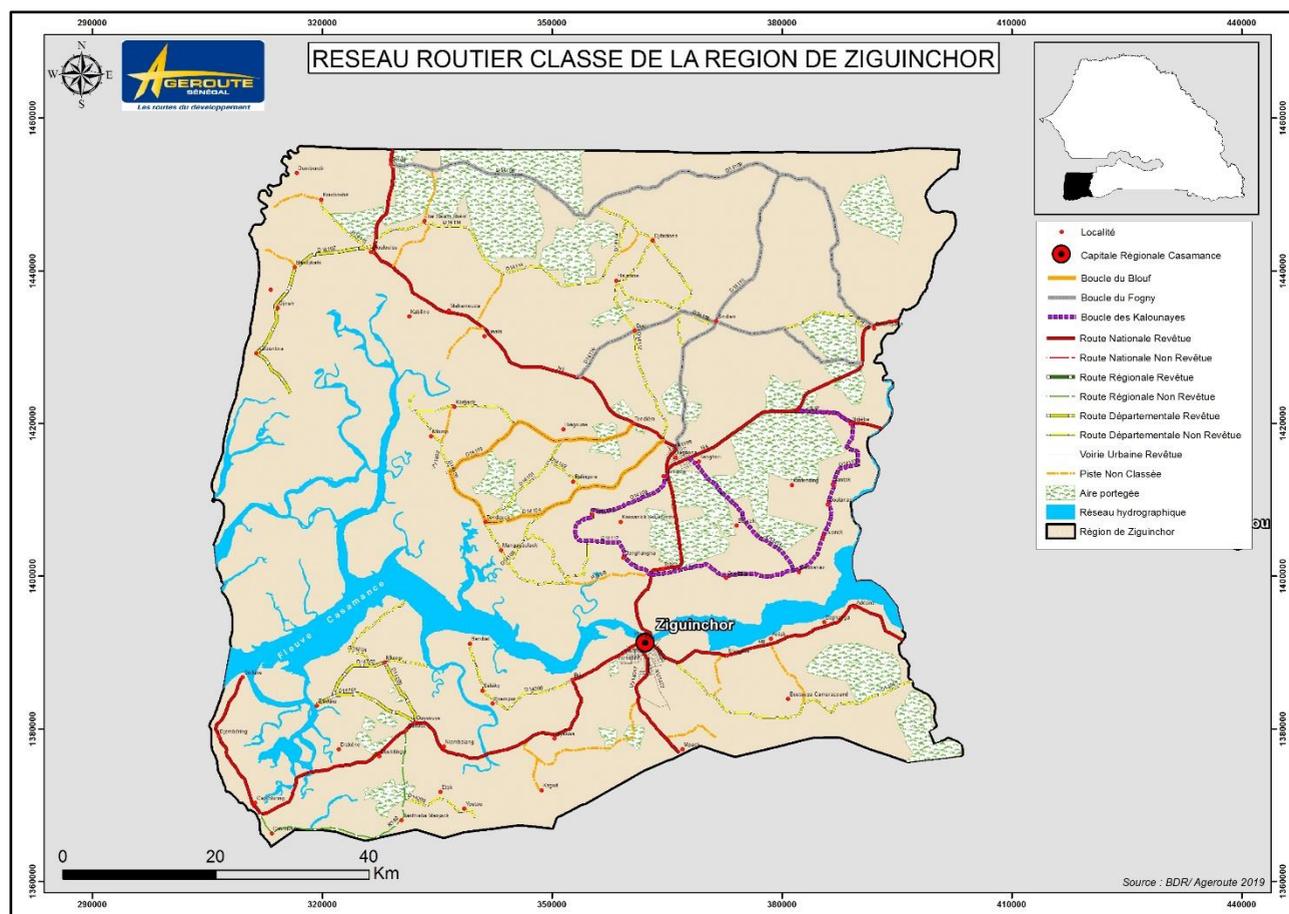
Le secteur du transport contribue au désenclavement de la région. La région est accessible par voies routières, fluvio-maritimes et aériennes. L'enclavement interne et la faiblesse de l'offre de transport dans la région, expliquent en partie la cherté des coûts de transport.

Dans le sous-secteur du transport terrestre, on note le désenclavement de la zone avec l'ouverture du pont de Farafegny et l'amélioration par l'Etat de l'offre de transport avec les bus de Sénégal Dem DIKK (tous les jours). L'accessibilité est assurée par les routes nationales, régionales, départementales et la voirie urbaine. Les routes principales sont de bonne qualité contrairement à certaines routes secondaires qui sont parfois de mauvaise qualité rendant ainsi l'accessibilité difficile.

Les principales gares routières sont celles de Ziguinchor et de Bignona. La gare routière de Ziguinchor constitue un hub pour la sous-région. Les autres gares de Cap-skirring, Diouloulou, Kafountine, et Oussouye, sont considérées comme secondaires.

Le transport urbain est assuré par les bus, taxis, « clandos » et les motos taxis(Jakarta). Cependant, il existe un déséquilibre entre les départements. Certaines localités sont difficilement accessibles à cause du mauvais état des routes surtout pendant la saison des pluies.

Carte 3: Carte du réseau routier



En termes de réalisation des infrastructures routières, le tableau ci-dessous fait l'état des lieux.

Tableau 15: Réalisations concernant le transport terrestre entre 2016 et 2018

Indicateurs	Réalizations		
	2016	2017	2018
Linéaire de routes revêtues construites	10	4	0
Linéaire de routes revêtues réhabilitées	35	53	20
Linéaire de routes non revêtues construites	15	33	0
Linéaire de routes non revêtues réhabilitées	38	47,8	33

Source : AGEROUTE, 2019

Durant la période 2016 à 2018 plusieurs routes ont été construites ou réhabilitées par l'AGEROUTE. L'essentiel de ces travaux ont été fait pendant l'année 2017. Pour l'année 2018 la réalisation est inférieure par rapport aux autres années.

Pour ce qui est du transport maritime, la région bénéficie d'une bonne desserte avec la liaison Ziguinchor-Dakar avec des prix dans leur globalité, accessibles. En outre, le transport fluvial est assuré par des pirogues traditionnelles motorisées qui desservent les zones insulaires. Les liaisons fluviales les plus importantes sont: Ziguinchor-Affiniam, Ziguinchor-Diogué, Ziguinchor-Djilapao, Ziguinchor- Diatock.

Dans le sous-secteur du transport aérien, la région de Ziguinchor dispose de deux Aéroports (Ziguinchor et Cap-skirring). Les liaisons internes sont assurées quotidiennement par deux compagnies (Transaires et Air Sénégal) dont 4 rotations pour Ziguinchor et 2 pour Cap-skirring. L'aéroport du Cap-skirring reçoit pendant la saison touristique les avions en provenance d'Europe.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
✓ Insuffisance des moyens de transport terrestre et fluviomaritime intra départemental	✓ Manque d'équipements et d'infrastructures de transport fluviales (iles) et terrestres	✓ Difficulté de la libre circulation des personnes et des biens	✓ Améliorer les moyens de transport fluviomaritime intra départemental
✓ Vétusté du parc automobile	✓ Manque de moyens financiers	✓ Condition de voyage difficile ✓ Temps de trajet long ✓ Risque d'accident très	✓ Intégrer les programmes nationaux de renouvellement de parcs automobiles (transport urbain et interurbain)

		élevé	
✓ Mauvaise qualité des routes et des infrastructures de franchissement	✓ Déficit de suivi et d'entretien des infrastructures existantes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Enclavement de certaines zones (iles ; Santhiaba manjacque) ✓ Difficulté de la libre circulation des biens et des personnes ✓ Faible niveau de communication à l'intérieur du Département ✓ Cherté du coût du transport 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagement de nouvelles pistes de production ✓ Renforcement des pistes existantes ✓ Bitumage de nouvelles routes ✓ Aménagement de gares routières au moins dans les lieux stratégiques comme Oussouye, Elinkine, Cap Skirring, Diouloulou et Kafontaine
✓ Manque d'organisation dans le secteur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque d'initiatives privées ✓ Insuffisance de coordination entre les différentes gares routières de la région 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cherté du transport relativement au pouvoir d'achat des populations ✓ Non cohérence des tarifs de transport 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un système d'information Géographique ✓ Intégrer les programmes nationaux de renouvellement de parcs automobiles (transport urbain et interurbain) ✓ Formaliser les cadres de concertation sur les tarifs (fonction de régulation)

2. CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

2.1- L'éducation et la formation

Les orientations nationales du secteur de l'Education et de la Formation reposent notamment sur les options suivantes: (i) le relèvement à tous les niveaux des performances, en matière d'apprentissage, de pertinence des programmes, d'efficacité interne et externe ; (ii) l'impulsion, de la couverture, la diversification et l'intégration du système afin de rendre effectif le droit à l'éducation et des possibilités de l'apprentissage tout au long de la vie et (iii) la promotion d'une gouvernance sectorielle transparente et efficace, orientée vers les résultats et dotée de fortes capacités de pilotage.

L'Académie de Ziguinchor, l'une des plus scolarisées du pays, avec ses quatre IEF (Bignona1, Bignona2, Ziguinchor et Oussouye), s'inscrit dans ce sillage avec des résultats globalement satisfaisants.

L'enseignement préscolaire :

Le nombre d'enfants préscolarisés en 2018 au niveau de la région s'élève à 23 326, dont 50% de filles soit 11 641 enfants. La moitié des élèves du préscolaire est issue du département de Bignona.

Le public représente 62% de l'effectif total contre 27% pour le privé et 11% pour les structures communautaires ou associatives.

Tableau 16: Effectifs dans le préscolaire

Académie	Public		Privé		Communautaire/ Associative		TOTAL
	Effectif	% franco-arabe	Effectif	% franco-arabe	Effectif	% franco-arabe	
Ziguinchor	14495	0,28	6312	11,64	2519	00,00	23326

Source : Recensement scolaire 2018-DPRE/MEN

L'enseignement franco-arabe du préscolaire représente 0,28% de l'effectif du public et 11,64% du privé. Il n'existe cependant pas de Daaras modernes publics à l'échelle de la région selon les données de l'IA.

L'effectif du personnel enseignant s'élève à 442 et 70% de cet effectif se trouve à Bignona. Le ratio élève/enseignant est de 26.

Le taux brut de préscolarisation (TBPS = 40,40%) est le plus élevé du pays dépassant largement le niveau national (17,80 %) et l'indice de parité est de 1,03 contre 1,14 pour le niveau national.

Du point de vue des infrastructures, la région compte 311 écoles dont 55% dans le département de Bignona, 38% dans celui de Ziguinchor et 07% dans celui d'Oussouye. Aussi 62% des écoles sont clôturées, 46% disposent de l'électricité, 73% de latrines et 78% disposent de l'eau courante selon le recensement scolaire de 2018 (DPRE/MEN).

Ces structures dans le préscolaires sont composées en majorité de cases des Tout-petits (162), d'écoles maternelles (43) et communautaires (37).

Tableau 17: Répartition des structures du préscolaire par type

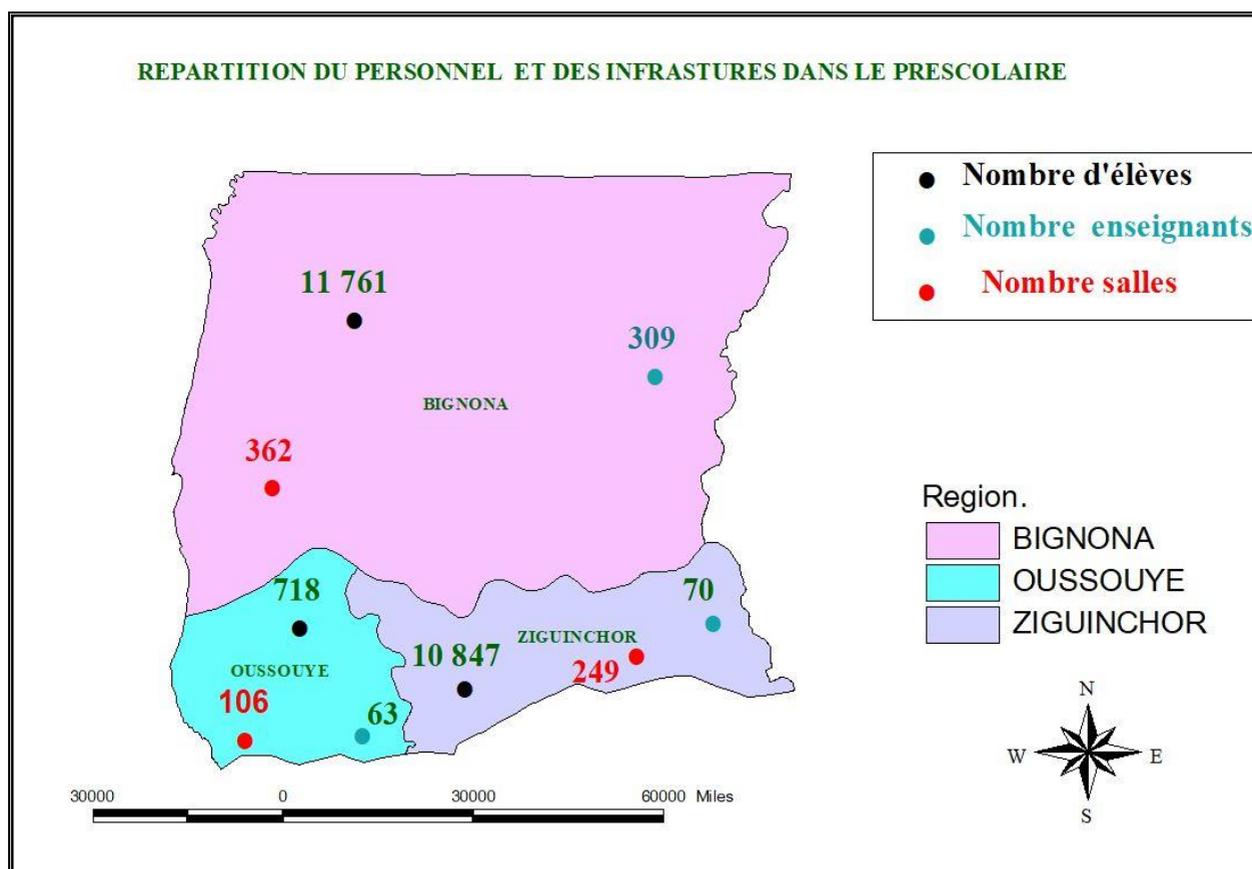
Académie	Case des Tout Petits	Classe préscolaire à l'élémentaire	Ecole communautaire	Ecole Maternelle	Garderie
Ziguinchor	162	35	37	43	34

Source : Recensement scolaire 2018-DPRE/MEN

Tableau 18: Synthèse principaux indicateurs du préscolaire

Indicateurs	Bignona	Oussouye	Ziguinchor	Région
<i>Nombre d'élèves du préscolaire</i>	11 761	718	10 847	23 326
<i>Nombre d'enseignants du préscolaire</i>	309	63	70	442
<i>Nombre d'écoles du préscolaire</i>	173	24	119	316
<i>Nombre de salles de classes du préscolaire</i>	362	106	249	717

Source : Annuaire IA/Zig 2018 et 2019



Carte 4: Carte de la répartition du personnel et des infrastructures dans le préscolaire

Les conditions d'apprentissage sont néanmoins à déplorer car selon le recensement scolaire de 2018 (DPRE/MEN), 27,8% des locaux sont des abris provisoires comparés à la moyenne nationale qui est de 14,3%.

✚ Les cycles élémentaire, moyen et secondaire¹:

- **Le cycle élémentaire** compte au total en 2018 116 380 élèves répartis dans 482 écoles. Parmi ces établissements, 40,8% sont clôturées, 84,1 % disposent de latrines, 45% de l'électricité et 82,1% d'eau courante. Les indicateurs montrent de bonnes perspectives avec notamment un taux de scolarisation de 110,1% contre 86,4 % au niveau national et un indice de parité de 1.01. Par ailleurs, le taux d'achèvement au primaire (91,50 %), le taux de redoublement (6,97%) et le taux de réussite au CFEE (77,85 % en 2018) témoignent de bons résultats scolaires à l'élémentaire.

¹ Selon le recensement scolaire de 2018 (DPRE/MEN).

- **Au cycle moyen**, on compte au total 50 677 élèves répartis dans 112 collèges, dont 50% sont clôturées, 84,1 % disposant de latrines, 80% ayant de l'électricité et 93,3% d'eau courante.

On note également de bons résultats au niveau du cycle Moyen avec un taux de transition de 84,1 % (contre 68,2 % pour le niveau national), un taux brut de scolarisation de 90% (contre 49,5% pour le niveau national) et un pourcentage de réussite au BFEM de 65,97% en 2018 contre 52,11 % au niveau national.

- **La situation au secondaire** se présente comme suit : 78 lycées pour 30 525 élèves. On dénombre néanmoins 61 abris provisoires et la plupart de ces établissements ne sont pas clôturés.

Par ailleurs on constate un faible pourcentage d'élèves qui accèdent aux filières scientifiques (4,5%) et un niveau globalement faible des élèves dans les matières scientifiques avec un taux de transition de 10,2% contre 16,2% au niveau national. Le taux de réussite au BAC général en 2018 était de 26,66 % contre 35,16 % sur le plan national.

Tableau 19 : Synthèse des principaux indicateurs au niveau des cycles élémentaire, moyen et secondaires

Indicateurs/ Cycles	Elémentaire	Moyen	Secondaire	MOYENNE
Nombre d'élèves	116 380	50 677	30 525	-
% en situation de handicap	02%	1,9%	1%	1,63%
Nombre d'écoles	482	112	78	-
% écoles clôturées	40,8%	50%	78,3%	56,37%
% écoles avec latrines	84,1 %	87,8 %	70,5	80,80%
% écoles avec électricité	45%	80%	6%	43,67%
% écoles avec eau courante	82,1%	93,3%	29,5%	68,30%
% écoles avec cantine scolaire	29,1%	11,1%	4,3%	14,83%
Taux brut de scolarisation	110,1%	90%	78%	92,70%
Taux d'achèvement	91,50 %	62,3%	63,8%	72,53%
Taux de redoublement	6,97%	20,65%	21,6%	16,41%
Taux de réussite aux examens (CFEE, BFEM, BAC)	77,85 %	65,97%	26,66 %	56,83%
% abris provisoires	12,6 %	-	-	-

Source : Tableau réalisé sur la base des données de l'IA et du rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE),

édition 2018

Les élèves en situation de handicap représentent en moyenne 1,63% de l'effectif total de l'ensemble des cycles cumulés (élémentaire, moyen et secondaire).

S'agissant de l'enseignement technique et la formation professionnelle², les infrastructures dédiées à cette catégorie sont au nombre de 25 dans la région dont 68% d'entre elles sont publiques. Elles accueillent au total 1232 élèves qui s'activent en majorité dans la restauration. Aussi 68% de ces infrastructures sont localisées dans le département de Ziguinchor.

Quant à l'enseignement supérieur, on dénombre 18 établissements dont deux universités. Ces établissements accueillent au total 4824 étudiants dont les 3482 sont répartis dans les différentes UFR de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ). Ces étudiants sont encadrés par 250 enseignants dont 124 issus de l'UASZ.

Tableau 20: Situation de l'enseignement supérieur dans la région en 2016

Libellés	Type	Nombre	Enseignants	Etudiants
Universités	Public	1	124	3 482
	Privé	1	57	844
	Total	2	181	4 326
Autres établissements d'enseignement supérieur	Public	4	24	199
	Privé	12	45	299
	Total	16	69	498
Total	Public	5	148	3 681
	Privé	13	102	1143
	Total	18	250	4 824

Source : Universités et établissement de Ziguinchor

Enfin, le sous-secteur de l'Education de Base des Jeunes et des Adultes (EBJA), constitué de l'alphabétisation fonctionnelle des personnes âgées de 15 ans et plus, comprend désormais les classes d'alphabétisation fonctionnelles (CAF) et les modèles alternatifs composés des Ecoles Communautaires de Base (ECB) et des classes passerelles.

² Fautes de données récentes, les informations concernant l'enseignement supérieur et la formation professionnelle sont issues de la SES 2016.

Selon le Rapport national 2018 sur la situation de l'éducation (RNSE), on dénombre pour la région 871 apprenants comprenant principalement de femmes (99 %). S'agissant des structures d'accueil, on constate qu'elles sont essentiellement composées de classes d'alphabétisation fonctionnelles (29).

Le sous-secteur manque aujourd'hui de visibilité du fait de l'absence de données statistiques exhaustives susceptibles d'édifier les autorités ainsi que les différents acteurs et partenaires.

En résumé, le secteur de l'éducation se caractérise par la concentration des infrastructures dans les départements de Bignona et Ziguinchor (enseignement supérieur). Il souffre cependant de la faiblesse du paquet de services (point d'eau, latrine, clôture, électricité, magasin, cantines scolaires et bloc administratif) et du manque de personnel qualifié. D'autres contraintes sont aussi notées parmi lesquels:

- l'existence d'un seul lycée technique et l'absence de CAF portant sur les nouveaux projets ;
- l'absence de daaras modernes, la présence notoire d'abris provisoires à plusieurs endroits et l'enclavement des zones insulaires ;
- la non maîtrise des outils et techniques de prétest et de post test et l'absence de formation sur les techniques d'identification et d'organisation de cours de soutiens.

Parmi les solutions préconisées, on peut retenir:

- l'organisation systématique de tests dès la 6e et la 2nd pour détecter les meilleurs profils intellectuels ;
- la création de daaras modernes pour satisfaire la forte demande ;
- la réduction du nombre d'abris provisoires par la construction de salles de classe;
- l'élargissement des CAF en intégrant les nouveaux projets ;
- l'augmentation du nombre de collèges bénéficiaires de projets d'établissement financés ;
- la sensibilisation des élus locaux sur la prise en charge effective de leurs compétences en matière d'éducation ;
- l'évaluation interne des CAQ à mi-parcours ;
- la systématisation du dispositif de suivi/supervision au niveau IEF.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
✓ Déficit en structures d'enseignements techniques et de formations professionnelles	✓ Manque de moyens et d'initiatives publiques et privées	✓ Les jeunes manquent de formation et de débouchés professionnels	✓ Construire des centres de formations professionnelles comme un centre dédié aux métiers du BTP
✓ Absence de salles spécialisées	✓ Insuffisance des partenaires l'action publique	✓ Absence de promotion de l'enseignement des sciences et de la technologie à la base	✓ Créer des salles spécialisées pour promouvoir l'enseignement des sciences et de la technologie chez les adolescents
✓ Manque d'infrastructures sportives dans les établissements	✓ Insuffisance des partenaires et de l'action publique	✓ Manque de promotion de certains sports ✓ Peu de place réservée à l'épanouissement des apprenants	✓ Construire des infrastructures sportives multifonctionnelles dans les établissements
✓ Manque d'équipements adéquats dans les centres de formation	✓ Manque de moyens financiers	✓ Formation souvent incomplète	✓ Equiper et moderniser les centres de formations existants et améliorer la répartition spatiale de ces infrastructures
✓ Absence de mur de clôture dans certaines écoles CEM et écoles élémentaires	✓ Manque de moyens financiers ✓ Manque de priorisation et de planification	✓ Insécurité et exposition à des accidents	✓ Prioriser la clôture certains établissements pour les sécuriser
✓ Manque de blocs administratifs dans certaines écoles	✓ Manque de moyens financiers	✓ Conditions de travail inappropriées dans ces écoles	✓ Améliorer les conditions de travail par des constructions de blocs administratifs
✓ Problème d'adduction d'eau dans les écoles	✓ Manque de moyens financiers	✓ Insalubrité, Maladies	✓ Doter toutes les écoles du Département d'un système d'adduction d'eau potable
✓ Présence d'abris provisoires	✓ Lenteurs dans l'exécution des programmes Etatiques	✓ Insécurité, conditions de travail et d'apprentissage pénibles, échecs des élèves	✓ Remplacer les abris provisoires par des bâtiments
✓ Manque de bloc sanitaire dans certaines écoles	✓ Manque de moyens financiers	✓ Prise en charge sanitaire très limitée et expositions des élèves à des risques comme le péril fécal	✓ Construction de blocs sanitaires dans les écoles
✓ Absence de cantines scolaires dans les CEM et Lycées	✓ Absence de partenaires	✓ Retards, les abandons, impact négatif sur les résultats scolaires	✓ Implantation de cantines scolaires
✓ Insuffisance d'infrastructure de la petite enfance	✓ Manque de moyens financiers	✓ Faible attractivité des établissements de la petite enfance	✓ Construction des établissements spécialisés de la petite enfance
✓ La récurrence des grèves	✓ Retard d'affectation des enseignants, anticipation des fêtes	✓ Faiblesse des résultats ✓ Manque d'excellence	✓ Standardisation des évaluations à l'approche des fêtes, affectation à temps des enseignants
✓ Absence de prise en charge scolaire des enfants handicapés	✓ Manque de structures adaptées	✓ Enfants handicapés non scolarisés	✓ Construire des structures éducatives adaptées pour les enfants handicapés

2.2- La santé, la nutrition et l'action sociale

La région médicale est organisée en cinq (5) districts sanitaires. Les départements de Ziguinchor et d'Oussouye comptent chacun un (01) district, alors que celui de Bignona en compte trois (3) (Bignona, Thionck Essyl et Diouloulou).

La région dispose de :

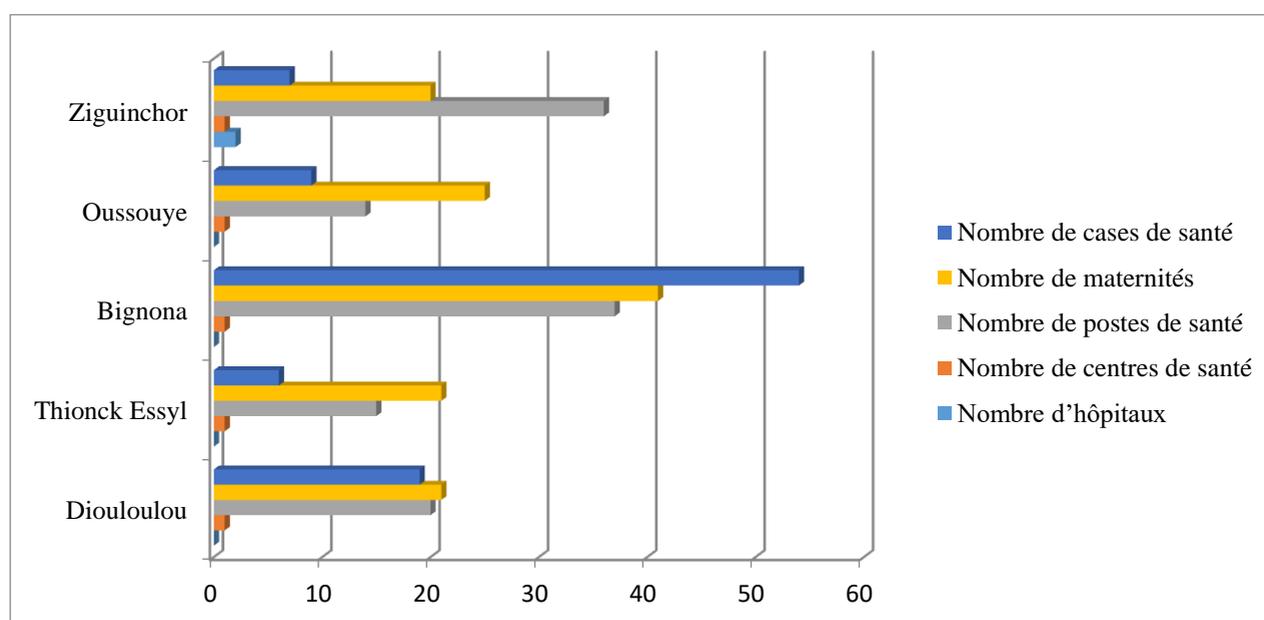
- ✓ deux (2) hôpitaux de type 2 à Ziguinchor : le Centre Hospitalier Régional de Ziguinchor (CHRZ) et de l'hôpital de la Paix (HPZ) ;
- ✓ Cinq (5) centres de santé à raison d'un centre par district ;
- ✓ Cent vingt-deux (122) postes de santé ;
- ✓ Cent vingt-huit (128) maternités, quatre-vingt-quinze (95) cases de santé et trente-et-une (31) mutuelles de santé.

Tableau 21: Répartition spatiale du dispositif sanitaire

Infrastructures	Diouloulou	Thionck Essyl	Bignona	Oussouye	Ziguinchor	CHRZ	HDP	Région
<i>Nombre d'hôpitaux</i>	0	0	0	0	0	1	1	02
<i>Nombre de centres de santé</i>	01	01	01	01	01	NA	NA	05
<i>Nombre de postes de santé</i>	20	15	37	14	36	NA	NA	122
<i>Nombre de maternités</i>	21	21	41	25	18	01	01	128
<i>Nombre de cases de santé</i>	19	06	54	09	07	NA	NA	95
<i>Nombre de lits</i>	14	26	59	34	36	150	110	429
<i>Nombre de mutuelles de santé</i>	01	01	17	05	07	NA	NA	31
<i>Nombre de pharmacies</i>	02	01	03	05	23	NA	NA	34
<i>Nombre d'ambulances</i>	01	04	02	02	01	02	01	13

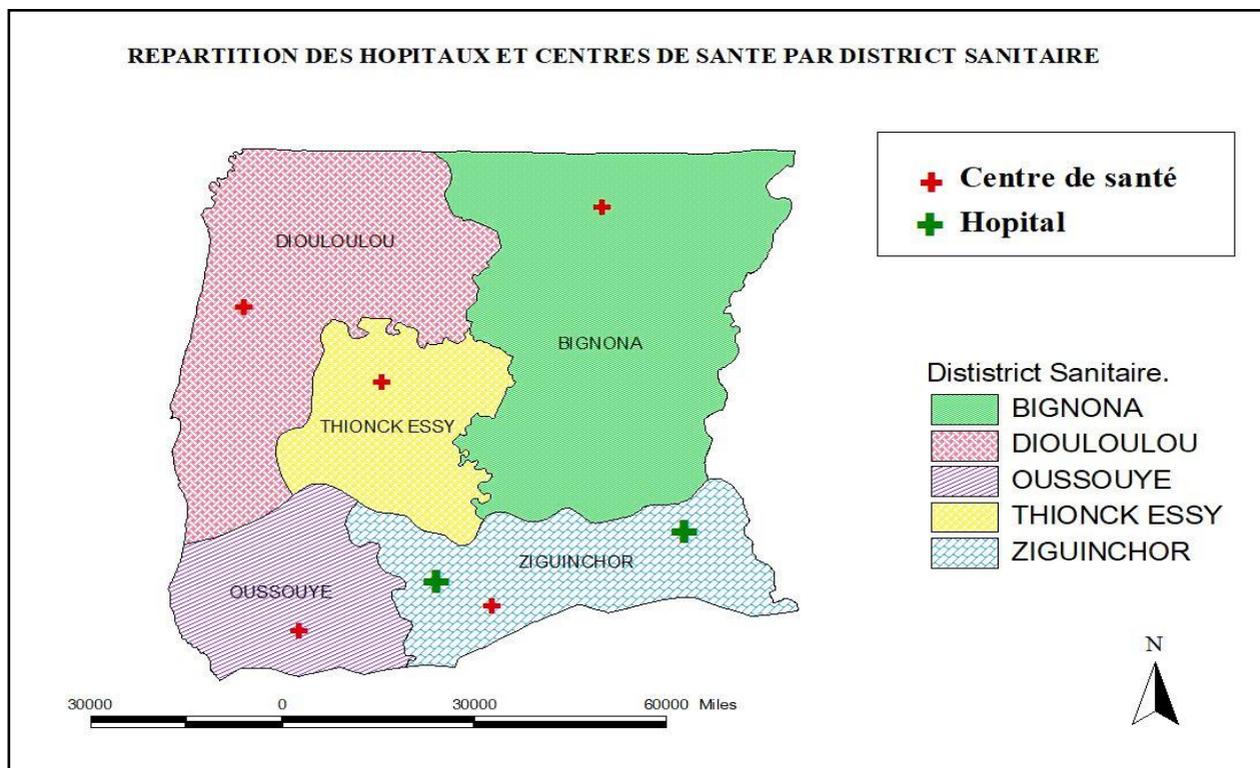
Source : Région médicale, 2019

Graphique 8: Répartition des infrastructures sanitaires par District sanitaire

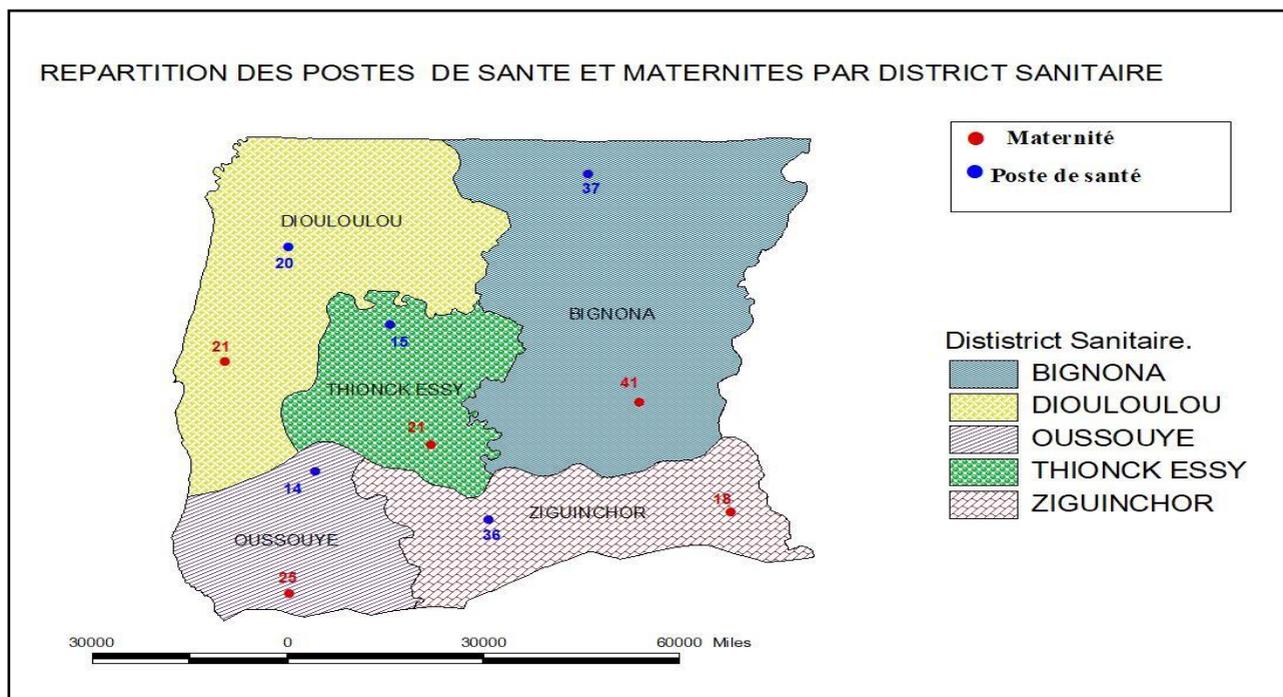


Ce graphique montre que la plupart des infrastructures sont localisées dans les districts sanitaires de Bignona et de Ziguinchor au détriment des trois autres districts.

Carte 5: Carte de répartition des hôpitaux et centre de santé par district sanitaire



Carte 6: Carte des postes de santé et maternités par district sanitaire

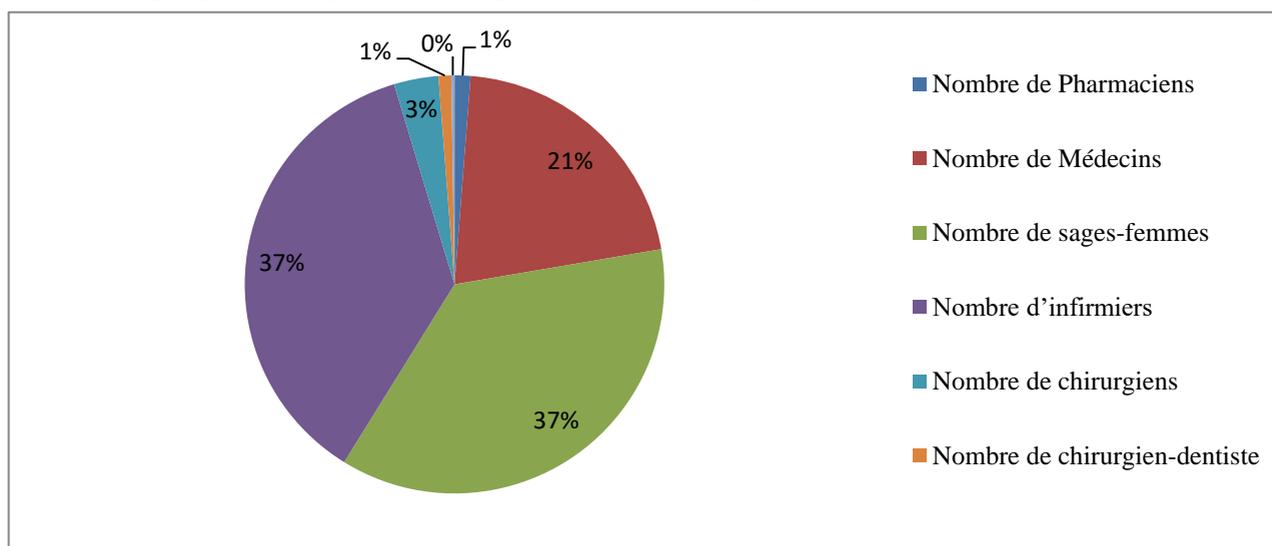


Le dispositif de santé au niveau de la région est complété par:

- la pharmacie régionale d’approvisionnement ;
- le Centre Régional de Formation en Santé ;
- la Brigade Régionale d’Hygiène et les cinq (05) sous brigades départementales ;
- le Service Régional de l’Action Sociale ;
- l’agence régionale de la couverture maladie universelle ;
- l’université de Ziguinchor avec l’UFS santé.
- L’Hôpital de garnison

Le personnel de santé³ au niveau de la région est composé en majorité de sages-femmes (37%) et d’infirmiers (37%) ; suivi des médecins (21%) et des chirurgiens (3%).

Graphique 9: Répartition du personnel selon la profession

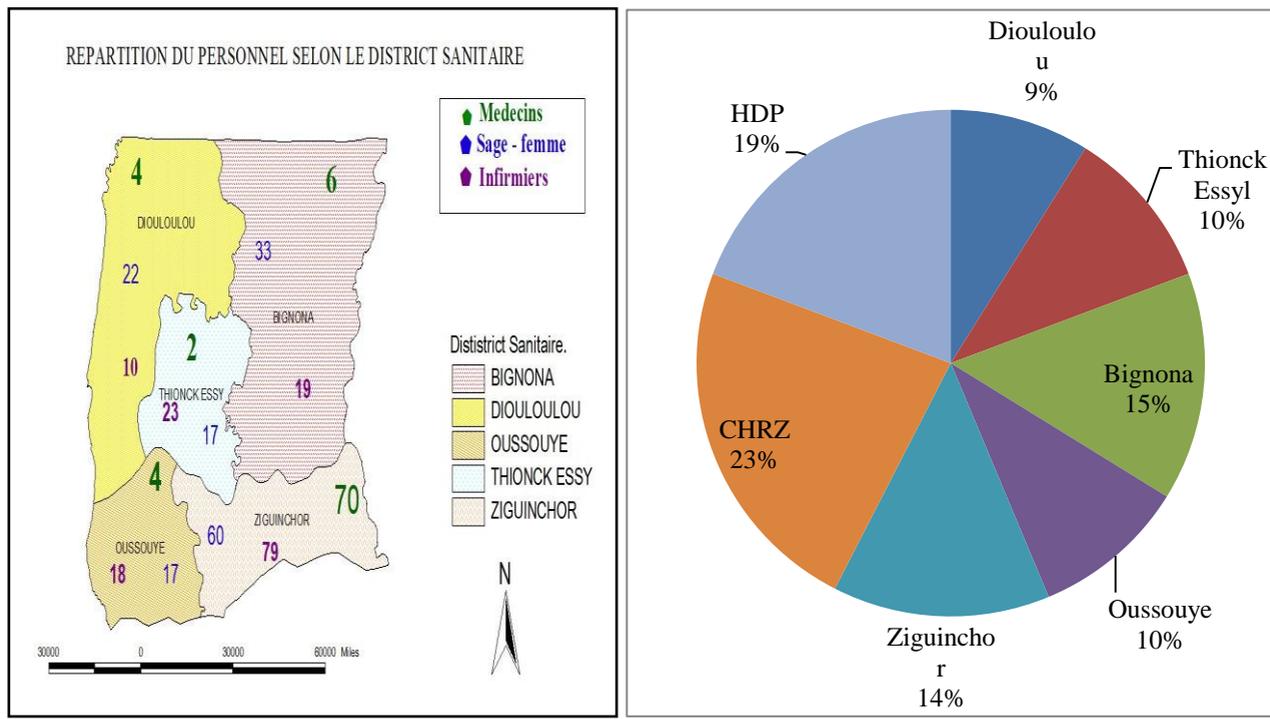


Source : Région médicale, 2019

Le Centre hospitalier régional (23%) et l’Hôpital de la Paix (19%) concentrent plus de personnel.

³ Pour ce qui est des ressources humaines, le personnel communautaire est inclus en plus des Etatiques et contractuels.

Graphique 10: Répartition spatiale du personnel de santé



Source : Région médicale, 2019

D'autres opportunités permettent le renforcement du système de santé, parmi elles:

- l'existence d'une Unité de Formation et de Recherche en science de la santé, participant à la déconcentration de l'offre de formation médicale et à la délocalisation de l'expertise médicale et des spécialistes ;
- l'existence de réseaux communautaires bien structurés dans chaque district sanitaire et la participation des communautés locales aux prestations de services de qualité ;
- la présence de plusieurs partenaires : ONG, projets et programmes d'appui au système de santé :

On peut citer des ONG telles que :

- ✓ Child Fund qui intervient dans le suivi de la promotion de la croissance (SPC) avec le dépistage actif de la malnutrition aigüe dans les centres de développement intégré de la petite enfance, ou encore ses activités de sensibilisation sur les visites pré et post natales et sur les signes de danger de la grossesse.
- ✓ Enda Santé qui s'active dans la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA et des IST ; ou encore pour la mise en place d'une unité de biologie moléculaire et pour la réhabilitation de laboratoires et maternités au profit du District de Ziguinchor.

Malgré les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires pour l'amélioration de la carte sanitaire et du plateau technique au niveau des structures sanitaires de la région, il existe des menaces susceptibles de mettre en péril les avancées notées. Il s'agit entre autres :

- de la porosité des frontières qui fait que des pathologies non prises en charges par les pays limitrophes peuvent mettre en péril les efforts déployés par le système de santé de la région ;
- des difficultés de prise en charge des évacuations sanitaires ;
- de l'inaccessibilité de certaines zones due, en partie, à l'insécurité permanente dans certaines localités qui constituent des freins à une couverture sanitaire efficiente.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
✓ Difficultés de prise en charge des évacuations sanitaires	✓ Déficit d'équipements ✓	✓ Insécurité sanitaire ; ✓ Déficit de prise en charge correcte des patients	✓ Mieux équiper les structures existantes (hôpitaux, postes, cases de santé, centre de santé, etc.) ✓ Dotation en ambulances médicalisées pour les évacuations sanitaires à défaut mettre en place un service ambulancier dans chaque département
✓ Insuffisance de personnel de santé qualifié	✓ Insuffisance de l'action des autorités territoriales et de l'appui de l'État ✓	✓ Difficile de faire face aux pathologies compliquées (en termes de prise en charge des cas révélés et de politique de prévention)	✓ Renforcement en personnel qualifié ✓ Prise en charge des relais
✓ Fonctionnement inefficace des organes de gestion (Comités de développement Sanitaire et Comités de Gestion)	✓ Manque de formations ✓ Insuffisance des moyens d'action ✓	✓ Mauvaise gestion des moyens existant ✓ Ruptures fréquentes de médicaments et maîtrise difficile de la qualité des soins	✓ Formation des membres des organes de gestion ✓ Renforcement l'appui des collectivités territoriales aux organes de gestion des établissements de Santé
✓ Absence de structure de prise en charge de la demande sociale dans les arrondissements	✓ Manque de moyens financiers	✓ Pauvreté persistante	✓ Construction des CPRS (Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale) relais à Oussouye et Bignona
✓ Non fonctionnement du CRS de Bignona ✓	✓ Manque d'équipement et de personnel	✓ Non prise en charge sociale des enfants handicapés	✓ Equipement et affectation de personnels
✓ Non effectivité du plan SESAME	✓ Non-respect des engagements de l'État	✓ Non prise en charge des personnes âgées	✓ Plaidoyer au niveau des autorités pour une mise en œuvre effective

✓ Population étrangère non maîtrisée	✓ Porosité des frontières ✓	✓ Tourisme sexuel Développement des MST/SIDA	✓ Sensibilisation (IEC) ✓ Généralisation de l'utilisation des préservatifs ✓ Lutte contre la prostitution clandestine
✓ Insuffisance des infrastructures et équipements	✓ Faiblesse des moyens financiers et d'appui	✓ Conditions de travail difficile ✓ Prise en charge des besoins non satisfaisante	✓ Dotation des maternités en fournitures ✓ Approvisionnement suffisant des postes et cases de santé en médicaments ✓ Construction des postes de santé ✓ Extension de la morgue d'Oussouye

L'Action sociale est une des compétences transférées par l'Etat aux collectivités territoriales (CT). A ce titre, le social constitue un domaine transversal que le *Service Régional de l'Action Sociale (SRAS)* partage aussi bien avec d'autres entités publiques comme les CT et la Direction Générale de la Protection Sociale et la Solidarité Nationale (DGPSN), que privées à l'image des nombreuses associations qui s'activent dans ce secteur.

Dans le domaine de l'Action sociale, le Service régional, entre 2017 et 2018, a réalisé les activités consignées dans le tableau ci concernant l'appui-conseil-orientation :

Tableau 22: Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Ziguinchor selon le type de demande.

Type de demande de consultation sociale	Année	Demandes reçues	Consultations effectuées
Secours	2017	690	482
	2018	522	374
	Variation en %	-168	-108
Prise en charge médicale	2017	49	15
	2018	35	19
	Variation en %	13	-7
Demande d'appareillage	2017	51	23
	2018	67	42
	Variation en %	-16	-19
Médiation familiale	2017	01	02
	2018	04	03
	Variation en %	-03	-01
Appui et assistance aux « daara »	2017	23	02
	2018	30	02
	Variation en %	-07	00
Demande de bourse de formation ou d'aide scolaire	2017	63	23

	2018	52	08
	Variation en %	11	15
Demande de Financement de projet	2017	52	17
	2018	58	06
	Variation en %	-06	11
Total	2017	1215	699
	2018	1048	820
	Variation en %	167	-121

***Source** : Service Régional de l'Action Sociale, 2019*

Au-delà des consultations sociales, le SRAS a effectué d'autres activités dans le social telles que le secours aux personnes nécessiteuses en (*mouton, denrées....*notamment lors des manifestations religieuses) ou encore la *promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées*.

Ziguinchor et Matam sont les régions les plus touchées par le handicap. Cependant des initiatives sont notées pour relever les innombrables défis de prise en charge des personnes vulnérables grâce notamment :

- A la discrimination positive en faveur des personnes handicapées avec la Carte d'Egalité des Chances (CEC) qui confère à son titulaire un ensemble d'avantages relatifs à l'accès aux soins de santé (CMU), aux ressources financières (bourses familiales), au transport, à l'appareillage...
- A la pérennisation des politiques publiques d'inclusion sociale en faveur des Indigents et Groupes Vulnérables (IGV) à travers des programmes de filets sociaux de protection (CEC, CMU, BSF).
- Au dynamisme et engagement des groupes cibles ;
- A la couverture régionale des services de l'action sociale ;
- A la clarté dans les orientations stratégiques ;
- A l'existence d'instances locales de gestion des programmes de la Direction Générale de l'Action Sociale...

Cependant, malgré le nombre important d'acteurs dans ce secteur, force est de constater qu'il y a une absence regrettable de synergie d'actions entre les différents intervenants pour une meilleure capitalisation des réalisations et une mutualisation des moyens. D'autres contraintes existent et sont notamment liées :

- A la faiblesse des montants alloués au financement de projets économiques d'autonomisation des Indigents et Groupes Vulnérables (PAPA, PNRBC) à raison de 2 500 000 f par département et pour un (01) seul GIE de PH ou de PA ;
- A l'absence de cadre d'harmonisation des activités entre les différents acteurs du secteur (Action Sociale, DGPSN, CMU, Collectivités territoriales..) pour une efficience des interventions ;
- A la gestion centralisée des rubriques relatives aux secours et à l'assistance médicale, ce qui ne permet pas de satisfaire les fortes demandes d'urgence en perpétuelle croissance qui sont enregistrées au quotidien ;
- A la réduction permanente des budgets consacrés au financement des projets d'autonomisation des indigents et groupes vulnérables; plus particulièrement des Personnes handicapées ;
- A la faiblesse du niveau d'enrôlement des titulaires de CEC dans les programmes de filets sociaux (CMU et BSF) par rapport au quota de CEC de la région ;
- A l'insuffisance de l'appui institutionnel des Collectivités territoriales.

Des solutions sont préconisées pour une meilleure prise en charge de ces questions par :

- La mise en place d'un cadre de coordination et de suivi /évaluation des activités des intervenants dans le secteur ;
- Une hausse substantielle des budgets consacrés aux projets d'autonomisation des IGV;
- une décentralisation de la gestion des secours et de l'assistance médicale aux indigents pour une prompt prise en charge des cas d'urgence au niveau local (Santé Secours, Formation;
- la mise à disposition des fonds de dotation relatifs à l'Action sociale en tant que compétence transférée ;
- la formation des cibles en élaboration /gestion de projet pour une optimalisation des résultats et une pérennisation des acquis.

2.3- L'hydraulique

La situation concernant l'accès à l'eau au niveau de la région de Ziguinchor peut être résumée suivant le tableau ci-après :

Tableau 23: Indicateurs du secteur de l'Hydraulique de 2015 à 2017

Indicateurs	Réalizations		
	2015	2016	2017
Taux d'accès à l'eau potable (urbain)	97,5	97,5	97,5
Taux d'accès à l'eau potable (rural)	44,8	44,8	44,8
Nombre de ménages bénéficiaires de branchements sociaux	91	85	40

Sources: SDE, PEPAM, ANSD, SRP

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain, qui est de 97,5%, est satisfaisant mais n'a pas évolué entre 2015 et 2017. Par contre le nombre de ménage bénéficiant de branchement sociaux a baissé de près de 50% entre 2015 et 2017.

Concernant l'hydraulique rurale, il reste des efforts à faire car plus d'un (01) ménage sur deux (02) n'a pas accès à l'eau potable.

Par ailleurs, au total 53 forages sont répertoriés dans la région de Ziguinchor dont 37 implantés dans le département de Bignona et 12 dans celui de Ziguinchor.

Sur les 490 villages officiels que compte la région, 242 villages ne sont toujours pas raccordés à un forage soit un taux 49,38%.

Ce taux élevé cache cependant quelques disparités : le département de Bignona qui compte le plus grand nombre de villages (323) a un pourcentage de villages non raccordés beaucoup plus élevé (67,4%) suivi d'Oussouye (16,9%) et de Ziguinchor (15,7 %).

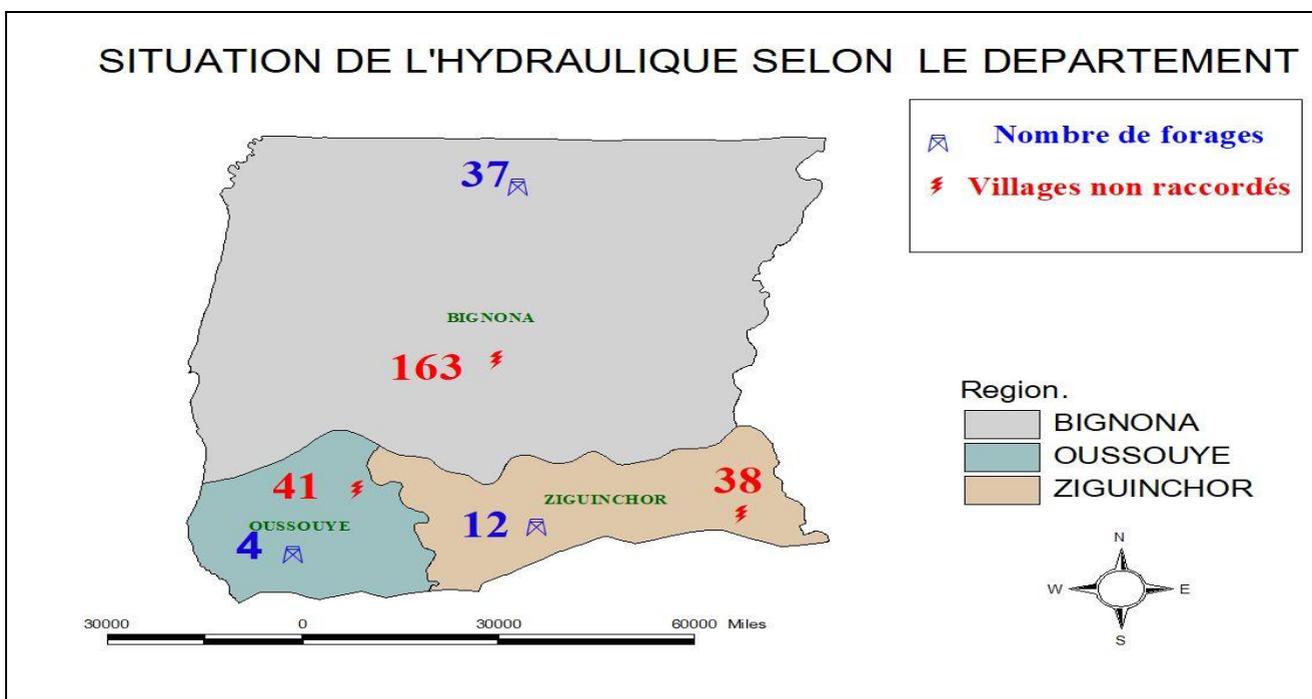
Tableau 24: Répartition spatiale des forages dans la région

Circonscription		Nombre de forages	Villages non raccordés à un forage	Pourcentage de villages non raccordés à un forage
DEPARTEMENT DE BIGNONA		37	163	67,4%
Communes	BIGNONA	1	0	0,0%
	DILOULOU	2	1	0,4%
	THIONCK-ESSYL	1	0	0,0%
Arrondissements	KATABA I	3	4	1,7%
	SINDIAN	9	98	40,5%
	TENDOUCK	11	7	2,9%
	TENGHORY	10	53	21,9%

DEPARTEMENT DE ZIGUINCHOR		12	38	15,7%
Communes	ZIGUINCHOR	7	0	0,0%
Arrondissements	NIAGUIS	2	18	7,4%
	NYASSIA	3	20	8,3%
DEPARTEMENT D'OUSSOUYE		4	41	16,9%
Communes	OUSSOUYE	1	1	0,4%
Arrondissements	CABROUSSE	0	26	10,7%
	LOUDIA OUOLOF	3	14	5,8%
Total général		53	242	

Source : Enquête situation de référence des CT, SRP 2018

Carte 7: Carte de la situation hydraulique par département



Les difficultés d’approvisionnement en eau dans plusieurs localités, en particulier les îles, s’expliquent par le fait que :

- Beaucoup de forages ne sont pas fonctionnels,
- La répartition spatiale de ces infrastructures est déséquilibrée,
- Le cout des branchements est élevé.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
✓ Faible couverture en infrastructures hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déséquilibres dans la répartition des infrastructures hydrauliques existantes ✓ Beaucoup de forages ne sont pas fonctionnels ✓ Manque d'appui de l'État ✓ La salinisation des nappes d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mauvaise qualité de l'eau consommée ✓ Présence de maladies liées à la consommation d'une certaine eau ✓ Indisponibilité de l'eau potable dans plusieurs villages ✓ Abreuvement du bétail difficile ✓ Difficultés de réaliser certaines AGR et de couvrir les besoins en eau pour les populations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer l'accès à l'eau dans tous les villages (Fonçage de forages et de puits-forages et adduction d'eau dans tous les villages) ✓ Construire des abreuvoirs pour le bétail ✓ Réhabiliter les forages en panne ✓ Reprendre l'installation du réseau d'adduction de l'île d'Eloubaline et Batinguère (Département Oussouye) ✓ Confier la gestion du réseau de la zone de Houlouf (Ediougou, Djivante, Kahinda, Senghalène) à la SDE (Département Oussouye)
✓ Inefficacité de la gestion des infrastructures hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de formation des ASUFOR 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Arrêt de fonctionnement de forages 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation des dirigeants des comités de gestion en maintenance et gestion financière
✓ Difficulté d'accès aux branchements	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de moyens ✓ Cout élevé des branchements 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prise en charge difficile des coûts de fonctionnement des forages 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rendre les prix accessibles au plus grand nombre et optimiser les recettes pour une meilleure prise en charges des équipements hydrauliques ✓ Augmenter le nombre de branchements sociaux

2.4- L'assainissement

La situation de l'assainissement au niveau de la région s'est améliorée ces dernières années, avec notamment des taux d'accès passant de 65 à 82% en milieu urbain et de 38,5 à 48% en milieu rural entre 2016 et 2019.

Indicateurs	Réalizations					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'accès à l'assainissement (urbain)	Nd	Nd	65%	75%	78%	82%
Taux d'accès à l'assainissement en milieu rural	34%	35%	38,50%	42,30%	46,05%	48%

Source : RAC régionale 2020

Selon le Service régional de l'assainissement (SRA), le taux d'accès aux latrines améliorées est estimé pour la région à 40%. La part de la population disposant de latrines traditionnelles est de 10%. Par ailleurs le coût élevé de ces latrines peut être un frein pour les ménages les plus pauvres, d'où la nécessité de poursuivre les subventions pour l'acquisition de latrines.

En outre, malgré un curage annuel des caniveaux de certaines communes chefs-lieux de département, la région dans son ensemble connaît particulièrement des difficultés relatives au drainage des eaux pluviales, des eaux usées et des boues de vidange.

Les projets en cours concernant les eaux usées et les boues de vidange pour la commune de Ziguinchor et le projet pour la mise en place d'une station d'épuration pourraient être un début de solution. Aussi, des faiblesses récurrentes sont notées dans la gestion des ordures ménagères, en raison de l'absence d'un système fonctionnel de collecte et de traitement. La finalisation des études et le démarrage du PROMOGED (Projet de Promotion de la Gestion intégrée et de l'Economie des Déchets solides au Sénégal) pourrait faciliter la collecte et l'évacuation des ordures.

Enfin, l'étroitesse du périmètre de certaines communes urbaines est telle qu'il est difficile de trouver un site approprié pour le traitement des dépôts et autres déchets sauvages, d'où l'urgence de développer l'intercommunalité.

Des contraintes d'autres natures sont identifiées parmi lesquelles ;

- l'insuffisance de ressources humaines du SRA ;
- la faiblesse des financements dans le domaine;
- la non disponibilité de matériaux de construction dans certaines zones de la région ;
- l'insécurité qui empêche les organisations de se déployer dans certaines zones ;
- la pluviométrie importante qui entrave la réalisation des latrines pendant l'hivernage.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Faiblesse du dispositif de gestion des eaux usées et du système de collecte des déchets solides et liquides	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque d'organisation et de sensibilisation de la population ✓ Manque d'équipement d'assainissement (fosses, caniveaux, dépôts d'ordures etc) ✓ Inexistence système d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence des maladies diarrhéiques entre autres, ✓ détérioration du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Campagne d'IEC ✓ Construire des latrines modernes et des canaux d'évacuation ✓ Identification de sites propices pour le déversement des ordures et envisager le traitement et le recyclage des déchets (valeur économique) ✓ Application des mesures répressives ✓ Création de centres d'épuration ✓ Installation bacs à ordures

2.5- Urbanisation, Habitat et cadre de vie

Dans la région, on note l'absence de Plan Directeur d'Urbanisme dans plusieurs communes. Pour les rares communes qui en disposent (Ziguinchor, Bignona, Oussouye), ces documents sont caducs. Cela entraîne une occupation anarchique de l'espace urbain et des zones non aedificandi.

Par ailleurs, une urbanisation rapide est constatée dans la région avec la création de nouveaux quartiers périphériques comme Castor, Goumel et les nouvelles constructions qui gravitent autour de l'Université. La demande de plus en plus pressante en parcelles à usage d'habitation favorise la spéculation foncière.

Dans les centres urbains, l'habitat garde encore par endroits des aspects traditionnels. Par contre, les constructions en dur sont plus fréquentes dans les communes chefs-lieux de département.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
✓ Beaucoup de villages non lotis	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conservation du model d'habitation ancestral ✓ Coût élevé des investissements (adduction d'eau, électrification ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficile de réaliser des investissements pour l'accès aux services sociaux de base 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lotir ou aligner tous les villages du Département ✓ Sensibiliser les populations à moderniser leur habitat au moins avec l'intégration des latrines dans les projets de construction ✓ Intégrer dans les processus d'urbanisation les espaces verts ✓ Disposer dans toutes les Communes d'un Plan d'Affectation et d'Occupation des sols
✓ Empiètement et difficultés d'extension de certaines Communes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Périmètres étroits des communes chefs-lieux de Département 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conflits et problématiques de la relation ville-campagne 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir l'intercommunalité ✓ Insister sur la communication
✓ Très peu d'aménagement au niveau des zones touristiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Littoral mal géré 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tensions foncières sur le littoral 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménager le littoral et réglementer son occupation

2.6- La jeunesse, les sports et la culture

Jeunesse et Loisirs

La population de Ziguinchor est relativement jeune. Ces jeunes sont généralement organisés autour d'ASC, d'union des jeunes, et de foyers. Leurs occupations principales sont le football à

travers les « navétanes », les activités culturelles et les loisirs autour des centres socioculturels et des foyers au niveau de chaque Département. Une bonne partie s’active dans le transport urbain avec les moto-taxis ou Jakkarta.

Cette jeunesse reste cependant principalement confrontée au manque d’infrastructures, de moyens financiers et de formation appropriée pour initier des activités de développement économique.

Sports

Dans le domaine du sport, plusieurs disciplines sont répertoriées dans la région : la lutte, le judo, le karaté, le taekwondo, le football, le basketball, le handball, le volleyball, l’athlétisme etc. Le nombre de licenciés par discipline sportive est répertorié sur ce tableau :

Tableau 25: Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe

Discipline	2017			2018		
	homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Athlétisme	218	117	335	223	130	353
Football	406	47	453	458	67	525
Basketball	141	95	236	160	111	271
Volleyball	35	27	62	41	36	78
Lutte	24	24	69	61	27	88
Karaté	90	70	160	103	86	189
Taekwondo	59	23	82	65	31	96
Handisport	10	2	12	15	2	17

Source : Rapport 2019 Service régionale du sport

Nous constatons que les acteurs ne sont pas formalisés dans des disciplines comme le viet vo dao, la natation, la randonnée pédestre ou encore les jeux de l’esprit.

Par ailleurs, on note globalement une évolution assez faible des infrastructures réalisées à travers les trois départements qui constituent la zone de l’Entente. Le répertoire et l’évolution des infrastructures sportives par département sont indiqués sur le tableau ci-dessous :

Tableau 26: Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type par Département

TYPES	Ziguinchor		Bignona		Oussouye		Région	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
<i>Stade et terrains clôturés</i>	05	05	07	09	01	01	13	15
<i>Terrain Multifonctionnels</i>	03	03	03	03	01	01	07	07
<i>Terrains de Football</i>	37	37	69	71	23	23	119	121
<i>Terrain handball</i>	01	01	01	01			02	02
<i>Terrains de Volleyball</i>	01	01					01	01
<i>Arène de Lutte</i>			1 (Construction)					
<i>Dojo</i>	02	02	01	01	02	02	05	05
TOTAL	49	49	82	85	27	27	147	152

Source : Service régionale du sport rapport 2019

La culture

La culture occupe une place très importante dans la région. Le Centre culturel régionale aide au regroupement des acteurs sous la forme d'associations formelles ou de GIE pour le montage de projets, la formation, l'acquisition de matériels et l'obtention de subventions.

L'activité culturelle comprend le théâtre, les ballets, les arts plastiques, les cérémonies de circoncision (Bukut ou éwang), la musique moderne et traditionnelle dont les groupes sont plus nombreux (92).

Tableau 27: Statistiques des organisations culturelles de la Région par Département

Organisations culturelles	Département de Ziguinchor	Département de Bignona	Département d'Oussouye	TOTAL
Troupes théâtrales	13	05	04	22
Groupes de ballets	12	12	05	29
Groupes musicaux	21	13	07	41
TOTAL	46	28	16	92

Source : Centre Culturel Régional de Ziguinchor 2019

Au plan culturel, la région s'est notamment distinguée lors des manifestations telles que le Festival National des Arts et Cultures (FESNAC) où il a eu à remporter beaucoup de trophées dans les différents domaines de compétition : danse, musique et théâtre avec le grand prix Doutra SECK qui consacre la meilleure participation régionale (artistique et disciplinaire).

3. GOUVERNANCE, INSTITUTION, PAIX ET SECURITE

3.1- L'Entente interdépartementale

La convention d'Entente Interdépartementale a été signée le 16 mai 2014 par les trois Présidents de Conseil départemental.

L'Entente Interdépartementale de Ziguinchor a pour objectif principal de renforcer les liens de solidarité entre les trois départements de la région en valorisant l'intercommunalité fondée sur le développement territorial de la région administrative de Ziguinchor et de développer des synergies nécessaires à la prise en charge efficace et efficiente des besoins des populations de l'inter-département.

D'un point de vue organisationnel, le dispositif de pilotage est constitué des organes administratifs et de gestion comme le montre le tableau :

3.1.1. Dispositif de pilotage de l'Entente

Organe administratif	Organe de Gestion
Président : Mamina Kamara	Secrétaire exécutif : Mamadou Lamine Sora
1^{er} vice-président : Fiacre Coly	Assistant : Geneviève Bandia Kanfany
2^{ème} vice-président : Sény Diatta	

Source : SE- Entente

Au-delà du dispositif de pilotage, l'Entente a trois commissions chargées spécialement de :

- la Conférence sur la planification, le suivi et l'évaluation des opérations de l'entente ;
- la Conférence sur la valorisation du Capital humain Interdépartemental ;
- la Conférence sur la promotion d'un label Casamance agroalimentaire et touristique.

3.1.2. Organe délibérant de l'Entente

Organe délibérant de l'Entente est constitué de onze (11) membres dont trois (03) femmes, avec à la tête un président assisté de deux (02) vice-présidents et d'un secrétaire exécutif. Ces membres sont issus des trois départements : 4 de Ziguinchor, 4 de Bignona et 3 d'Ousouye.

Fonction	Prénoms	Nom	Département
Président	Mamina	KAMARA	Bignona
1 ^{er} vice Pdt	Seny	DIATTA	Oussouye
2 ^{ème} vice Pdt	Fiacre	COLY	Ziguinchor
Secrétaire Exécutif	Mamadou Lamine	SORA	Bignona
Président COTHEC	Kaoussou	SANE	Ziguinchor
Membre	Joëlle Monique B	MALOMAR	Bignona
Membre	Youssouph	SAGNA	Bignona
Membre	Penda	SAGNA	Oussouye
Membre	Ousmane	DIALLO	Oussouye
Membre	Parfait	SAGNA	Ziguinchor
Membre	Marie Agnès	KANTOUSSAN	Ziguinchor

Pour appuyer l'Entente dans la conduite de ses actions de développement, il a été créé en son sein un Cadre de Concertation Interdépartemental (CCID) qui a pour mission:

- d'appuyer le processus de planification ;
- de participer à l'exécution et au suivi de la planification ;
- de renforcer la communication et la gouvernance territoriale de l'Entente.

L'Entente Interdépartementale éprouve cependant des difficultés dans son fonctionnement aussi bien au plan organisationnel, avec un staff technique réduit, que sur le plan financier, avec une faible contribution des trois départements.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solution
✓ Manque de reconnaissance officielle de l'entente	✓ Non signature du décret	✓ Manque de crédibilité ✓ Dysfonctionnement dans l'entente	✓ Signature du décret ✓ Amélioration de la visibilité de l'entente ✓ Amélioration de la fonctionnalité des organes de l'entente
✓ Financement insuffisant pour le fonctionnement de l'entente	✓ Faible contribution des départements	✓ Difficile de dérouler des activités ✓ Faibles prises en compte des préoccupations du personnel	✓ Appui de l'Etat et des partenaires ✓ Sensibiliser les Départements sur la contribution
✓ Manque de Personnel et parité non respectée	✓ Faute de Budget	✓ Dysfonctionnement dans l'organisation	✓ Renforcer le personnel
✓ Manque d'équipement du siège de l'entente ✓ Manque logistique	✓ Faible contribution des départements ✓ Faute de budget	✓ Difficulté pour le déplacement	✓ Equiper l'entente en mobilier et logistique

3.1.3. Gouvernance locale au sein de l'Entente

L'Entente se veut un organe fédérateur régional facilitant les relations entre les différents Départements de la région. Cependant, les problèmes d'incohérence territoriale ainsi que les fortes disparités socio-économiques entre Collectivités sont entre autres conséquences néfastes du processus de décentralisation. Ces constats remettent à l'ordre du jour la lancinante question de la viabilité spatiale et socio-économique des territoires.

Les soucis de cohérence territoriale sont notamment liés à l'exigüité du territoire de certaines anciennes communes (de Ziguinchor, d'Oussouye et de Bignona) ou encore à la discontinuité du territoire d'autres communes. Ces problèmes sont dus :

- Au manque de matérialisation des limites entre collectivités territoriales qui ne facilite pas entre autres la prévention des conflits tels que fonciers ;
- Aux erreurs de rattachement de certaines localités à des communes ;
- A la réticence/refus de la part de certains acteurs territoriaux à soutenir la mise en œuvre de la correction des incohérences territoriales.
- L'insuffisance de dispositions claires sur l'intercommunalité (décrets d'application, arrêtés, circulaires explicatives).

Par ailleurs, l'évaluation de l'Acte 3 de la décentralisation a fait ressortir d'autres difficultés relatives à la lisibilité des échelles de gouvernance. Ces difficultés sont relatives à :

- l'absence de textes réglementaires (décrets d'application, arrêtés, circulaires explicatives) régissant la mise œuvre de la réforme de l'Acte 3. Il en résulte des interprétations différentes de la loi;
- la faible articulation du Code général des collectivités territoriales avec les autres codes adoptés ou en chantier : Code général des impôts, Code de l'eau, Code de l'Environnement, Code forestier, Code des mines, Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale.
- la non effectivité de la fonction publique locale malgré la promulgation de la loi n° 2011-08 du 30 mars 2011 portant statut général des fonctionnaires des collectivités territoriales;
- au manque de services propres ainsi que de certains services administratifs déconcentrés dans certaines circonscriptions (certaines nouvelles communes éprouvent des difficultés dans la prise en charge correcte des compétences en matière d'urbanisme);

- à l'absence d'organigrammes-types pour faire face aux recrutements abusifs dans les CT.
- aux charges de personnel élevées au niveau du département induites par le transfert d'agents de la région;
- l'inadéquation entre le profil de certains agents et les exigences de l'emploi;
- aux difficultés de mise en œuvre des conventions types.

Concernant les mécanismes de financement des CT, comme le montre le tableau ci-dessous, il est noté globalement une faiblesse des fonds de dotation et de concours alloués aux collectivités territoriales, eu égard aux charges induites par les compétences transférées. Par ailleurs le taux d'exécution moyen du budget des CT tourne autour de 50% de 2016 à 2018.

Tableau 28: Indicateurs sur le financement des CT

Indicateurs	Réalizations				
	2014	2015	2016	2017	2018
Taux d'exécution moyen du budget des collectivités locales	NR	NR	49,97%	52,03%	49,09%
Evolution du Fonds de Dotation (FDD) des Collectivités territoriales	1 060 400 000	1 145 703 947	1 128 339 403	1 138 593 175	1 153 769 137
Evolution du Fonds d'équipement (FECL) des Collectivités territoriales	232 500 000	306 000 000	707 436 237	846 093 175	731 105 888

Source : Trésorerie Paierie Régionale de Ziguinchor, RPM de Ziguinchor 2019

D'autres faiblesses concernant le mécanisme de financement des CT sont notées parmi lesquelles :

- L'absence de critères pouvant assurer une répartition équitable des fonds de dotation et de concours;
- L'absence d'assignation d'objectifs de recouvrement d'impôts locaux par les services financiers ;
- L'absence de mise à jour de l'assiette fiscale et des recensements des contribuables;
- La modicité des ressources propres des CT due à la faiblesse des économies locales;
- Les difficultés de recouvrement du minimum fiscal par les élus des communes issues des anciennes communautés rurales, compte tenu de la complexité des procédures de recouvrement de cet impôt;
- Le faible accompagnement des communes par les services des Impôts et du Trésor en matière d'enrôlement et de recouvrement des impôts ;

- Le retard dans la mise à disposition des ressources de transfert (Fonds de dotation, Fonds de concours, ristournes etc...)

3.2- Les Partenaires Techniques et Financiers (ONG, Projets/Programmes)

Les Organisations Non-Gouvernementales (ONG) et les Projets/Programmes participent à l'amélioration des conditions de vie des populations par la mise en œuvre d'importants projets/programmes. Ils s'activent aussi bien dans les secteurs productifs que sociaux tels que l'éducation, la santé, l'eau, l'assainissement. Quant aux ONG, elles s'investissent en plus dans la recherche de la paix et la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

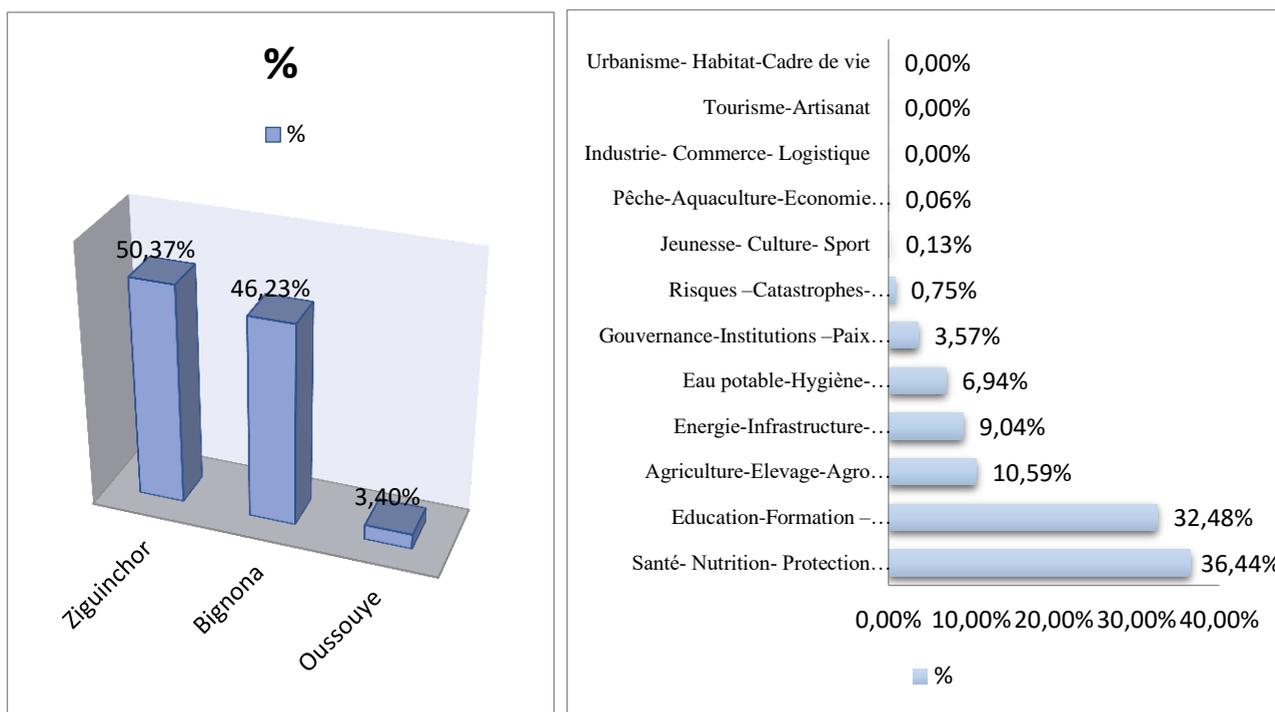
On dénombre une cinquantaine d'ONG au sein de la région. On peut citer à titre d'exemple l'ONG 3D, Muslim Hands SENEGAL CORAF, ISCOS CHILD FUND, COSPE, AFRICARE, CARITAS, DIRECT AID SOCIETY (Ex. AMA), Handicap International, ENDA (Santé et Jeunesse), CACID, World Education.

Cependant, la plupart de ces ONG ne disposent pas de programme d'investissement, ce qui rend difficile leur suivi.

Selon le rapport de la Conférence territoriale 2019, la contribution des ONG à l'effort de développement socio-économique de la région est évaluée 11 907 071 038 FCFA. Le département de Ziguinchor concentre 50,37% des investissements, celui de Bignona 46,23% et Oussouye 3,40%. Ces ONG interviennent en particulier dans les secteurs sociaux et dans les activités génératrices de revenus.

Au-delà des contraintes spécifiques à chaque ONG, ces partenaires rencontrent souvent des difficultés liées à l'accès à certaines zones non sécurisées, périphériques ou enclavées, à l'insuffisance de la couverture en énergie surtout en milieu rural, ou encore à la difficulté de mobiliser collectivités et populations autour des questions qu'elles traitent.

Graphique 11: Répartitions spatiale et sectorielle des investissements des ONG



Source : Cabinet ICA sur la base des données de la conférence territoriale 2019

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION

Contrainte	Causes	Conséquences	Hypothèses de solution
✓ Faible niveau de concertation entre acteurs	✓ Manque de dynamisme des cadres de concertation	✓ Manque de synergie des actions ✓ Faible impact des actions	✓ Mise en place d'un cadre de concertation pour une harmonisation des interventions

3.3- La dynamique organisationnelle au sein de l'Entente

✚ Les groupements de promotion féminine (GPF)

Les GPF visent à réunir les femmes pour promouvoir leur situation socio-économique. Ils sont pour la plupart structurés avec un bureau composé d'une présidente, d'une trésorière, de contrôleurs. Ces groupements s'activent notamment dans la production maraîchère, l'exploitation de moulin à mil et décortiqueuse à riz, l'exploitation de produits de cueillette, la riziculture, etc. Ils s'autofinancent en partie grâce aux revenus tirés de leurs activités ou avec le crédit rotatif.

Malgré leur dynamisme et leur esprit d'initiative, ces groupements rencontrent d'énormes difficultés liées surtout à l'accès au crédit, au manque de formation et d'appui.

✚ Les Groupements d'Intérêt Économique (GIE)

Les groupements d'intérêt économique sont des organisations légalement constituées et qui disposent de registres de commerce. Ils interviennent dans plusieurs secteurs d'activités comme la production maraîchère, l'arboriculture, le commerce, l'élevage, etc.

La principale difficulté à laquelle les GIE sont confrontés reste le problème de financement pour le démarrage des activités de production. Ceci est lié au manque de partenaires et d'encadrement.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contrainte	Causes	Conséquences	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès difficile au crédit ✓ Manque de moyens ✓ Faible niveau de formation ✓ Lourdeur des travaux domestiques 	Manque d'appui et d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'initiatives • Faible créativité • Faiblesse des revenus 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion d'AGR (maraichage, petit commerce, embouche, teinture) • Installation d'unités de transformation des produits locaux, etc.)

✚ Les associations religieuses

Les Dahiras sont des organisations religieuses les plus en vue dans la région. Elles ont comme objectifs de faire la promotion socioculturelle et religieuse de leurs membres. Elles organisent des chants religieux et « Gamous » à la gloire du prophète Mohammed (PSL). Et très souvent des séances de lecture de Coran sont organisées. C'est aussi des organisations d'entraide qui développent une forte solidarité entre les membres.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contrainte	Causes	Conséquences	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible structuration ✓ Faiblesse des moyens 	Manque de formation	Manque d'appui et d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appuyer la structuration des dahiras ✓ Appuyer le financement de leurs actions de développement

✚ Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)

Les ASC sont un regroupement de jeunes filles et garçons, pour d'une part participer au développement socio-économique de leur localité et d'autre part à l'animation des activités des vacances scolaires.

Le national populaire ou « navétane » mobilise le plus de jeunes. Les ASC organisent aussi des séances de théâtre, de lutte et danse traditionnelle. Leurs besoins en financement sont rarement satisfaits. Le revenu des ASC est tiré de manifestations lucratives (bal, théâtre etc. ...), des cotisations et des prestations de services.

Dans leurs activités, les ASC sont confrontées à un manque d'équipements et d'infrastructures sportives et culturelles. La plupart des terrains de foot ne sont pas réglementaires. Les aires de jeu pour la pratique du basket, du handball sont presque inexistantes au niveau des deux autres départements de la région (Bignona et Oussouye).

Autres associations de développement communautaire

- **Les APE**

Chaque école a une association qui regroupe l'ensemble des parents d'élèves. C'est une association qui est chargée, en collaboration avec les dirigeants des écoles (CEM, Lycée et Écoles Élémentaires) et les enseignants, d'œuvrer pour l'entretien de l'école et pour une qualité des enseignements. Ce sont des organisations qui sont appelées à être plus dynamiques pour une meilleure prise en charge des problèmes de l'école d'autant plus que l'éducation est une compétence transférée.

- **Les organisations féminines**

A côté des GPF, il existe dans la région des organisations féminines à caractère souvent informelle. Leurs principaux domaines d'activités sont l'agriculture, le petit commerce, l'artisanat et le crédit revolving. Malgré leur dynamique et leur motivation, elles sont confrontées à des difficultés relatives à :

- un manque de formation ;
- un accès difficile au crédit ;
- un manque d'appui ;
- la non formalisation de leurs organisations, etc.

- **Les Comités de Développement Sanitaires**

Les Comités de Développement Sanitaire (CDS) sont installés au sein de chaque centre de santé et poste de santé.

Le CDS est une association de participation à l'effort de santé publique, régie par le Code des obligations civiles et commerciales (COCC) et, à ce titre, s'administre librement, dont la vocation est de contribuer, avec l'Etat et les Collectivités territoriales, à :

- ✓ la promotion de la santé des individus, des familles et des communautés;
- ✓ la promotion de la participation des populations à toutes les étapes de l'identification et de la résolution de leurs problèmes de santé;
- ✓ la mobilisation des populations pour la promotion de la santé;
- ✓ l'amélioration de la qualité des prestations des services de santé;
- ✓ la promotion de la solidarité pour l'accès des indigents et groupes vulnérables aux soins de santé, en relation avec les services de l'Action sociale;
- ✓ porter un plaidoyer pour le financement de la santé auprès des collectivités territoriales, des partenaires techniques et financiers et d'autres partenaires au développement ;
- ✓ assurer la gestion concertée avec l'Etat et les Collectivités territoriales des centres, postes de santé et structures assimilées' ;
- ✓ la promotion des mutuelles de santé;
- ✓ la gestion transparente des ressources etc.

Cependant, ces comités rencontrent certaines difficultés liées notamment aux manques de moyens et de formation.

- **Le collectif des directeurs d'écoles (CODEC)**

C'est une association qui regroupe les directeurs d'écoles. Le CODEC intervient dans le domaine de l'éducation par le biais d'actions d'appui- conseil pour une amélioration du niveau d'étude et du taux de réussite dans les écoles.

TABLEAU DES CONTRAINTES ET HYPOTHESES DE SOLUTION			
Contrainte	Causes	Conséquences	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Peu dynamique ✓ Faible implication des membres ✓ Manque de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence lors des réunions ✓ Peu d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bureau non renouvelé ✓ Pas d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renouvellement des instances ✓ Recherche de partenaires

3.4- Paix et cohésion sociale

La région est bien touchée par la crise casamançaise et continue de subir les effets. Plusieurs autres types de conflits ont été identifiés dans la région :

- Les conflits fonciers
- Les conflits agriculteurs – éleveurs liés à la divagation du bétail
- Les conflits familiaux, etc.

L'agriculture qui constituait jadis le moteur de base de l'économie régionale, est aujourd'hui fragilisée par le conflit. Les espaces arables sont inaccessibles et inexploitable pour des raisons d'insécurité (présence de mines). Certaines terres ne sont plus cultivées du fait que leurs propriétaires n'y résident plus.

L'élevage a aussi subi les contrecoups de la crise. Aujourd'hui, le vol de bétail est resté une préoccupation récurrente des populations.

Les infrastructures socio-éducatives n'ont pas été épargnées malgré les efforts de l'Etat et des organismes de développement pour améliorer ce secteur dans la région.

L'inaccessibilité des ressources de la forêt (produits de cueillette, bois ligneux), consécutive à la présence de mines, a favorisé la surexploitation des ressources halieutiques qui constituent la principale alternative de subsistance pour les populations.

Les stratégies de règlement des conflits sont posées aussi bien par la population à travers des comités ou commission de gestion de crise que par les ONG et les projets. Il s'agit à travers ces organes de mener des actions de concertation, de négociation autour surtout des conflits liés au foncier, aux familles et à la divagation animale.

IV. PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT DE L'ENTENTE

1. PLANIFICATION STRATEGIQUE

1.1.Problématique de développement

La région dispose de fortes potentialités économiques favorables à son émergence. Cependant, le diagnostic territorial a fait ressortir des contraintes de développement socio-économique fortes qui s'expliquent entre autres par :

- **un capital agricole insuffisamment valorisé**, confronté notamment à la salinisation des terres et des vallées rizicoles surtout dans le département de Bignona ;
- **des secteurs d'appui à la production peu performants** : faiblesse de la couverture énergétique ; mauvais état de certaines routes et vétusté du parc automobile dans le domaine du transport ; difficultés d'accès au financement (taux d'intérêt élevés ; non-souplesse des conditions d'accès, insuffisance ou absence de lignes de garantie pour le financement de l'économie locale, offre de services financiers parfois inadaptée aux besoins) ;
- **une offre de services sociaux insuffisante et disparate** marquée par :
 - la faiblesse de la couverture en infrastructures et en personnels sanitaires ;
 - Une offre de formation non adaptée aux réalités et potentialités de la région ;
 - A cela s'ajoutent les difficultés d'accès à l'eau en milieu rural (*près de 50% des villages ne sont pas raccordés à un forage*).
- **une faiblesse des ressources pour le financement et le pilotage du développement local et territorial** :
 - Transferts financiers de l'Etat en-deçà des compétences effectivement transférées aux Collectivités Territoriales ;
 - Absence de critères objectifs de répartition des fonds et les lenteurs dans la mise à disposition
 - Difficulté d'exercer un suivi transparent de l'utilisation par les Collectivités Territoriales des fonds reçus.
 - A cela s'ajoute le déficit en renforcement de capacité des acteurs locaux.

1.2.Formulation de la vision et définition des axes stratégiques

Pour inscrire leur territoire sur la voie de l'émergence socio-économique, les acteurs de l'Entente ont formulé, pour l'horizon 2024, la vision de développement ci-après:

«Une région de Ziguinchor pôle touristique et économique de production, de valorisation des produits locaux et un Hub de Services sous régional ».

1. Objectif général

A travers sa vision de développement, l'Entente veut **amorcer le développement socio-économique de la région via une transformation structurelle de l'économie locale, pour une amélioration quantitative et qualitative des conditions de vie des populations.**

Pour cela, l'Entente compte mettre l'accent sur les solidarités territoriales (intercommunalité), collectives (dialogue entre les communautés) et tout en exigeant une synergie d'actions.

2. Objectifs spécifiques :

Pour concrétiser ce projet de développement, il s'agira de manière spécifique :

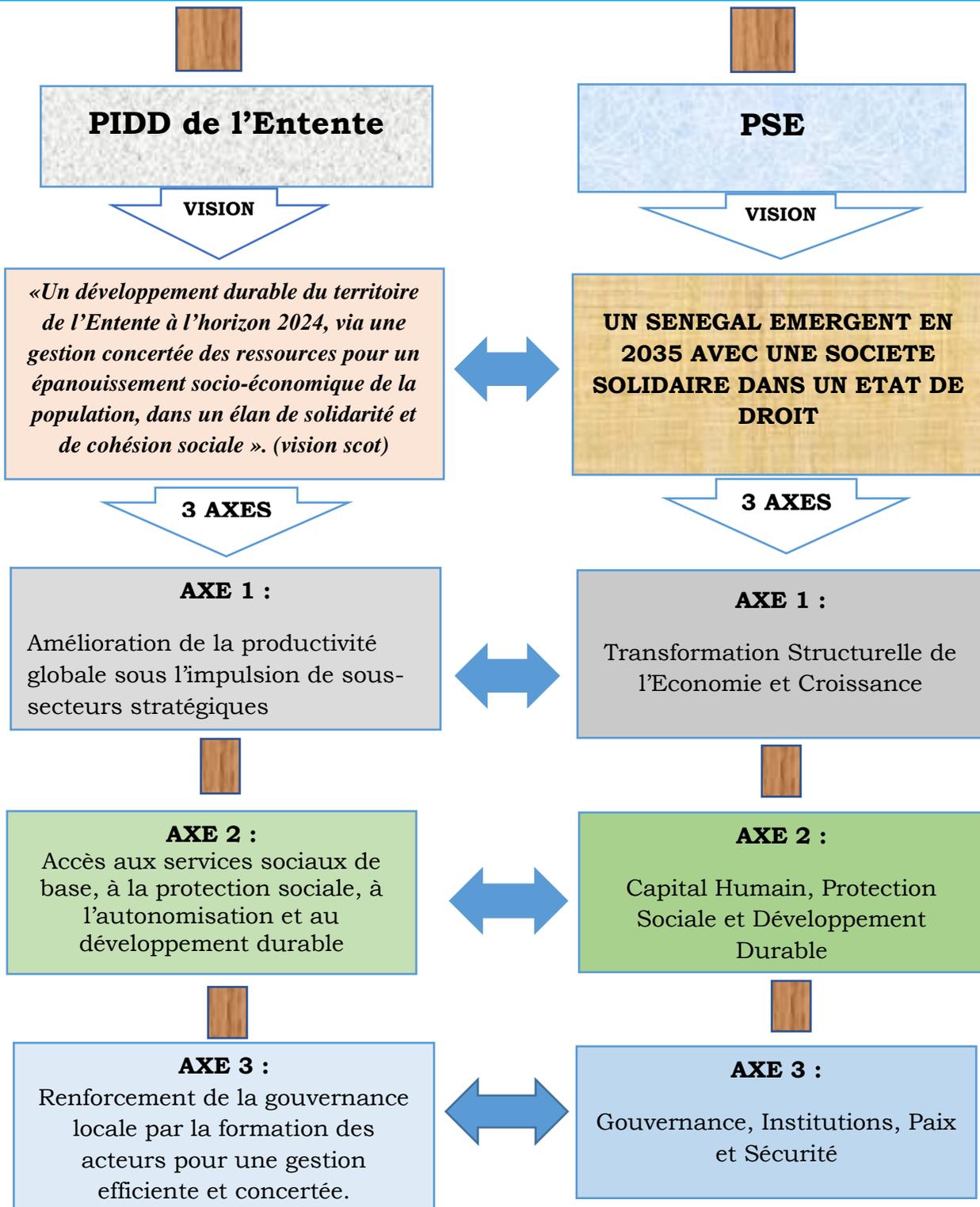
- ⇒ de renforcer de manière soutenue les secteurs productifs, en poursuivant notamment la mécanisation de l'agriculture et la lutte contre la salinisation des terres ;
- ⇒ de développer et de moderniser le secteur de l'élevage ;
- ⇒ de renforcer la préservation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- ⇒ d'aider au renforcement des activités d'appui au secteur de la pêche et de promouvoir l'aquaculture ;
- ⇒ de moderniser l'artisanat ;
- ⇒ de promouvoir l'activité industrielle ;
- ⇒ de promouvoir la destination de Ziguinchor ;
- ⇒ de sensibiliser et de rationaliser l'exploitation des ressources minières ;
- ⇒ de redynamiser le commerce ;
- ⇒ de mettre en place un dispositif de désenclavement interne de la région ;
- ⇒ de développer la couverture médiatique, l'accès à la téléphonie mobile et à l'internet
- ⇒ d'améliorer le taux de couverture et d'accès à l'énergie ;
- ⇒ de renforcer et d'améliorer le système de financement décentralisé ;
- ⇒ de d'améliorer l'accès aux services sociaux de base, notamment la couverture sanitaire, la qualité des prestations et l'accessibilité aux soins, pour un système socio-éducatif performant ;
- ⇒ d'améliorer l'accès à l'eau potable surtout en milieu rural ;
- ⇒ d'assainir et d'améliorer le cadre de vie en préservant l'environnement ;
- ⇒ de promouvoir la paix et la cohésion sociale ;
- ⇒ d'œuvrer à la promotion socio-économique des organisations communautaires ;
- ⇒ d'harmoniser les interventions des ONG, PTF, Projets et programmes de l'Etat ;

⇒ de renforcer les capacités des élus par la formation.

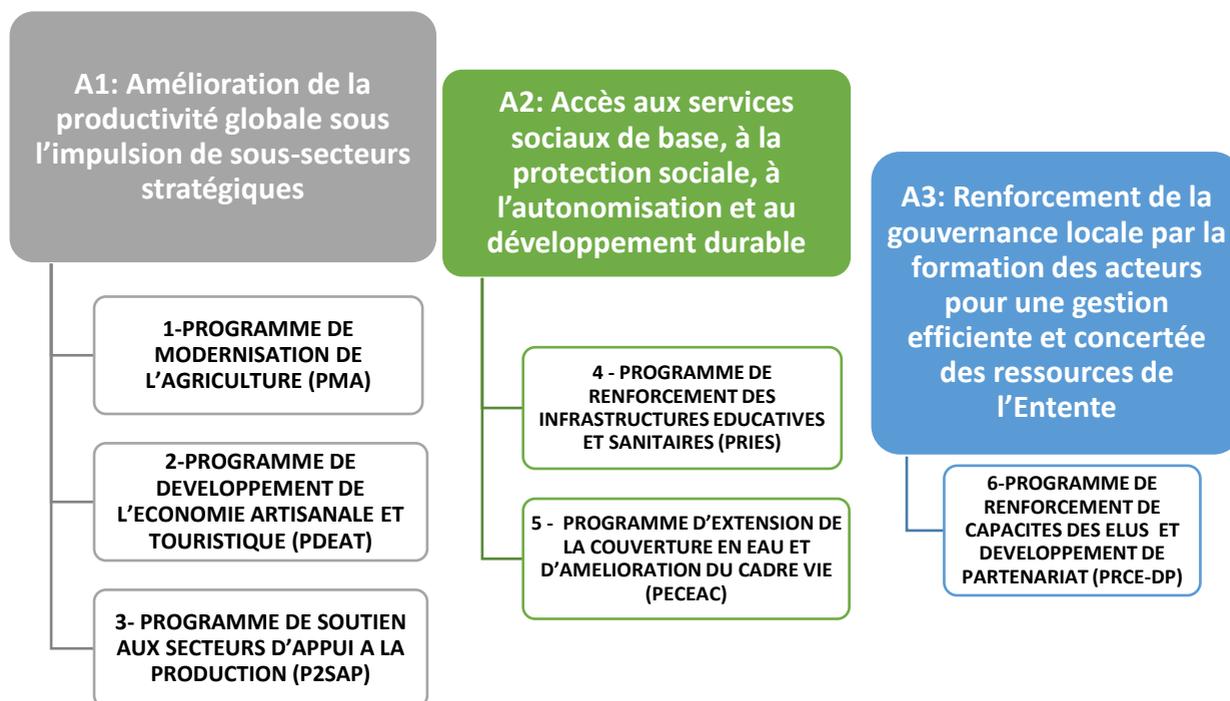
Ces différentes options de développement, prioritaires pour l'Entente, ont été regroupées en trois axes articulés au PSE, le référentiel au plan national :

- ✚ Le premier axe (**Axe 1**) concernera **l'amélioration de la productivité globale sous l'impulsion de sous-secteurs stratégiques** pour une *transformation structurelle de l'économie et croissance*.
- ✚ Le second pilier (**Axe 2**) consacrera **l'accès aux services sociaux de base, à la protection sociale, à l'autonomisation et au développement durable** en articulation au secteur *capital humain, Protection sociale et Développement durable*.
- ✚ Enfin, le troisième axe (**Axe 3**) est relatif au **renforcement de la gouvernance locale par la formation des acteurs pour une gestion efficiente et concertée des ressources de l'Entente**, a trait à la *Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité*.

SCHEMA D'ARTICULATION ENTRE LE PIDD DE L'ENTENTE ET LE PSE



Les différents axes de développement précédemment définis et articulés au PSE comportent chacun un (01) ou plusieurs programmes de développement comme le montre le schéma ci-après :



2. PLANIFICATION OPERATIONNELLE : Planification des actions de développement

Tableau 29 : Tableau synthèse du Plan d'Actions Prioritaires (PAP)

Secteur	Actions	Localisation	Echéancier					Coûts	Partenaires
			A1	A2	A3	A4	A5		
AXE 1 : AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE GLOBALE SOUS L'IMPULSION DE SOUS-SECTEURS STRATEGIQUES									
PROGRAMME 1 : PROGRAMME DE MODERNISATION DE L'AGRICULTURE									
OS1 : Renforcer de manière soutenue les secteurs productifs en poursuivant notamment la mécanisation de l'agriculture et la lutte contre la salinisation (ODD 1, 2, 8, 12,)									
A G R I C U L T U R E	Introduire les techniques culturales mécanisées à travers l'acquisition de 30 motoculteurs	Région	15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	(30*2 600 00) 78 000 000	PPDC
	Sensibiliser au remembrement progressif des terres et aux bonnes pratiques culturales	Région	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000	
	Aménager les vallées rizicoles	Cabrousse ; Edioungou à Senghalène ; Diakène ; Kadjinole ; Mlomp; Badiana, Diango, Bougoutoub, Bouel, Bani, Goungoulou, Tankorong, Mandégane, Batine (Thionck Essyl), Bougnaélick (Diégoune), vallée de Kanssankil (Niamone), Bassire, Dablé Kagnobon, vallée	1 150 000 000	1 150 000 000	1 150 000 000	1 150 000 000	1 150 000 000	5 750 000 000	PPDC

	d'Effossi (Kafountine), Diagobel, Kandiou, vallée de Kanssankil (Baghagha) Mlomp, Thiobon ; Enampore								
Aménager 10 digues anti sel et 11 digues de retenue d'eau avec ouvrages	Département Bignona /	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000		
Intensifier le niveau d'équipement des producteurs (Doter en matériels agricole et post récolte)	Toute la région		16 625 000	16 625 000	16 625 000	16 625 000	66 500 000	B.M / PPDC	
Dépolluer les zones de production	Zones concernées (Voir CNAMS)						A déterminer	CNAMS	
Introduire les variétés à haut rendement à travers des semences certifiées	Région	44 380 000	44 380 000	44 380 000	44 380 000	44 380 000	221 900 000	ETAT	
Aménager des espaces horticoles et céréaliers (maraîchage, maïs, mil, arboriculture, etc)	Loudia Ouolof, Senghalène, Kahinda, et Essaout avec l'AEV ; département Bignona	30 000 000		30 000 000		30 000 000	90 000 000		
Promouvoir 12 fermes modèles au profit des exploitations familiales et des jeunes ;	Mlomp, Diembéring, Oukout, Youtou, Effock Fermes de type PPDC à Oukout, Diembéring et Santhiaba Manjacque, départements	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	120 000 000	PPDC	

	Ziguinchor et Bignona								
Lutter contre la mouche des fruits	Région	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	10 000 000 000	CEDEAO/ BAD/ BM
Mettre en place une mini rizerie	Mlomp/BIGNONA	250 000 000	250 000 000					500 000 000	
Construire 3 infrastructures de conservation et de transformation de produits agricoles	Oussouye , Bignona et Ziguinchor	27 800 000	27 800 000	27 800 000				83 400 000	PTF
Réhabiliter les infrastructures hydroagricoles non fonctionnelles	Région	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000		50 000 000	
Renforcer l'encadrement technique des acteurs	Région	7 500 000		7 500 000				15 000 000	ETAT
Renforcer les acteurs des filières, des coopératives agricoles et association des producteurs	Région	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000		10 000 000	
Organiser des foires agricoles	Département Bignona		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000		20 000 000	
Sensibilisation sur l'utilisation des semences adaptées (riz, arachides, haricots,...) et engrais	Région	5 000 000						5 000 000	ETAT/DR DR
Faciliter par un plaidoyer au niveau des banques et Mutuelles de crédits l'accès au financement pour les producteurs	Région							PM	
Consolider les fermes agricoles existantes (achat de matériels adaptés....)	Fanda, Baghagha, Boutoupa, Darsalam, Essyl		10 000 000	10 000 000	10 000 000			30 000 000	

OS 2 : Moderniser et développer le secteur de l'élevage (ODD 1, 2, 14)

E L E V A G E	Former des auxiliaires de l'Élevage	Les 8 Arrondissements	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	12 000 000	
	Aménager des aires d'abattage dans chaque Commune	Les 30 Communes	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	90 000 000	
	Introduire des géniteurs de race pour améliorer les races locales (Mlomp, Diembering, Oukout, Santhiaba Manjaque, Oussouye, Adéane, Niaguis , Nyassia, Boutoupa; département Bignona	13 500 000	13 500 000	13 500 000	13 500 000	13 500 000	67 500 000	
	Initier des rencontres de concertation pour la gestion du bétail	Chaque département	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000	
	Forer 60 puits pastoraux (2 par Commune)	Toutes les communes	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000	
	Former en techniques de production et de conservation de fourrages	Région	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000	
	Sensibiliser et se concerter pour le parcage des animaux bien avant l'hivernage	Niaguis, nyassia , enampore , boutoupa	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000	
	Faire des contrôles sur la circulation du bétail	Région						PM	Association des éleveurs, commune, SRELPA
	Identifier le bétail par des signes propres à chaque propriétaire	Région		2 500 000				2 500 000	Association des éleveurs, commune,

									SRELPA
Lutter à travers des fora de partage et de sensibilisation au niveau des radios contre le vol du bétail	Région	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000			5 000 000	Association des éleveurs, commune, SRELPA
Créer 2 foirails	Nyassia ; département Bignona	15 000 000	15 000 000					30 000 000	
Construire 26 parcs à vaccination	Enampore, Adéane , département Bignona (19) , département Oussouye (5)	26 000 000	26 000 000	26 000 000	26 000 000	26 000 000		130 000 000	
Créer des bergeries à la demande	Région	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000		100 000 000	
Elaborer des PAOS	Région	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000		500 000 000	
Appuyer et Encourager les communes à construire des fourrières	30 communes	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000		60 000 000	
Développer d'autres types d'élevage comme l'Apiculture	Région	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000		45 000 000	P2rs
Organiser les éleveurs en filières	Région							PM	
Aménager des ranches au niveau des pôles urbains	Oussouye, Bignona et Ziguinchor	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000		150 000 000	
Os 3 : Renforcer la préservation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles (ODD 13, 15)									
Aménagement participatif des forêts stratégiques et réglementation de leur exploitation	5 massifs forestiers classés (Santhiaba Manjaque, Oukout (2), Mlomp (2)) ; Adéane,	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000		25 000 000	

A G R O F O R E S T E R I E	(A1, 2, 3, 4, 5)	Niaguis, Nyassia, Boutoupa							
	Renforcer la ressource par la vulgarisation des pépinières communales et le reboisement de la mangrove et d'essences locales	Les 5 Communes du département d'Oussouye	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000	
	Faire un inventaire des ressources forestières	Région	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	6 000 000	
	Vulgariser la réglementation sur les forêts classées (renforcement des capacités des acteurs)	Région						PM	
	Vulgariser la réglementation en matière de gestion des ressources forestières (code forestier, code de l'environnement)	Région						PM	
	Redynamiser les comités locaux de protection de l'environnement	Région	15 000 000	15 000 000				30 000 000	
	Actualiser et mettre en œuvre les plans d'aménagement forestier réalisés par PERACOD et Wula nafa.	Région						PM	
	Vulgariser les foyers améliorés	Bignona (Bassins de vie)	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	90 000 000	
	Sensibiliser et lutter contre les feux de brousse	Région	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000		6 000 0000	
	Appuyer la mise en œuvre des PAF (plan d'aménagement forestier)	Région						PM	
Renforcer les ressources humaines et matériels du service des Eaux	IREF /ZIGUINCHOR						PM		

	Forêts et Chasses								
	Redynamiser les comités de surveillance des forêts	Région	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000	
	Lutter contre l'érosion côtière	Département oussouye	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	1 000 000 000	

OS 4 : Aider au renforcement des activités d'appui au secteur de la pêche et promouvoir l'aquaculture (ODD 12, 14)

P	Améliorer la transformation des produits halieutiques par des techniques de fumage à faible impact sur les ressources végétales	Elinkine, Cap Skirring	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	60 000 000	PTF
E	Création d'unités de conservation et de production de glace	Elinkine, Cap Skirring	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000	PTF
C	Faire un plaidoyer au niveau des banques et autres SFD pour l'accès au crédit aux acteurs de la pêche	Région	-	-	-	-	-	PM	ETAT
H	Accompagner les Conseils Locaux de la Pêche Artisanale (CLPA) par des formations	Région	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000	
E	Instaurer un repos biologique au niveau des zones de pêches	Région	-	-	-	-	-	PM	
--	Renforcer la surveillance côtière (lutte contre les pratiques de pêche illicite)	Région	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000	
A	Sensibilisation par rapport aux opportunités (Dotation de pirogues, moteurs, filets etc...)	Région	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000	ETAT

U L T U R E	Construction de quais de pêches modernes	Diogué, Thiobon, Diouloulou, Kafountine	600 000 000	600 000 000	600 000 000	600 000 000	600 000 000	3 000 000 000	
	Mettre en place trois (3) claies de séchage solaire pour préserver ainsi les ressources forestières et améliorer les conditions de fumage	Diogué, Tobor et Département Oussouye	550 800	550 800	550 800	-	-	1 652 400	ETAT
	Equiper et doter en personnel d'encadrement les centres de formation existants	Sindian, Baila, Coubanao, Kafountine, Abéné, Tendouck, Bignona	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000	ETAT
	Faire un plaidoyer pour le renforcement des agents de service de la pêche	SRPS/ZIGUINCHOR	-	-	-	-	-	PM	ETAT
	Réaliser et équiper des fermes aquacoles	Adéane, Nyassia, Enampore, Niaguis, Ziguinchor, Mlomp, Diembéring, Oukout (Niambalang), Santhiaba Manjacque	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000	P2RS / ANPEJ
Total programme 1 :			4 813 780 800	4 805 405 800	4 560 405 800	4 494 555 000	4 511 805 000	23 185 952 400	
PROGRAMME 2 : DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE ARTISANALE ET TOURISTIQUE									
OS 1 : Moderniser l'artisanat (ODD 8, 9)									
A R T I	Faire la promotion des produits artisanaux locaux auprès des réceptifs (vannerie, poterie, sculpture, produits locaux transformés...) à travers des journées dédiées pendant toute la saison touristique	Cap Skirring	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000	

S A N A T	Réhabiliter les villages artisanaux et créer des cases artisanales dans les circuits touristiques à forte fréquentation	Cap Skirring, Mlomp , Kahinda, Oussouye, Edioungou Carabane, Elinkine, Djiromait, Cachouane, Gnikine, Pointe St Georges	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	1 000 000 000	
	Créer 3 centres de formation aux différents métiers de l'artisanat intégrant la diversification de l'offre artisanale	Oukout ; Bignona ; Ziguinchor	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	1 500 000 000	ETAT
	Créer des espaces d'exposition des produits artisanaux	Kafountine, Abéné	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	60 000 000	
	Créer un musée	Région	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	450 000 000	ETAT
	Appuyer la tenue des foires artisanales	Région	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000	Entente

OS 2 : Promouvoir la destination de Ziguinchor (ODD 11)

T O U R I S M	Créer un centre de formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie	Cabrousse	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	150 000 000	Etat/PTF
	Chercher des partenaires institutionnels multilatéraux pour un programme de réhabilitation des Campements villageois et faciliter la reprise des hôtels fermés par des investisseurs privés	Cap Skirring, Cabrousse, Diembéring Mlomp, Djiromait, Elinkine	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000	Etat, Région, PTF
	Promouvoir de manière spécifique la relance de la destination	Office régional du tourisme pour les	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000	Etat /PTF

E	Casamance à travers un renforcement des capacités financières et technique de l'Office Régional du Tourisme	marchés émetteurs						000	
	Elaborer des Plans d'Aménagement Touristique	Cabrousse, Cap Skirring, Diembéring, Carabane	-	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	100 000 000	Etat/PTF
	Appuyer l'organisation du Festival annuel (FEDACASA)	Cap Skirring	500 000	500 000	500 000	-	-	1 500 000	Entente
	Inciter à la conservation et réhabiliter des sites culturels et historiques	Région	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	125 000 000	Etat/, PTF
	Augmenter le renforcement de capacité des acteurs du tourisme	Région	500 000	500 000				1 000 000	Région
	Organiser des journées d'exposition culturelle	Région	-	750 000	750 000	-	-	1 500 000	Région
	Encourager les initiatives privées d'installation d'éco musées	Région	-	-	-	-	-	PM	Etat, Région
	Restaurer et diversifier les circuits touristiques	Région	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000	Etat, Région
	Renforcer les capacités de l'office du tourisme	Région	500 000	-	-	-	-	500 000	Région
	Promouvoir le tourisme religieux	Région		2 500 000	2 500 000			5 000 000	Région
	Former les GIE en gestion des équipements	Région	500 000	-	-	-	-	500 000	Région

	Aménager des zones touristiques	Abéné, Kafountine, Coubalan, Badiouré, Affiniam, Les îles, Blouf	-	-	-	-	-	PM	Etat, Région
	Réhabiliter les sites historiques et réceptifs touristiques	Région	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	300 000 000	Etat/PTF
	Appuyer l'organisation d'événements culturels	Région	500 000	500 000	500 000			1 500 000	Région
Total programme 2 :			747 500 000	824 750 000	824 250 000	820 000 000	770 000 000	3 986 500 000	
PROGRAMME 3 : PROGRAMME DE SOUTIEN DES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION (P2SAP)									
OS 1 : Promouvoir l'activité industrielle (ODD 9)									
I N D U S T R I E	Appuyer la mise en place et le renforcement de 6 unités de transformation des produits locaux	Région	27 800 000	27 800 000	27 800 000	27 800 000	55 600 000	166 800 000	
	Faciliter l'accès au foncier aux investisseurs	Région						PM	CT
	Appuyer la mise en œuvre de la plateforme économique	Bignona	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000		80 000 000	PTF
	Création de zones industrielles	Région						PM	ETAT
	Décentraliser les structures d'encadrement des PME et PMI	Région						PM	ETAT/ Privé
Os 2 : Sensibiliser et rationaliser l'exploitation des ressources minières (ODD 12, 15)									

M I N E S / C A R R I È R E S	Sensibiliser les populations sur les modes d'exploitation viable des carrières	Région	500.000	500.000	500.000	500.000	500.000	2.500.000	Direction des mines
	Protéger et rationaliser l'exploitation de la ressource existante	Région	0	0	0	0	0	0	SRMG/ DREEC
	Rationaliser l'ouverture des carrières	Région	0	0	0	0	0	0	Service des mines
	Doter le service régional d'agents départementaux	Région	0	0	0	0	0	0	Etat
	Sensibiliser la population sur les impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation des ressources minières	Région	500.000	400.000	500.000	300.000	300.000	2.000.000	CT
OS 3 : Redynamiser le commerce (ODD 8)									
C O	Appuyer à l'organisation de marché hebdomadaire dans chaque Bassin de Vie	Bignona (Bassins de vie)	2.000.000	2.000.000	2.000.000	2.000.000	2.000.000	10.000.000	CC, CT

M M E R C E	Appuyer des participations du Département à différents rendez-vous économiques (Foire et Salons sectoriels)	Bignona (Bassins de vie)	40.000.000	40.000.000	40.000.000	40.000.000	40.000.000	200.000.000	CC, CT
	Créer des industries de transformation des produits locaux	Région	40.000.000	0	35.000.000	0	25.000.000	100.000.000	PTF, ONGs
	Mettre en place un fonds de garanties pour les PME	Région	25.000.000	25.000.000	25.000.000	25.000.000	0	100.000.000	PTF
	Formaliser les comités de veille sur l'évolution des prix au niveau des villages	Région	0	0	0	0		0	CT/ Commerce

OS 4 : Mettre en place un dispositif de désenclavement interne de la région

T R A N S P O R T	Appuyer à l'aménagement des gares routières dans les lieux stratégiques	Région		40.000.000		40.000.00	20.000.000	100.000.000	AGEROU TE, PPDC
	Intégrer les programmes nationaux de renouvellement de parcs automobiles (transport urbain et interurbain)	Région	x	x	X	x	x	PM	Etat
	Mettre en place un projet de cabotage fluvial pour désenclaver les îles	Région	100.000.000	0	60.000.000	0	40.000.000	200.000.000	PTF
	Aménager et réhabiliter de nouvelles pistes de production	Région	0	300.000.000	0	200.000.000	0	500.000.000	AGEROU TE, PPDC, EIFFAGE
	Bitumer de nouvelles routes	Région	0	400.00.000	400.00.000	200.000.000	0	1.000.000.000	AGEROU TE, PPDC, EIFFAGE

	Former (Code de la route) les conducteurs de moto « Jakarta »	Région	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	500.000	Service des mines/ Transport
	Sensibiliser sur le respect de la tarification en vigueur (code du transport)	Région	400.000	0	400.000	0	400.000	1.200.000	Transport

OS 5 : Développer la couverture médiatique, l'accès à la téléphonie mobile et à l'internet

T E L E C O M	Densifier et étendre les réseaux GSM et ADSL dans les zones non couvertes	Région	x	x	X	x	x	PM	Orange, Free, Expresso
	Renforcer les antennes relais des opérateurs mobile au niveau des zones mal couvertes	Région	x	x	X	x	x	PM	Orange, Free, Expresso
	Créer 5 radios communautaires	Région	25.000.000	25.000.000	25.000.000	25.000.000	25.000.000	125.000.000	World vision

OS 6 : Améliorer le taux de couverture et d'accès à l'énergie (ODD7)

E N E R G I	Densifier le réseau électrique Sénégal et promouvoir les équipements solaires	Région	X	x	X	x	x	PM	Sénélec, ASER
	Installer des mini-centraux Solaires	Iles	100.000.000	100.000.000	100.000.000	100.000.000	100.000.000	500.000.000	ONG
	Vulgariser les énergies renouvelables	Région	X	x	X	x	x	PM	Sénélec, ASER
	Mettre en place de Kits solaires au niveau des villages de moins de 100 ménages	Région	X	x	X	x	x	PM	ASER

E	Accompagner les promoteurs des stations-services	Région	X	x	X	x	x	PM	ASER
	Accompagner les promoteurs de dépôts de gaz	Région	X	x	X	x	x	PM	
	Promouvoir l'utilisation du Biogaz /Biochar	Région	X	x	X	x	x	PM	

OS7 : Renforcer et améliorer le système de financement décentralisé (ODD 17)

Institutions Financières	Former les acteurs « en éducation financière »	Région	300.000	300.000	300.000	300.000	300.000	1.500.000	ARD, CADL
	Nouer des conventions de partenariat CT/SF	Région	0	0	0	0	0	0	CT/SF
	Loger dans les SF une ligne de crédit pour les AGR	Région	30.000.000	25.000.000	25.000.000	20.000.000	0	100.000.000	CMS, PAMECAS, Micro Cred
	Promouvoir le déploiement des institutions financières dans les Départements	Région	0	0	0	0	0	0	IMF/STF
	Faciliter l'installation des mutuelles d'épargne et de crédit	Région	0	0	0	0	0	0	IMF/STF
	Inciter les organisations professionnelles, groupements à épargner pour améliorer leur condition d'accès au crédit	Région	0	0	0	0	0	0	IMF/STF
Total programme 3 :			411 600 000	1 006 100 000	761 600 000	701 000 000	309 200 000	3 189 500 000	

AXE 2 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE, A LA PROTECTION SOCIALE, A L'AUTONOMISATION ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROGRAMME 4 : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES ET SANITAIRES

OS 1 : Renforcer l'accès aux services sociaux de base pour un système éducatif performant (ODD 4)

E D U C A T I O N	Clôture de 50 établissements scolaires (25 dans le préscolaire/élémentaire, 15 dans le moyen et 10 dans le secondaire)	Région	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	375 000 000	IA, PP
	Construction d'un lycée d'excellence	Carabane	137 500 000	137 500 000	137 500 000	137 500 000	275 000 000	825 000 000	IA, PP
	Construction de 6 Centres équipés (dont 3 destinés aux Métiers du Bâtiment) dans le cycle technique et professionnel	Oukout, Mlomp, Cabrousse, Diembéring, Boutoupa Camaracounda et Nyassia	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	150 000 000	450 000 000	IA, PP
	Résorption de 100 abris provisoires par an et par département	Région	2 160 000 000	2 160 000 000	2 160 000 000	2 160 000 000	2 160 000 000	10 800 000 000	IA, PP
	Renforcement de la dotation des CT pour l'achat de matériels scolaires et informatiques	Région	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	750 000 000	IA, PP
	Réalisation de 75 salles équipées dans le moyen et le secondaire	Région	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000	IA, PP
	Construction et équipement de 2 laboratoires et 2 bibliothèques	Adéane, Niaguis	160 000 000	160 000 000	160 000 000	160 000 000	160 000 000	800 000 000	IA, PP
	Construction de 3 blocs administratifs	Boutoupa, Nyassia, Adéane		12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	50 000 000	IA, PP
	Doter 10 établissements scolaires de blocs sanitaires et d'un système	Oussouye (02), Bignona (5), Nyassia, Adéane,	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	200 000 000	IA, PP

d'adduction d'eau potable	Niaguis								
Appui à la mise en place de lignes de transport scolaire (15 bus)	Par département	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	300 000 000	IA, PP
Appui à la tenue de 20 ateliers (1 par an et par IEF) d'orientation et de sensibilisation des élèves vers les sciences et les structures de formation professionnelle	Par IEF	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000	IA, PP
Recrutement de 20 gardiens pour sécuriser les lycées et CEM	Région	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000	IA, PP
Mise en place d'un fonds sous forme d'aides ou de bourses d'excellence	Région	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	500 000 000	IA, PP
Doter 6 établissements scolaires (2 par département) de complexes sportifs multifonctionnels	Région	100 000 000	200 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	600 000 000	IA, PP
Appui à la mise en place d'un programme d'alphabétisation	Chaque département							PM	IA, PP
Appui à l'organisation de 15 ateliers (1 par an et par département) de renforcement de capacité en faveur des acteurs de la petite enfance	Chaque département	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	90 000 000	IA, PP
Appui à la mise en place d'infrastructures scolaires adaptées pour les personnes handicapées	Région							PM	IA, PP
Appui à l'organisation de 5 journées (1/an) de concertation des acteurs de l'éducation (motivation du personnel, redynamisation des CGE, échanges	Région	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000	IA, PP

	autorités et collectivités)								
Os 2 : Améliorer la couverture sanitaire, la qualité des prestations et l'accessibilité aux soins (ODD 3)									
S A N T E	Renforcer les effectifs en infirmiers d'Etat (04) et en sages-femmes d'Etat (4) répartis entre le centre de santé et les Communes les plus éloignées	Santhiaba Manjaque, Diembéring et Centre de santé d'Oussouye	12 500 000		12 500 000			25 000 000	RM, PP
	Plaidoyer pour l'affectation dans les structures sanitaires de la Région des médecins spécialisés	Région						PM	RM, PP
	Rehausser le niveau d'équipement du centre de santé (en automate de biochimie de type VIDAS au niveau du laboratoire; auto-réfractomètre pour l'unité de soin ophtalmo, fauteuil dentaire pour le cabinet) et des postes de santé	Département Oussouye	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000	RM, PP
	Extension et réhabilitation de la morgue d'Oussouye.	Oussouye		15 000 000	15 000 000			30 000 000	RM, PP
	Construire et équiper un service départemental de l'Action Sociale à Oussouye et Ziguinchor	Oussouye, Ziguinchor	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000	RM, PP
	Veiller à la prise en charge particulière des couches vulnérables par la sensibilisation sur la CMU, la Carte d'égalité des chances, le Plan Sésame, la Déclaration gratuite des soins aux enfants de 0 à 5 ans et, par l'adaptation des aménagements publiques aux différents handicaps en collaboration	Région							PM

avec la Fédération Départementale des Associations de Personnes Handicapées									
Réhabilitation du centre de santé (pavage, réfection mur de clôture, peinture bâtiment)	Oussouye	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000	RM, PP	
Electrifier les postes de santé	Diakène diola, Youtou, Carabane, Wendaye						PM	RM, PP	
Mettre à disposition de (02) pirogues-ambulance au niveau des postes de santé pour faciliter les évacuations	Youtou et Carabane	5 000 000	5 000 000				10 000 000	RM, PP	
Acheter (03) ambulances médicalisées les postes de santé	Adéane, Enampore, Nyassia		20 000 000	20 000 000	20 000 000		60 000 000	RM, PP	
Mieux équiper en matériels les structures existantes (postes, cases de santé, centre de santé etc.) en armoires métalliques, lits d'hospitalisation, tables d'accouchement, échographes portatifs, imprimantes et ordinateurs portables	Département Bignona, District Oussouye	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	1 500 000 000	RM, PP	
Réhabiliter et équiper la maternité Colette Senghor	Commune Ziguinchor		5 000 000	5 000 000			10 000 000	RM, PP	
Doter les Districts de 20 motos	Région	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000	RM, PP	
Construction et équipement d'un centre de Santé	(Cité SOMIVAC) Ziguinchor	82 500 000	82 500 000				165 000 000	RM, PP	
Construire et équiper 2 maternités	Boutoupa, Djifanghor	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000	RM, PP	

Construire 4 logements ICP	Boutoupa, Diagon, Ziguinchor (Colette Senghor), Mpack	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000		60 000 000	RM, PP
Réhabiliter et équiper le centre ADO (tables bancs, chaises, vidéo projecteur, télévision)	Ziguinchor	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000	RM, PP
Réhabilitation et extension du CPRS de Ziguinchor et Construction de 2 CPRS relais	Région	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	90 000 000	RM, PP
Organiser des réunions de sensibilisation pour une adhésion massive des populations aux mutuelles de santé	Région		1 000 000				1 000 000	RM, PP
Appuyer à la formation du personnel du Bloc opératoire du centre de santé de Bignona	Bignona						PM	RM, PP
Eriger le centre de santé de Bignona en EPS de niveau 2	Commune Bignona						PM	RM, PP
Construire et équiper deux nouveaux Postes de Santé	Tenghori- Transgambienne	37 500 000	37 500 000		37 500 000	37 500 000	150 000 000	RM, PP
Eriger le poste de santé de Sindian en Centre de Santé	Sindian						PM	RM, PP
Doter le service départemental de l'hygiène de Bignona en produits phytosanitaires	Bignona	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000	RM, PP
Renforcer l'appui des collectivités territoriales aux organes de gestion	Région	1 000 000	1 000 000				2 000 000	RM, PP

	destiné aux établissements de Santé								
Total programme 4			3 708 000 000	3 849 000 000	3 634 500 000	3 639 500 000	3 817 000 000	18 648 000 000	
PROGRAMME 5 : PROGRAMME D'EXTENSION DE LA COUVERTURE EN EAU ET D'AMELIORATION DU CADRE VIE (PECEAC)									
OS 1 : Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rural (ODD 6)									
H Y D R A U L I Q U E	Réhabiliter ou achever tous les forages non fonctionnels	Loudia Ouolof, Cagnoute, Boukitingho, Effock,; Adéane, Enampore	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	300 000 000	SRH/PP
	Doter de forages les zones à forte concentration humaine et de production	Elinkine, Cap Skirring, Santhiaba Manjaque, Cachouane (Ecoport)	87 500 000	87 500 000		87 500 000	87 500 000	350 000 000	SRH/PP
	Initier un système performant d'approvisionnement en eau potable des îles et presqu'îles (ou un programme d'aménagement de puits modernes qui tienne compte des spécificités pédologiques des îles)	Sifoka, Wendaye, Ehidj, Ourong , Gnikine, Batinguère, et reviser le réseau d'Eloubaline	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000	SRH/PP
	Plaidoyer pour l'interconnexion des forages de Sigantar, Oukout et Boukitingho	Oussouye						PM	SRH/PP
	Prévoir les besoins en eau du bétail dans les différents aménagements et équipements hydrauliques	Région						PM	SRH/PP
	Construire 6 châteaux d'eau	Sigantar (oussouye) ;	60 000	60 000 000	60 000 000	120 000 000	60 000 000	360 000 000	SRH/PP

		Adéane, Nyassia, Boutoupa, Niaguis, Enampore							
	Construire 4 abreuvoirs pour le bétail	Enampore, Adéane, Nyassia, Niaguis	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000		10 000 000	SRH/PP
	Aménager (06) bassins de rétention	Région	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	30 000 000	90 000 000	SRH/PP
	Etendre et densifier le réseau d'Adduction d'eau potable au niveau des villages et dans les quartiers de Ziguinchor	Région						PM	SRH/PP
	Construire un centre de formation dans les métiers de l'eau et assainissement	Au service régional de l'Assainissement de Ziguinchor		50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	200 000 000	SRH/PP
	Plaidoyer pour la baisse du coût du M3	Région						PM	SRH/PP
	Former les ASUFOR/OFOR en maintenance et en gestion financière	Région		6 000 000				6 000 000	SRH/PP

OS 2 : Assainir et améliorer le cadre de vie en préservant l'environnement (ODD 6, 11)

A S S A	Appuyer et inciter à la construction de latrines modernes dans les foyers (dans le cadre d'un programme qui intègre une contribution des ménages)	Région	240 000 000	240 000 000	240 000 000	240 000 000	240 000 000	1 200 000 000	SRA/ PP
	Identifier et délibérer sur des espaces officiellement dédiés aux dépôts d'ordures	Région						PM	SRA/ PP

I N I S S E M E N T	Promouvoir le système de tri des ordures	Région	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	450 000 000	SRA/ PP	
	Créer une unité de traitement et de valorisation des déchets solides	Région	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000		500 000 000	SRA/ PP	
	Construire des canaux d'évacuation des eaux usées et des eaux de pluies conformément au plan directeur	Bignona, Tenghory ; Niaguis, Adéane, Ziguinchor							PM	SRA/ PP
	Mettre en place un système de gestion des déchets Biomédicaux	Région	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	200 000 000	SRA/ PP	
	Appui au renforcement et à l'équipement des agents d'hygiènes	Région	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	400 000 000	SRA/ PP	
	Doter les communes de Plans directeur d'assainissement	Région	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000	SRA/ PP	
	Mener des Campagne d'IEC	Région	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000	SRA/ PP	
H A B I T A T / C A	Favoriser la mise en œuvre du projet d'extension du lotissement de la Commune d'Oussouye et Oukout ;	Oussouye et Oukout ;						PM	DRU /PP	
	Appui au lotissement et à la restructuration des villages et quartiers pour faciliter leur accès	Cap Skirring ; Ziguinchor (Néma 2 et Diabir), Niaguis, Boutoupa Camaracounda et Enampore et tous les gros foyers de peuplement de la région	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	1 500 000 000	DRU /PP	
	Tenir des ateliers annuels de sensibilisation des populations sur la	Par département	1 000 000	1 000 000	1 000 000			3 000 000	DRU /PP	

DRE DE VIE	modernisation de leur habitat avec intégration d'un système d'adressage (Quartier, Rue, N° de Maison)								
	Appui à l'aménagement du littoral et des espaces verts	Région	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	500 000 000	DRU /PP
	Doter les Communes de Plans d'urbanisme	Région	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000	DRU /PP
Total programme 5 :			1 274 000 000	1 330 000 000	1 236 500 000	1 383 000 000	1 210 500 000	6 434 000 000	
AXE 3 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE PAR LA FORMATION DES ACTEURS POUR UNE GESTION EFFICIENTE ET CONCERTEE DES RESSOURCES DE L'ENTENTE									
PROGRAMME 6: PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ELUS ET DEVELOPPEMENT DE PARTENARIAT (PRCE-DP)									
OS 1 : Promouvoir la paix et la cohésion sociale (ODD 16)									
PAIX ET CO HES ION SO CIA LE	Redynamiser les comités de règlement des conflits en fonction de leur nature à l'échelle de chaque Commune et de chaque village	Communes et Villages de la région	1 000 000	1 000 000				2 000 000	Etat, Région, Partenaires
	Mener des campagnes de sensibilisation à la paix et de prévention des conflits avec l'appui d'organisations spécialisées dans la gestion et la prévention des conflits	Communes et villages de la région	1 250 000	1 250 000				2 500 000	Etat, Région, Partenaires
	Soutenir le processus de retour des déplacés et réfugiés dans leur village d'origine.	Santhiaba, Niaguis ; Nyassia ; Boutoupa ; Adéane	30 000 00	30 000 00	30 000 00			90 000 000	Etat, Région, Partenaires
	Introduire dans l'éducation et la formation des enseignements relatifs aux	Tous les Etablissements du		3 000 000				3 000 000	Etat,

	notions de paix et de cohésion sociale	Moyen et du Secondaire							Région
OS 2 : Œuvrer à la promotion socio-économique des organisations communautaires (ODD 17)									
Les GPF	Répertorier tous les GPF du Département	Région	1 500 000					1 500 000	Etat, Région, Partenaires
	Formaliser tous les GPF qui ne le sont pas et mettre en place un Programme de Formation des GPF en fonction des atouts et opportunités locales	Région	1 000 000	1 000 000	1 000 000			3 000 000	Etat, Région, Partenaires
	Affecter et équiper des espaces aux GPF pour les AGR dans chaque commune	Les 30 Communes	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000	Etat, Région, Partenaires
	Mettre en place des mécanismes d'accès aux crédits et de levée de fonds auprès d'organismes d'appui	Toutes les Communes	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000	Etat, Région, Partenaires
Les GIE	Répertorier tous les GIE et leurs secteurs d'activités	Région	2 500 000					2 500 000	Etat, Région, Partenaires
	Mettre en réseau les GIE pour une organisation économique locale intégrée afin de faciliter l'organisation des chaînes de valeur	Région	2 500 000	2 500 000				5 000 000	Etat, Région, Partenaires
	Affecter et aménager des zones dédiées aux activités économiques	Oukout, Diembérieng, Mlomp, Santhiaba Manjacque, Oussouye	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	100 000 000	Etat, Région, Partenaires

	Renforcer les capacités d'investissement des GIE d'envergure pour accroître leur capacité de production et de service à travers des lignes de crédits et de garanties	Région	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	250 000 000	Etat, Région, Partenaires
Les Associations religieuses	Répertorier les associations faitières et la nature de leurs activités	Région	1 500 000					1 500 000	Etat, Région, Partenaires
	Introduire dans les activités des associations des actions susceptibles de contribuer à assoir une culture de paix et de cohésion sociale au sein des communautés et entre les communautés	Région	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000	Etat, Région, Partenaires
	Offrir des cadres adaptés aux rencontres des membres	Région						PM	
	Soutenir financièrement les activités de ces associations pour une bonne mobilisation des membres	Les 30 Communes	1 000 000	1 000 000	1 000 000			3 000 000	Région
Les ASC	Répertorier toutes les ASC dotées de récépissé	Région	2 500 000					2 500 000	Etat, Région,
	Formaliser les ASC	Région	1 400 000	1 400 000	1 400 000	1 400 000	1 400 000	7 000 000	Etat, Région,
	Impliquer les ASC la promotion et la diffusion des politiques sociales locales	Toutes les Communes	1 400 000	1 400 000	1 400 000	1 400 000	1 400 000	7 000 000	Etat, Région, Partenaires
	Soutenir financièrement et techniquement une diversification des activités des ASC pour des AGR	Toutes les Communes	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000	Etat, Région, Partenaires

	Réaliser des complexes socio éducatifs pour les ASC	Toutes les Communes	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	150 000 000	Etat, Région, Partenaires
LES APE	Soutenir les efforts des APE dans l'amélioration des conditions d'enseignement et d'études	Etablissements d'Enseignements Elémentaire, Moyen et Secondaire	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 500 000	Etat, Région, Partenaires
	Former les bureaux des APE au leadership en rapport avec les objectifs du corps enseignant pour une meilleure collaboration	Toutes les Communes	1 000 000	1 000 000				2 000 000	Etat, Région, Partenaires
CDS	Renforcer les dotations en médicaments des CDS	Centres et Postes de Santé	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000	Etat, Région, Partenaires
	Former en gestion financière et des stocks, en contrôle et en bonne gouvernance les membres dirigeants	Tous les Districts de Santé	500 000	500 000				1 000 000	Etat, Région, Partenaires
	Former les membres des CDS à la prévention des maladies et aux meilleures pratiques sanitaires	Tous les Districts de Santé		500 000	500 000			1 000 000	Etat, Région, Partenaires
	Faire des CDS de véritables relais dans la mise en œuvre des politiques publiques de santé au niveau local	Tous les Districts de Santé	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000	Etat, Région, Partenaires
AJAE DO	Opérer un portage politique de ces structures afin de leur permettre de capter des partenaires financiers ou des programmes publics de développement local	National et International	8 200 000	8 200 000	8 200 000	8 200 000	8 200 000	41 000 000	Etat, Région, Partenaires

	Contractualiser avec ses organisations pour la mise en œuvre de programmes sociaux et de développement territorial	Région	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 00	Etat, Région, Partenaires
OS 3 : Harmoniser les interventions des ONG, PTF et Projets et programmes de l'Etat (ODD 17)									
ONG, PTF, Projets et Programmes de l'Etat	Identifier les différents intervenants ; leurs zones et secteurs d'intervention	Région	1 000 000					1 000 000	Etat, Région
	Organiser des rencontres pour harmoniser les interventions à l'échelle régionale	Région	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000	Etat, Région, Partenaires
	Tenir des CD sectoriels périodiques avec les acteurs sectoriels concernés intervenant dans l'entente	Entente	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000	Etat, Région, Partenaires
	Mener des enquêtes pour évaluer la performance (impact) des projets/programmes	Région		1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	6 000 000	Etat, Région, Partenaires
OS 4 : Renforcer les capacités des élus et le partenariat (ODD 17)									
E N T E N T E	Renforcer les capacités des membres à la prise en charge des questions relatives au budget et aux commissions dans lesquelles ils sont inscrits	3 Conseils Départementaux	500 000					500 000	Région
	Former l'équipe technique à pouvoir accompagner les élus dans tous les domaines de compétences et recruter si nécessaire	3 Conseil Départemental		500 000				500 000	Région
	Développer un réseau solide de partenariat, de coopération, afin de répondre efficacement aux besoins de développement des populations	UE, Amérique du Nord, CEDEAO, UEMOA	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000	Région

Mettre en place un Plan de Communication basé sur une stratégie de communication interne et externe efficiente	Entente		3 000 000					3 000 000	Région
Se faire représenter à toutes les rencontres majeures au niveau régional	Entente	1 000 000						1 000 000	Région
Appliquer le règlement intérieur et le CGCT dans toute leur rigueur pour un fonctionnement efficient	Entente	1 500 000						1 500 000	Région
Rendre plus fonctionnel le cadre de concertation	Entente	1 000 000						1 000 000	Région
Tenir une base de données des intervenants	Entente		350 000					350 000	Région
Organiser régulièrement des rencontres avec les intervenants dans l'Entente	Entente	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000		2 500 000	Région
Renforcer la collaboration avec les STD	Entente		500 000					500 000	Région
Formaliser avec des conventions le partenariat avec les intervenants dans l'Entente	Entente	3 000 000						3 000 000	Etat, Région, Partenaires
Total programme 6 :		223 850 000	217 200 000	203 600 000	171 100 000	171 100 000		986 850 000	
TOTAUX		11 178 730 800	12 032 455 800	11 220 855 800	11 209 155 000	10 789 605 000		56 430 802 400	

PP : projets et programmes

V. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION

Le PIDD est défini pour un horizon temporel de 5 ans. Il est donc nécessaire d’instaurer pour sa mise en application, un système de suivi-évaluation approprié. En d’autres termes, il faut définir la stratégie de mise en œuvre ainsi que le système de suivi-évaluation nécessaires à son exécution.

En sa qualité de maître d’œuvre du PIDD, l’Entente est le premier responsable de sa mise en œuvre. Il s’appuie sur des moyens, des instruments et un cadre institutionnel spécifiques définis ci-après :

1. MISE EN ŒUVRE DU PAP

1. Analyse du Plan d’Actions Prioritaires

Le Plan d’Actions Prioritaires (PAP) de l’Entente pour le quinquennat 2020-2024 est composé de six (6) programmes pour un montant global de **56 430 802 400 FCFA**. Ces programmes sont regroupés en trois axes de développement comme le résume ce tableau de synthèse :

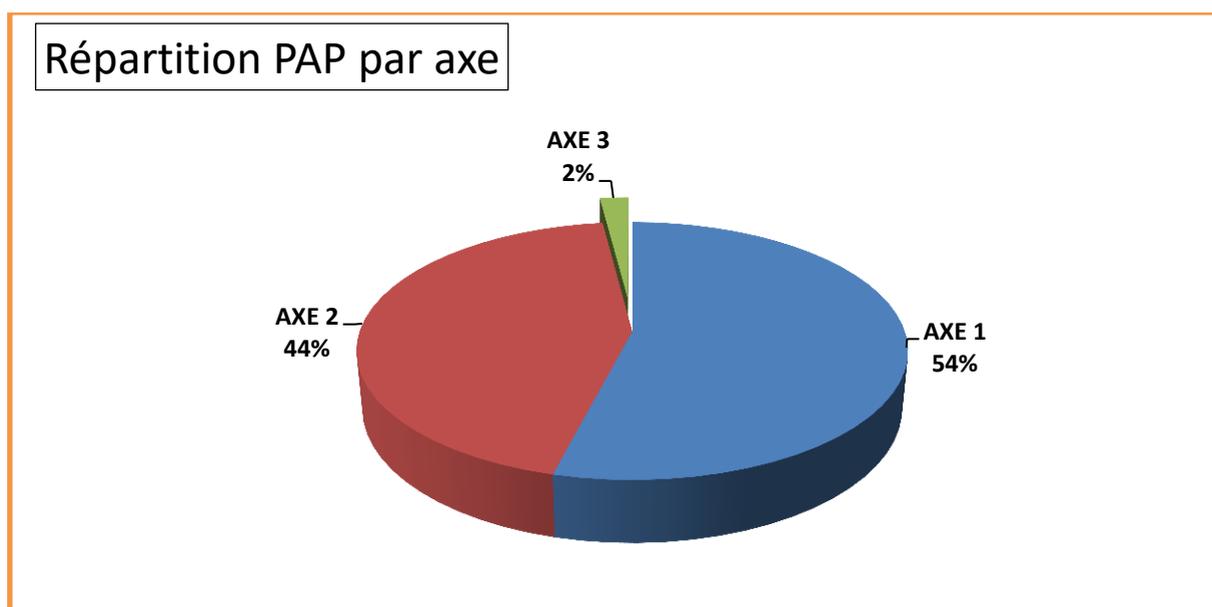
Tableau 30 : Synthèse du Plan d’Actions Prioritaires 2020/2024

AXES	PROGRAMMES	ECHEANCIER					Coût total
		2020	2021	2022	2023	2024	
AXE 1	1-PROGRAMME DE MODERNISATION DE L’AGRICULTURE (PMA)	4 813 780 800	4 805 405 800	4 560 405 800	4 494 555 000	4 511 805 000	23 185 952 400
	2-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L’ECONOMIE ARTISANALE ET TOURISTIQUE (PDEAT)	747 500 000	824 750 000	824 250 000	8 20 000 000	770 000 000	3 986 500 000
	3- PROGRAMME DE SOUTIEN AUX SECTEURS D’APPUI A LA PRODUCTION (P2SAP)	411 600 000	1 006 100 000	761 600 000	701 000 000	309 200 000	3 189 500 000
TOTAL AXE 1		5972880800	6636255800	6146255800	6015555000	5591005000	30 361 952 400
AXE 2	4 - PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES ET SANITAIRES (PRIES)	3 708 000 000	3 849 000 000	3 634 500 000	3 639 500 000	3 817 000 000	18 648 000 000
	5 - PROGRAMME D’EXTENSION DE LA COUVERTURE EN EAU ET D’AMELIORATION DU CADRE VIE (PECEAC)	1 274 000 000	1 330 000 000	1 236 500 000	1 383 000 000	1 210 500 000	6 434 000 000

TOTAL AXE 2		4 982 000 000	5 179 000 000	4 871 000 000	5 022 500 000	5 027 500 000	25 082000 000
AXE 3	5-PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ELUS ET DEVELOPPEMENT DE PARTENARIAT (PRCE-DP)	223 850 000	217 200 000	203 600 000	171 100 000	171 100 000	986 850 000
TOTAL AXE 3		223 850 000	217 200 000	203 600 000	171 100 000	171 100 000	986 850 000
TOTAL PIL = A1 + A2 + A3		11 178 730 800	12 032 455 800	11 220 855 800	11 209 155 000	10 789 605 000	56 430 802 400

L'analyse du tableau de synthèse du PAP montre que les axes 1 et 2 concentrent près de 98% des investissements : 54% pour l'axe 1 qui compte trois (3) programmes et 44% pour l'axe 2 qui en compte deux (2). L'unique programme de l'axe 3 ne nécessite que 2% des investissements.

Graphique 12: Répartition PAP par axe

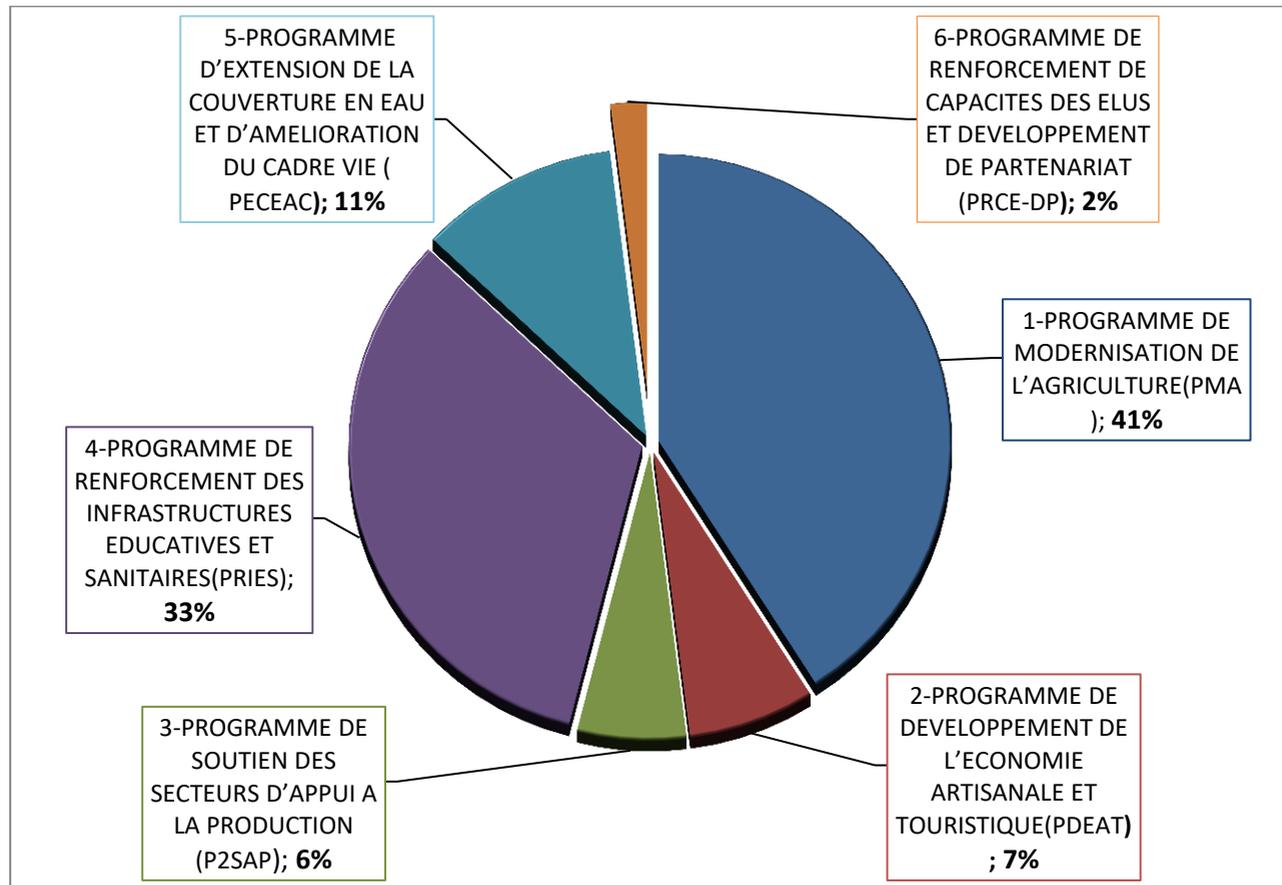


Cette répartition montre que l'Entente doit insister sur deux piliers fondamentaux pour son émergence : le développement des sous-secteurs productifs (agriculture, élevage, pêche...) grâce au renforcement des sous-secteurs d'appui (énergie, transport...) et l'amélioration des services socio-économiques de base.

Ce constat est renforcé par le fait que le Programme de Modernisation de l'Agriculture (PMA) ainsi que celui pour le Renforcement Des Infrastructures Educatives Et Sanitaires (PRIES) sont les plus budgétivores du PAP avec respectivement 41% et 33% du montant total des investissements.

La faiblesse du montant alloué à l'axe 3 (2% du PAP) s'explique entre autres par le fait qu'il est composé majoritairement de projets importants pour le renforcement de capacité des élus (séminaires, ateliers, formations) mais dont le cout est relativement bas.

Graphique 13: Répartition du PAP par programme



2. Stratégie de mobilisation des ressources

L'un des défis majeurs pour la mise en œuvre du PAP de l'Entente réside dans la mobilisation des ressources pour son financement. Pour la mise en œuvre du plan, il urge ainsi de continuer à développer des stratégies de mobilisation de ressources tout en saisissant des opportunités non exclusives comme:

- ✓ Le parrainage des projets par les Ministères et/ou services techniques ;
- ✓ La mise à contribution de la diaspora dans le financement des actions ;
- ✓ La contribution des populations bénéficiaires sur les actions à réaliser. Cette contribution peut être financière de préférence, mais également en nature sous la forme d'un investissement humain ou la mise à disposition d'une infrastructure de base ;

- ✓ L'apport des partenaires au développement (Projets, ONG, bailleurs de fonds) auprès desquels l'Entente peut solliciter la prise en charge d'actions précises contenues dans le PAP.

2. SUIVI-EVALUATION DU PLAN

1. Suivi de la mise en œuvre du plan

La mise en œuvre du PIDD se fera à travers le PAI qui servira d'orientations dans l'élaboration du budget aussi de déterminer des contreparties nécessaires pour la mobilisation des financements. En effet, le suivi est une fonction permanente qui vise essentiellement à fournir au comité de suivi du PIDD et aux parties prenantes (ARD, Entente, etc...) des renseignements sur les indicateurs, les progrès réalisés ou sur leur absence. Il permettra d'identifier et d'évaluer les problèmes potentiels et le succès du PIDD. Il fournira la base des mesures correctives destinées à améliorer la qualité des actions du plan et d'informer régulièrement la population et les bailleurs de fonds pour maintenir la crédibilité des élus locaux et des structures chargées de l'exécution du plan. Dans le cadre du suivi, il s'agira de concevoir un système de mesure des performances accompagné d'un calendrier de suivi périodique qui seront d'ordre hebdomadaire, mensuel, trimestriel, annuel, etc. Il sera basé aussi bien sur des indicateurs de résultats du PIDD que sur les performances de l'administration de l'Entente et ça sera sous la surveillance du comité chargé du suivi évaluation.

Face aux moyens limités de l'entente, il est important de définir une stratégie de financement pour la mise en œuvre du plan. Il est évident que les seuls moyens de l'entente ne suffiront pas. Le succès de la mise en œuvre dépend donc de la capacité de l'entente interdépartementale à mobiliser les fils de la région, les résidents comme ceux de la diaspora et ses partenaires de la Coopération décentralisée, mais aussi l'Etat, les projets et programmes et les ONG autour du financement du PAP, évalué à quelques 56 430 802 400 F CFA, sur les 5 années couvertes. Mais ce rôle ne revient pas seulement aux élus des différents conseils départementaux de l'entente, mais interpelle tous les acteurs territoriaux qui sont concernés. C'est pourquoi, pour faciliter la mise en œuvre il est important, pour l'entente, de bien vulgariser le Plan et savoir le vendre. Pour cela, il est impératif de mettre en place un comité de mise en œuvre.

2. 1.1- Le Comité de mise en œuvre

Il doit être composé d'élus et d'autres acteurs bien ciblés, des personnes ressources, avec une lettre de mission bien définie et qui est chargé principalement de la vulgarisation et de la

mobilisation de ressources financières internes et externes, pour le financement du PAP. Les membres du comité devront être formés en techniques de plaidoyer et de négociation pour mettre toutes les chances de leur côté. Mais il revient à l'entente la prérogative de définir la programmation des projets et rencontres à travers l'adoption de son budget annuel d'investissement, en fonction des acquis et promesses de financement.

2. 1.2- Les activités du comité de mise en œuvre

Le comité doit être une institution opérationnelle, très engagée et déterminée. Il a deux tâches fondamentales axées sur :

- la vulgarisation du Plan à travers des activités présentation du plan, d'animation économique, de marketing territorial : forum des bailleurs, forum des émigrés, des jeunes, intégration des zones Bignona, Oussouye et Ziguinchor. L'animation économique est assurée par les techniciens de l'entente assistés de ceux des services régionaux avec qui l'entente a tout intérêt à établir un partenariat fécond ;
- la recherche de financement : missions auprès des autorités étatiques, des projets et programmes, missions en direction de la diaspora et la coopération décentralisée à renforcer...

3. Evaluation du PIDD

L'évaluation est un exercice de durée limitée qui vise à apprécier systématiquement et objectivement la pertinence, la performance, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la durabilité et les succès des programmes et projets du PIDD. Il est préférable que le PIDD soit évalué deux fois avant son terme. Une évaluation à mi-parcours et une autre à la fin du plan qui permettront de vérifier si ce plan a connu le succès sur le plan de son impact concret en vers les populations, de sa durabilité, de son équité et de sa contribution au renforcement des capacités.